TEMPERATURE

AUJOURD'HUI — Probabilités pour demain

Maximum... 69
Minimum.... 50

Quelques orages locaux, accompagnés de tonnerre, mais beau pendant la plus grande partie de la journée.

La Patrie

Journal du Peuple

33e ANNEE—No 62 — DOUZE PAGES — MONTREAL, LUNDI 8 MAI 1911 — LE NUMERO : UN CENTIN

LE PROCES DE TREPANIER SE CONTINUE A TROIS-RIVIERES

La séance d'aujourd'hui.—Une objection de la défense rejetée.—Les pièces à conviction.

(De l'envoyé spécial de la PATRIE.)

TROIS-RIVIERES, 8.— L'honorable juge F.-S. Tourigny, en montant sur le banc, cet avant-midi, à la reprise de l'affaire Trépanier, a rendu sa décision sur l'objection formulée durant la séance de samedi par l'avocat de l'accusé, Mtre Désy, au sujet de certaines déclarations faites par le supposé meurtrier à l'huissier Ovila Champagne.

"J'ai étudié soigneusement, dit Sa Seigneurie, les autorités qui m'ont été soumises de la part de la Couronne et de la défense, et je ne crois pas que la preuve que le représentant du procureur-général veut faire soit illégale; je la permets donc."

Mtre Désy excipe respectueusement du jugement.

LE TEMOIN CHAMPAGNE

Mtre Bigué résume donc l'interrogatoire du témoin Champagne, et lui pose la question à laquelle la défense s'était objectée.

Q.— Pouvez-vous répéter à la cour la teneur de la conversation que vous avez eue avec l'accusé lorsque vous reveniez avec lui pour vous rendre à l'enquête du coroner?

R.— Au meilleur de ma connaissance j'ai dit à Trépanier que nous pensions que le cadavre trouvé dans le chemin était celui d'un nommé Plouffe, de Trois-Rivières; alors Trépanier m'a répondu: "Si c'est un homme de Trois-Rivières, c'est bien inutile de me conduire à l'enquête, car je ne connais à Trois-Rivières qu'un vieil aveugle du nom de Paulhus.

Le témoin répète ensuite les déclarations faites par le prisonnier au coroner à la demeure d'Eugène Doucet, quand il s'est agi de l'identification du cadavre.

En transquestion par Mtre Désy, M. Champagne déclare être sûr que les traces de voiture qu'il remarqua le soir de la découverte du cadavre étaient semblables à celles qu'il vit le lendemain autour de la maison de Trepanier. Quand le coroner le charge d'un "subpœna" pour aller chercher Trépanier il lui a dit de ne se servir du papier timbré que si l'accusé s'objectait à venir volontairement.

Mme A.-G. Duhaime, le témoin suivant, une des voisines de l'accusé, n'apprend rien de nouveau à la cour.

L'assistant grand connétable Boisvert produit alors deux montres et un portefeuille, pièces à conviction.

DAVID TREPANIER

le frère de l'accusé, est appelé, et jure que l'une des deux montres produites est celle que Plouffe voulut changer avec la sienne, le Mardi Gras après-midi, dans la demeure de Trépanier.

Napoléon Isabel, un des gendres de Maurice Plouffe, déclare que les montres produites étaient bien la propriété de son beau-père.

Georges Bouliane témoigne ensuite qu'il a aidé au transport du cadavre de Plouffe, de la demeure d'Eugène Doucet au charnier de St-Léonard, puis de ce dernier endroit à l'hôpital catholique de Trois-Rivières.

M. Odilon Lampron corrobore le témoignage précédent.

M. David Larivière, entrepreneur de pompes funèbres, déclare que les vêtements produits sont ceux dont il a dépouillé le cadavre de Plouffe.

Le gouverneur de la prison, M. Hector Bourassa, témoigne que différents objets lui ont été remis par les détectives McCaskill et Samson; lui-même les a ensuite remis au grand connétable Lupien. Il les reconnait parmi ceux qu'on lui fait voir.

Arthur Plouffe, le témoin suivant, est un des fils de la malheureuse victime de ce drame. Il a identifié presque tous les vêtements produits. Ils étaient la propriété de son père.

"L'une des montres produites, dit-il, était gardée comme souvenir par son père qui ne voulait s'en départir à aucun prix; il l'avait échangée avec un de ses amis et y attachait une grande valeur.

LES FLAMMES CAUSENT DE GRANDS DEGATS A LACHINE

Une étincelle électrique met le feu à un réservoir d'huile, aux usines Allis-Chalmers-Bullock et allume un incendie considérable.—Les pompiers de Lachine et de Montréal à la rescousse. Les pertes sont d'environ $200,00, couvertes par des assurances.

(Spécial à la PATRIE.)

LACHINE, 8 — Les vastes usines de la Allis-Chalmers and Bullock Coy ont été menacées de destruction samedi dernier, vers six heures du soir, alors qu'un énorme réservoir d'huile, venu en contact avec des fils de transmission électrique, prit feu et qu'une terrible explosion s'est produite. Il est encore impossible d'évaluer les dommages, mais il est certain qu'ils dépasseront $200,000. Ces pertes sont, du reste, amplement couvertes par les assurances.

Il était 5 heures et demie, lorsque le feu éclata tout à coup dans la chambre électrique. On suppose qu'un court circuit s'est établi entre deux fils de transmission, car en un clin d'œil des torrents de flammes et de fumée avaient envahi tous les coins du vaste immeuble, jetant le désarroi parmi le nombreux personnel de l'établissement. Une alarme fut promptement sonnée et la brigade des employés se mit à l'œuvre, mais le feu se propagea avec une telle rapidité que le personnel se sentit impuissant à maîtriser l'incendie et du secours fut demandé à la brigade de Lachine qui ne tarda pas à paraitre, sous les ordres du chef Robert.

Celui-ci jugea de la gravité de la situation et il téléphona au chef Tremblay, pour lui demander de l'assistance. Le chef Tremblay dépêcha le sous-chef Brière à la tête d'une équipe de pompiers avec des appareils. On n'eut pas à se servir de ceux-ci, car l'établissement est très bien muni d'appareils de toutes sortes et les pompiers de Montréal se mirent promptement à la besogne.

Le chef Tremblay s'y rendit lui-même et il prit le commandement des brigades réunies au moment où l'incendie était à son apogée.

De l'immeuble en feu les flammes se propagèrent à des piles de bois, se trouvant dans la cour et tout l'établissement se trouvait immédiatement menacé.

Au moyen d'un câble attaché au réservoir embrasé celui-ci fut traîné hors de l'immeuble, pendant que des torrents d'eau étaient dirigés sur le brasierdans la cour.

A sept heures et demie, après une lutte acharnée et non exempte de danger pour les pompiers, l'incendie était sous contrôle, mais l'on demeura sur le qui-vive toute la nuit.

L'immeuble affecté par l'incendie a deux cents pieds de longueur et 60 pieds de largeur. Il est construit de brique et d'acier.

On a commencé le déblaiement des ruines et le bâtiment sera immédiatement restauré. Les autres bâtiments n'ont pas souffert.

On ne signale aucun accident de personne.

LES VACANCES DE M. BORDEN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 8—M. Borden, chef de l'opposition, a décidé d'employer ses vacances parlementaires à faire une campagne politique. Il prendra une part active aux élections de la Nouvelle-Ecosse, puis fera probablement une tournée dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan.

M. Borden n'a pas encore terminé son programme.

Mgr Stagni visite la vieille capitale

Une belle réception lui a été faite par les autorités religieuses et civiques de Québec.-Les adresses présentées par Mgr l'archevêque et les citoyens.

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 8. — Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Peregrino-Francesco Stagni, est à faire sa première visite officielle à la vieille capitale. Il y est arrivé samedi après-midi, et il a été reçu d'une façon très digne par les autorités tant civiques que religieuses.

Mgr Stagni est arrivé par le train du Pacifique qui est entré en gare exactement à 3 h. 30 de l'après-midi.

Mgr Bégin et ses évêques suffragants, ainsi qu'un grand nombre de prêtres et de fidèles sont allés le rencontrer à la gare. Escorté par les Zouaves Pontificaux, le cortège s'est rendu immédiatement à la Basilique. Sur tout le parcours, les maisons avaient été décorées.

On remarquait surtout les décorations de l'hôtel de ville et de la Basilique.

Son Excellence a fait son entrée solennelle à la Basilique selon le rite prescrit pour cette circonstance.

Aussitôt qu'il eût été rendu dans le choeur, Mgr Bégin lui lut l'adresse suivante:

L'ADRESSE DE MGR L'ARCHEVEQUE

A Son Excellence Monseigneur Peregrin-François Stagni, O.S.M., archevêque d'Aquila, délégué apostolique au Canada et à Terreneuve.

Excellence,

MGR STAGNI A QUEBEC. — Le délégué apostolique arrive à la Basilique. Au premier plan, la délégation civique qui va lui souhaiter la bienvenue. — (Photo. prise spécialement pour la PATRIE par M. Beaudry, Québec).

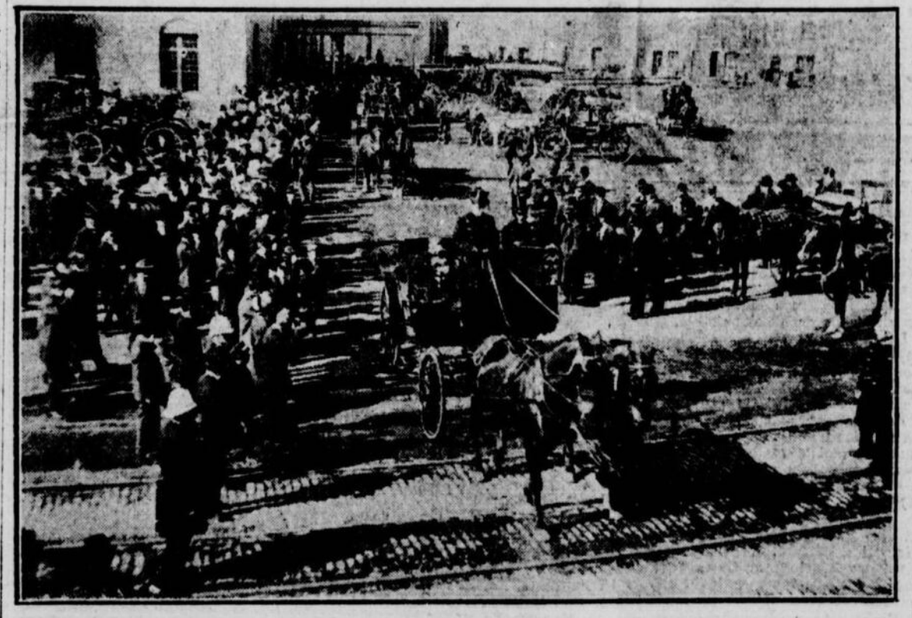

MGR STAGNI A QUEBEC. — Le délégué apostolique part de la gare du Pacifique pour aller à la Basilique. — (Photo. prise spécialement pour la PATRIE par M. Jos. Beaudry, Québec).

Permettez-nous de saluer par un joyeux et reconnaissant Alleluia la première visite dont vous honorez l'Eglise de Québec et son pasteur. C'est un beau jour que Dieu nous a fait, un jour dont l'exultante allégresse s'harmonise bien sur vos lèvres et dans nos coeurs avec les hymnes et les joies de la saison pascale.

Aussi, est-ce d'un coeur profondément ému que nous vous adressons, dès votre arrivée dans nos murs et dès votre entrée dans cette Basilique, une très sincère et très respectueuse bienvenue.

Bienvenue de la part de l'humble chef de cette Eglise de Québec, si heureux d'affirmer tout de suite et bien haut ses sentiments de vénération pour votre personne et de dévouement au Siège Apostolique, que vous représentez parmi nous.

Ces sentiments, Excellence, nous sommes sûr que les seizes Pontifes, nos prédécesseurs, s'y associent dans le triomphe de la gloire. Indigne héritier de leur charge pastorale, nous n'aurons qu'à nous inspirer de leur esprit et de leurs exemples pour donner à votre délicate mission tout le concours dont elle peut avoir besoin, et pour vous faire dans les supplications de notre prière et dans les affections de notre coeur la large part à laquelle vous avez droit.

Bienvenue de la part de tout notre clergé. Une occasion lui sera fournie

(SUITE A LA 2ème PAGE)

ETRANGE ACCIDENT A COTE ST-PAUL

Jean Puiul, un Polonais, âgé de 24 ans, et domicilié au No 39 rue Saint-Charles Borromée, travaillait samedi après-midi à l'aqueduc, côte Saint-Paul, quand il s'est fait prendre la tête dans la porte d'un char. Transporté à l'hôpital Western, les médecins ont constaté qu'il souffrait d'une fracture du crâne.

CONSPIRATION CONTRE GOMEZ

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 8. — Alejandro Rivas Vasquez, membre du congrès vénézuélien et ancien officier du cabinet de l'ex-président Castro est ici à organiser un coup d'état dont le but est de renverser le président Juan Vicente Gomez. Vasquez prétend que Gomez est devenu un dictateur plus absolu encore que n'était son prédécesseur.

DES REVELATIONS SENSATIONNELLES

ORTIE McMANIGAL DECLARE QUE DEUX CITOYENS HAUTS PLACES DE CALIFORNIE ONT FOURNI DE L'ARGENT POUR FAIRE DETRUIRE LE "TIMES".

LOS ANGELES, Cal., 8. — Ortie McManigal a déclaré en cour que J. B. MacNamara lui avait confié que deux hommes très en vue en Californie avait fourni une partie de l'argent dépensé pour mettre à exécution l'attentat contre le "Times". McManigal dit que James MacNamara lui donna les noms de ces deux hommes.

Les détectives qui s'occupent de l'affaire MacNamara disent que les deux hommes auxquels McManigal fit allusion, l'un demeure à San-Francisco et l'autre est parti pour un voyage dans l'est et on ne sait au juste où il est dans le moment. Le procureur de district Fredericks a déclaré que la date du procès de McManigal n'est pas encore fixée et que sans aucun doute l'accusé va s'avouer coupable.

CESSION DE BIENS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 8 — L'ancien échevin J. M. Lavoie, marchand de tabac, a fait cession de ses biens.

Le chiffre du passif n'est pas encore connu.

L'INCENDIE DES USINES ALLIS-CHALMERS-BULLOCK, à Lachine.—Vue de l'atelier où les flammes ont causé pour près de $200,000 de dégats samedi soir.—Cliché du photographe de la PATRIE.

REVUE DES CADETS DE SAINT-HENRI

PRES DE CINQ CENTS MILITAIRES EN HERBE PARADENT, CET AVANT-MIDI DEVANT LE CAPITAINE INSPECTEUR ARCHAMBAULT.

A Saint-Henri ce matin, le capitaine Archambault, de l'état-major de Brigade, de Montréal, et inspecteur des Cadets de la province de Québec, a fait l'inspection des deux plus importants groupes de soldats en herbe de ce quartier.

Vers neuf heures, c'est au collège Sainte-Elisabeth, une centaine de cadets sous le commandement du sergent instructeur C.P. Brunelle, du Régiment Royal Canadien, ont évolué avec ensemble dans les cours.

A onze heures c'était le tour des cadets du Collège de Saint-Henri, au nombre de 325, dont les plus âgés semblent avoir à peine seize ans, ont évolué avec un ensemble remarquable.

Après quelques exercices exécutés avec un parfait ensemble avec le fusil, les six compagnies ont, en groupe, exécuté nombre de mouvements très bien réussis.

Ces deux revues ont été très satisfaisantes et le sergent Brunelle et les R. Frères qui dirigent ces écoles, ont raison d'être fiers de leurs militaires qui promettent pour l'avenir.

Assistaient à la revue: les RR. FF. John, du collrge Ste-Elisabeth; Léonas, du collège Saint-Edouard, et Mathias, supérieur du collège St-Henri.

LA NOUVELLE LOI DES ASSOCIATION

LA LEGISLATION CONCERNANT LES COMMUNEAUTES RELIGIEUSES EST PRESENTEE AUX CORTES.

(Service spécial de la PATRIE)

MADRID, 8.— La nouvelle loi des associations a été introduite aujourd'hui aux cortes. Les principales clauses de la loi et celles qui seront le plus discutées comportent que les associations religieuses seront dorénavant soumises à la loi commune et paieront toutes les charges et les taxes qui pèsent sur les contribuables ordinaires. De plus, les associations religieuses devront être pourvues d'une licence diocésaine. Personne ne pourra entrer dans un couvent sans autorisation judiciaire, à moins que le couvent ne soit en même temps un établissement industriel.

Les étrangers ne pourront constituer association religieuse avant d'avoir reçu des lettres de naturalisation, et de plus aucune association ne pourra être autorisée dont plus d'un tiers des membres sont des étrangers, bien que naturalisés.

Les associations espagnoles ne pourront détenir d'autres propriétés que celles que lui auront été apportées de ses membres. Si par hasard une propriété est donnée à une communeauté par legs, cette propriété sera vendue et le prix en sera consacré à l'achat d'obligations non-transportables.

Certains ordres religieux qui s'occupent de mission et d'éducation dans les colonies espagnoles sont seules exemptées. Toutes les autres qui ne se seront pas fait enrégistrer dans les quinze jours qui suivront la promulgation de la loi seront regardées comme existant illégalement.

TROIS ENFANTS SONT BRULES VIFS

DANS L'INCENDIE D'UNE MAISON, A LORRAINVILLE, EN L'ABSENCE DE LEURS PARENTS

(Spécial à la PATRIE)

VILLE-MARIE, 8. — On nous apprend que, récemment, le feu a complètement réduit en cendres la maison de M. Richard Larouche, à Lorrainville, village situé à 6 milles environ à l'est de Ville Marie.

Selon les maigres renseignements que nous avons pu recueillir, l'incendie, dont l'origine est encore inconnu, a éclaté pendant l'absence de M. Richard et de sa femme, qui avaient laissé trois petits enfants dans la maison.

Ces trois infortunés ont péri dans les flammes. M. et Mme Richard n'ont retrouvé que leurs ossements calcinés parmi les ruines.

Toutes nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Mme E.-J. FLYNN

L'épouse de l'ancien premier-ministre dangereusement malade.

(De l'envoyé spécial de la PATRIE)

QUEBEC, 8 — Mme E. J.Flynn, épouse de l'ancien premier ministre de la Province de Québec, est dangereusement malade; elle a reçu hier, les derniers sacrements. Ce midi on nous informe qu'elle est un peu mieux.

LA NOUVELLE LOI DE LA FERMETURE DES BUVETTES

Elle a été respectée à Montréal samedi soir dernier et le nombre ordinaire des cas d'ivrognerie a diminué de moitié, rapporte la police. Scènes typiques.

Le 6 mai restera une date mémorable pour les ivrognes de Montréal, car c'est la première fois depuis l'existence des buvettes que les aubergistes les ont mis à la porte à sept heures du soir.

La loi le voulait et devant elle les plus assoiffés ont dû s'incliner.

Il n'y a pas que les ivrognes qui ont trouvé la loi étrange, car malgré toute la publicité que les journaux ont donné à cette loi, ils étaient rares ceux qui s'attendaient à être expulsés des buvettes à telle heure.

Lundi dernier, le premier de mai, la nouvelle loi entrait en vigueur et à onze heures, les aubergistes vidaient leurs buvettes. La surprise fut moins grande, car, à onze heures, ça n'est qu'une heure plus tôt qu'à l'heure ordinaire.

Samedi ce fut une série de scènes cocasses lorsqu'à sept heures moins quelques secondes les aubergistes avertirent leurs clients que la loi les forçait de fermer leurs établissements à sept heures précises. Plusieurs protestèrent, d'autres qui

—Encore cinq minutes, le temps d'acheter un petit flacon.

avaient lu cent fois la nouvelle loi et l'avaient discutée autant de fois, trouvaient une bonne occasion d'en parler et en parlaient à la porte de l'auberge.

Des clients, habitués à passer la soirée au bar, trouvèrent la loi bien mauvaise et firent le tour de la ville pour trouver un aubergiste récalcitrant. Mais il n'y en avait pas, l'association des débitants de liqueurs avait décidé de se soumettre à la loi et le mot d'ordre était donné: pas une seule auberge n'était ouverte après sept heures.

LES EPICIERS

subissaient eux aussi le sort que leur fait la nouvelle loi et après sept heures ils ne vendaient plus de liqueurs.

On comprend alors le désarroi de ceux qui voulaient se consoler des

—Quel supplice !

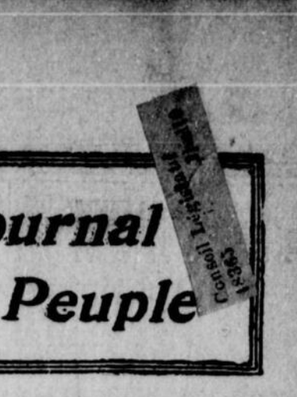

—UNE MINUTE TROP TARD.

ennuis de la loi qui fait fermer les buvettes à sept heures en s'achetant une bouteille.

Partout, chez les épiciers comme à la porte des auberges, les buveurs avaient des mines d'enterrement. On aurait vraiment dit que c'était un soir de deuil pour eux.

Il n'y avait que dans les cafés qu'on trouvait des figures réjouies. Les personnes qui y avaient trouvé asile étaient obligées de se payer un repas, mais

"Qu'importe le repas, pourvu qu'on ait l'ivresse !"

A la porte des cafés on voyait passer de temps en temps un assoiffé qui regardait. On en a même entendu un qui disait, en voyant sourire les convives: "Ils s'en moquent, eux, de la loi, ces chançards-là."

La police avait l'œil ouvert, le chef avait donné des instructions sévères et il était lui-même en service, surveillant les grands et les petits quartiers, après sept heures.

—Vous n'entrerez pas avec cette bouteille, dit-elle.

Mais la loi ne peut pas fermer nos maisons, on peut boire chez nous quand on veut.

—Vous avez assez bu, vous n'entrerez pas.

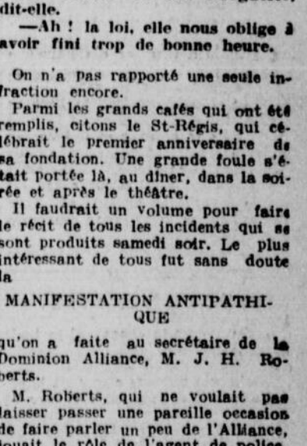

—Et moi qui croyais que la loi aurait raison de ton ivrognerie, dit-elle.

—Ah ! la loi, elle nous oblige à avoir fini trop de bonne heure.

On n'a pas rapporté une seule infraction encore.

Parmi les grands cafés qui ont été remplis, citons le St-Régis, qui célébrait le premier anniversaire de sa fondation. Une grande foule s'était portée là, au dîner, dans la soirée et après le théâtre.

Il faudrait un volume pour faire le récit de tous les incidents qui se sont produits samedi soir. Le plus intéressant de tous fut sans doute la

MANIFESTATION ANTIPATHIQUE

qu'on a faite au secrétaire de la Dominion Alliance, M. J. H. Roberts.

M. Roberts, qui ne voulait pas laisser passer une pareille occasion de faire parler un peu de l'Alliance, jouait le rôle de l'agent de police,

—Ça n'est pas Diogène qui cherche un homme, c'est un agent de la Dominion Alliance qui surveille.

encore samedi, avec un groupe de ses "policiers volontaires." Il était rue Ste-Catherine et causait avec un aubergiste et un constable lorsqu'un groupe passa. Il dit que c'étaient des commis de bar.

En apercevant le secrétaire de la "Dominion Alliance", un des passants cria : "Tiens, le voilà." Ce fut le signal et on commença à huer M. Roberts. Il dut quitter ses deux compagnons et détaler ailleurs.

On a vu, cet incident notre artiste l'a croqué, un pauvre

MALHEUREUX POIVROT

qui avait, comme on dit à Québec, "tout le grand feu de St-Roch dans

(SUITE A LA 5ème PAGE)

MGR STAGNI A QUEBEC

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

lie de déposer aux pieds de Votre Excellence l'hommage particulier de son filial respect. Mais, dès aujourd'hui, il tient à bénir avec nous celui qui vient au nom du Seigneur.

Bienvenue aussi de la part des trois cent cinquante mille fidèles de notre diocèse. Enfants dévoués de la sainte Eglise, ils aiment son auguste chef; et des 210 paroisses, foyers de leur vie religieuse, ils tournent leurs yeux et leurs coeurs vers cette Basilique, et saluent avec une joyeuse et filiale confiance le Très Saint Père que leur foi sait apercevoir en la personne du Délégué Apostolique.

Cette bienvenue, Excellence, nous l'adressons d'abord à l'homme éminent sur qui s'est porté le choix du Souverain Pontife, au religieux dont les vertus et la sagesse jettent un nouvel éclat sur un Institut qui a déjà donné à l'Eglise tant de fils distingués; au professeur dont la science a rayonné jusqu'à nous par les élèves qu'il a formés; à l'Archevêque qui a su conquérir l'affection de ses ouailles, et qui laisse, pour venir ici, un peuple en larmes et une église désolée.

Mais, notre bienvenue s'en va tout particulièrement au représentant du Pape, au Délégué Apostolique, à l'Envoyé de Pie X. C'est lui, le Père aimé de nos Ames, que nous saluons, que nous accueillons, que nous vénérons en votre personne. Vous apportez ici le rayonnement de sa majesté, le feu de son amour, le sourire de sa bonté, l'asteur suprême et universel, il vous envoie pour que les agneaux et les brebis, qu'il est chargé de paître en ce lointain pays, sentent plus proches et plus intenses la sollicitude de son zèle et la protection de sa houlette.

Excellence, ce titre et cette mission vous garantissent la sincérité de notre bienvenue. Il y a deux siècles et demi que fut érigé à Québec, le premier siège épiscopal du Canada. Le grand souci de Mgr de Laval, en montant sur ce Siège, fut de se lier indissolublement à celui de Pierre. Avec une merveilleuse clairvoyance et une indomptable énergie, il sut insuffler à son Eglise naissante une âme apostolique et romaine. Et cette Ame, elle n'a cessé depuis de vivifier l'Eglise-Mère de Québec, et par elle toutes les églises qui sont sorties de son sein.

Notre histoire religieuse, porte, en chacune de ses pages, des traces évidentes de cette union des évêques et des fidèles avec le Vicaire de Jésus-Christ. Elle nous dit aussi que cette union ne put se maintenir, à travers les périls de certaines situations et aux heures de suprême détresse, qu'au prix de dévouements héroïques. C'est alors que nos pères, groupés autour de leurs prêtres, voulant rester fidèles à leur foi romaine et à leur langue française, livrèrent, pour les défendre, des luttes mémorables, d'où elles sortirent triomphantes toutes deux et toutes deux, associées dans de communs périls et de communes victoires qui consacraient à jamais leur providentielle alliance.

Voilà pourquoi, Excellence, les Canadiens - Français,, qui forment la majorité des catholiques de ce pays, ont la très légitime fierté de ne le céder à personne en attachement au Saint-Siège et en fidélité aux enseignements de Rome. C'est par leurs ancêtres qu'ont été noués les liens sacrés qui attachent ce pays au centre de la catholicité. Les fils d'aujourd'hui ne travailleront jamais à dénouer ces liens que leurs pères ont maintenus en dépit des plus graves obstacles.

Québec, Excellence, fut le berceau de cette foi catholique et de la race qui s'en fit le premier et qui en est restée le plus intrépide apôtre sur cette terre canadienne. De cette race et de cette foi, Québec est encore le foyer bien ardent et veut toujours être le rempart imprenable.

C'est vous dire que vous trouvez ici des fils dévoués, dont le cœur s'est fortifié dans la lutte et dont la fidélité s'est affermie dans l'épreuve. Groupés, en ce moment, autour de votre auguste personne, sentant que par vous le Pape se fait, en quelque sorte, présent au milieu d'eux, ils sont heureux et fiers de vous accueillir et de vous acclamer. Tous n'ont qu'une voix et qu'une âme pour vous remercier de l'aimable condescendance qui leur procure si tôt le bienfait de votre visite, et pour vous prier d'agréer les vœux qu'ils forment bien respectueusement pour votre bonheur et le succès de votre délicate et importante mission.

Ils demandent au Seigneur d'aplanir sous vos pas cette belle voie de la vérité que vous avez choisie, où vous marchez avec la droiture des hommes de Dieu, et où ils seront heureux de vous suivre à la lumière de vos enseignements et à la trace de vos vertus.

Mgr Stagni répondit en excellent français. Voici un résumé de sa réponse :

REPONSE A MGR BEGIN

" Je suis venu en cette bonne ville, dit Son Excellence, saluer son archevêque vénéré. C'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite de venir à Québec.

" C'est une grande consolation pour un chrétien et pour un cœur d'évêque de se trouver au premier foyer de la foi catholique au Canada, foyer d'où cette foi a rayonné avec tant d'intensité depuis trois siècles.

"C'est bien ici que l'on sent, que l'on voit la vie catholique. L'esprit de Mgr de Laval vit toujours ici. Il se manifeste dans vos grandes démonstrations d'attachement au Saint-Siège.

" Vous avez hérité de vos ancêtres cette gloire pure. Vos pères ont souffert pour vous la garder. Continuez donc à être fidèles à votre glorieux héritage. Il y a une raison encore plus noble et plus forte que l'amour des traditions nationales pour vous unir au siège de Pierre : c'est qu'ici, vous êtes sûrs d'être membres de l'Eglise élue, d'être les vrais disciples de celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie.

" Je remercie Mgr l'archevêque des bonnes paroles qu'il m'a adressées. Je demande à tous, évêques et fidèles, l'aide de vos prières pour pouvoir remplir la mission qui m'est confiée."

Son Honneur le maire Napoléon Drouin présenta ensuite au délégué apostolique l'adresse suivante :

ADRESSE DU MAIRE

Adresse du maire à Son Excellence Monseigneur Peregrin - François Stagni, des servites de Marie, archevêque d'Aquila, délégué apostolique au Canada et à Terreneuve.

Monseigneur,

Nul honneur ne pouvait être plus agréable au maire de Québec, ni mieux apprécié par lui, que celui d'offrir à Votre Excellence l'hommage sincère et respectueux de notre population catholique, si heureuse d'accourir vers vous, pour Vous témoigner, par son empressement cordial et ses vœux de bienvenue, combien elle vénère et votre personne sacrée, et l'autorité du Saint-Père que si dignement Vous représentez.

Depuis plus de trois cents ans, depuis sa première origine, Québec n'a cessé de recevoir avec ces sentiments de très vive gratitude et de filiale obéissance, qu'il est tout particulièrement heureux de vous témoigner aujourd'hui, tous les envoyés du Vicaire de Jésus-Christ, tous ces hommes de sa droite: missionnaires, religieux, prêtres séculiers, évêques, légats et délégués, qui nous ont toujours apporté, avec leur dévouement personnel, la lumière indéfectible de la vérité catholique, un accroissement de la vie et de la civilisation chrétienne.

Nous sommes donc redevables et reconnaissants à l'Eglise et à la France chrétienne, alors inspiré et animée par l'Eglise, de toute la civilisation dont nous jouissons maintenant, sous la protection de l'Angleterre. Le plus beau titre de gloire de Québec est d'avoir été lui-même pendant plus d'un siècle, le dispensateur fidèle des trésors de lumière et de vertu qu'il recevait abondamment de l'Eglise par la générosité de sa fille aînée, afin d'en enrichir toute la vaste étendue de l'Amérique du Nord.

Depuis lors, notre ville a été devancée par plusieurs autres plus favorisées des biens matériels : nous ne croyons pas qu'elle l'ait été, dans les témoignages de fidélité et de dévouement envers l'Eglise, qui font partie des plus chères traditions, bien plus, des plus profondes convictions de la très grande majorité de ses citoyens.

C'est donc l'expression sincère et toute respectueuse de notre reconnaissance, de notre affection et de notre fidélité au Saint-Père et à l'Eglise, que nous sommes heureux d'offrir en hommage à son nouveau et si digne représentant, qui nous réjouit et nous honore aujourd'hui par sa première visite.

Vous n'aviez pas encore foulé le sol de l'Amérique, Monseigneur, que nous connaissions déjà les nobles qualités de sagesse et de dévouement aux intérêts de l'Eglise qui vous avaient désigné au choix si éclairé du St- Père. Depuis que vous êtes parmi nous, on redit de tous côtés, votre bonté et votre sympathie, pour tous ceux qui ont le bonheur d'approcher votre auguste personne et d'entendre vos sages conseils.

Nous osons espérer que votre visite à Québec sera une source de bonheur pour Votre âme et Vous permettra de connaître, pour en offrir la consolation à Notre Saint-Père le Pape, les sentiments d'attachement, de respect et d'obéissance que nous entretenons pour le Souverain Pontife de l'Eglise catholique et pour son vénéré représentant.

Daigne Votre Excellence en agréer l'assurance de la part des citoyens de Québec.

Mgr Stagni a répondu au maire par un discours bienveillant dont nous donnons ici un résumé :

REPONSE AU MAIRE

" Ce n'est pas souvent qu'un représentant du Saint-Siège reçoit un hommage d'une ville. Québec peut être fière d'avoir conservé une foi telle que son maire puisse tenir un discours aussi digne que celui que je viens d'entendre.

"Cela m'est une surprise très agréable que de voir une ville aussi importante donner un spectacle digne des siècles passés de l'Eglise. Je vous en remercie de tout mon cœur.

"Je vous assure que le Saint-Père, qui pense tant de bien de ses enfants du Canada, sera heureux d'apprendre la manifestation éclatante dont son représentant a été ici l'objet."

Il y eut ensuite bénédiction du Saint-Sacrement, puis le délégué apostolique et les évêques, mitre sur la tête, se rendirent à l'archevêché en passant par la rue Buade.

Hier avant-midi, à la Basilique, grand'messe pontificale à laquelle officiait Mgr Stagni.

Le sermon de circonstance a été prononcé par Sa Grandeur Mgr P. E. Roy, évêque d'Elenthéropolis, auxiliaire de l'archevêque de Québec.

Hier après-midi, Son Excellence a reçu à l'archevêché les citoyens de Québec qui ont tenu à aller lui présenter leurs hommages.

Durant cette réception, le régiment des Zouaves Pontificaux montait la garde à la porte du palais archiépiscopal.

Cet après-midi, Mgr Stagni ira les membres du clergé.

LA CHANCE D'UNE VEUVE

Elle abandonne la chose qui la tuait lentement.

Une femme raconte comment le café l'empêchait de s'assurer sur la vie:

"J'ai souffert pendant des années, principalement du cœur, avec de sérieuses migraines et névralgies; mais quoiqu'incapable quelquefois de vaquer aux travaux du ménage, je ne réalisais pas la gravité de ma condition, jusqu'à ce que l'on refusa de m'assurer sur la vie, parce que le médecin examinateur disait que j'avais le cœur en si mauvais état qu'il ne pouvait me recevoir.

"Ceci me peina beaucoup, car veuve avec un enfant dont j'étais le seul support. Il fallait que j'assure son avenir, et je voulais assurer ma vie.

"Heureusement pour moi, je vins à lire une annonce contenant le témoignage d'un homme affligé du même cas que moi, et qui avait profité en abandonnant le café pour prendre du Postum. Je me raccrochai à cette espérance, et j'opérai le changement aussitôt.

"Ma santé commença à s'améliorer immédiatement. Les migraines et névralgies disparurent, je pris de l'embonpoint et l'appétit me revint. Le plus beau de tout, mon cœur se renforcit dès le commencement, et bientôt tous les symptômes de faiblesse s'évanouirent. Plus de marches nocturnes avec mon cœur prêt à me sortir par la bouche.

"Je fis une nouvelle application pour m'assurer, et cette fois je n'eus aucune peine à le faire.

"Il y a de cela sept ans que j'ai commencé à prendre du Postum, je continue à le faire, et je continuerai toujours, car j'y trouve une garantie de santé." Nom donné Postum Company, Battle Creek, Mich.

Lisez le petit livre, "The Road to Wellville," dans les paquets. "Il y a une raison."

AVEZ-VOUS DEJA LU LA LETTRE CI-DESSUS? UNE NOUVELLE PARAIT DE TEMPS A AUTRE. ELLES SONT AUTHENTIQUES, VRAIES, ET PLEINES D'INTERET. 62—1

LA PAIX NOCTURNE

Et le nombre des ivrognes a considérablement diminué. La police prétend que le nombre a diminué de cinquante pour cent et que jamais depuis longtemps Montréal n'a eu un samedi soir aussi paisible.

Le chef Campeau et ses inspecteurs, MM. Grandchamp et McMahon, ont fait le tour de la ville et ont déclaré que la loi avait été rigoureusement observée partout.

Dans les vingt-six postes de police on n'avait que trente ivrognes, c'est juste la moitié du nombre qui y passe ordinairement le dimanche.

CE QUE DIT M. ROBERTS

M. J. H. Roberts, le secrétaire de la Dominion Alliance, a passé samedi soir une des belles soirées de sa vie. Il a déclaré, après avoir fait plusieurs fois le tour de la ville et épié les aubergistes et les épiciers, qu'il était enchanté de la manière dont tous se sont conformés à la loi.

Dans un seul établissement, M. Roberts a vu un commis-épicier vendre une bouteille de liqueur, mais le patron, prévenu, s'est tout de suite opposé à la vente et M. Roberts n'a pas cru devoir insister devant cette preuve de bonne volonté.

M. Roberts a vu un homme en état d'ébriété avancée quelques minutes après sept heures. Il dormait sur le seuil d'une porte dans le quartier près des quais. Il avait une bouteille de gin dans sa poche. "Evidemment, ce malheureux, dit M. Roberts, avait dû acheter cette bouteille au moment où la buvette fermait. Je crois que nous devrions avoir une loi qui défendrait aux aubergistes de vendre les liqueurs en bouteilles, si petites qu'elles soient, car samedi soir, j'ai entendu un commis dans un bar offrir des bouteilles de boisson aux clients avant de fermer."

"La loi devrait aussi séparer la vente des liqueurs et des épiceries. Cela permettrait aux épiciers de faire un meilleur commerce et l'observance de la loi de fermeture de bonne heure serait plus facile.

"Je crois, conclut M. Roberts, que dans quelques semaines la loi de fermeture de bonne heure des établissements licenciés sera très populaire et que les montréalais regretteront de ne pas l'avoir eue plus tôt."

Les aubergistes et les épiciers pensent tout le contraire et espèrent que la loi sera déclarée inconstitutionnelle à la grande satisfaction du public.

LA FERMETURE DES BUVETTES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

l'estomac" pleurer devant la fenêtre d'une buvette.

Comme pour augmenter le supplice des assoiffés, l'aubergiste avait éclairé son établissement plus que de coutume. Les verres brillaient plus que jamais et dans leurs bouteilles les liqueurs blanches, rouges, vertes et jaunes avaient l'air de s'ennuyer. Le poivrot était appuyé à la fenêtre et des pleurs couiaient de ses yeux. On aurait dit que les liqueurs lui parlaient. Il ne trouvait que des larmes pour leur répondre.

GRIS AVANT LE TEMPS

Les malheureux qui croient que leur semaine ne se terminerait pas bien s'ils ne passaient pas le samedi soir près d'une bouteille et qui avaient pris leurs précautions arrivaient chez eux à sept heures avec une bouteille ou bien gris.

La femme, heureuse de voir la loi enfin en vigueur, attendait son homme de bonne heure.

Malheureusement, il arrivait à 7 heures, mais il s'était dépêché de boire plus tôt et il en avait trop pris. Pour lui, cette loi de fermeture de bonne heure c'était un désastre.

D'autres arrivaient à la maison avec un ami et un flacon. On comprend alors la mauvaise humeur des pauvres femmes.

Mais si pour tout ce monde habitué à l'eau de vie la fermeture de bonne heure est une mauvaise affaire, un supplice, les citoyens paisibles y ont trouvé de grands avantages. C'est ainsi que dans les grandes rues, il y avait beaucoup moins de groupes de ces causeurs qui passent le samedi soir deux heures dans les buvettes et cinq heures sur le trottoir.

SERVICE ANNIVERSAIRE POUR EDOUARD VII

LONDRES, 8.—Le roi Georges, la reine Marie, la reine Alexandra, le Prince de Galles, le Duc et la Duchesse de Connaught et autres membres de la Famille Royale ont assisté à un service anniversaire pour le Roi Edouard, à Windsor, samedi. Un grand nombre d'amis du défunt y ont assisté et un très grand nombre d'offrandes de fleurs ont été envoyées à la chapelle. Le deuil à la cour, a été terminé hier, et, cette semaine, il y aura rivalité de brillants costumes aux différentes réceptions qui seront données.

Neal Institute

226, RUE SHERBROOKE EST, - - MONTREAL

G. F. HEPBURN, gérant.

TELEPHONE, EST 459. Ouvert jour et nuit

L'HABITUDE de BOIRE

Guérie en 3 Jours

SANS INJECTIONS HYPODERMIQUES

Contrat garanti donné à chaque patient à l'effet d'oter toute inclination à la boisson toute passion pour les spiritueux en trois jours, sans quoi l'argent est remis au bout du troisième jour.

PRET A RECEVOIR DES PATIENTS

L'Institut Neal de Montréal est maintenant ouvert et prêt à recevoir des patients et à leur donner le confort d'un établissement distingué et élégamment meublé pendant qu'ils seront sous traitement, dans l'intimité absolue de leurs chambres, où les repas sont servis et où ils reçoivent les soins du médecin et de la garde-malade. Les soixante-deux Instituts Neal des Etats-Unis et les huit qu'il y a au Canada ont guéri près de vingt mille buveurs, l'année dernière. Le traitement Neal est préconisé sans réserve par les principaux hommes d'affaires et de profession, banquiers, médecins, par le clergé et la presse de l'Amérique du Nord. L'Institut Neal de Montréal est la propriété et sous la conduite d'une Compagnie Canadienne, détenant une charte du gouvernement fédéral au capital autorisé de $300,000. Vous êtes cordialement invité à visiter notre Institut. Le gouvernement Australien a adopté ce traitement. La France et l'Angleterre considèrent présentement son adoption.

Le coût de ce traitement est si raisonnable qu'il est à la portée de tous les hommes d'affaires et de profession, de tous les ouvriers, et de tous ceux qui veulent être guéris.

UN MEDECIN CANADIEN EMINENT

Gradué à l'Université Laval, Québec, P. Q., Parent du sénateur Landry, de Québec, recommande ce traitement.

N'A ABSOLUMENT PAS D'EGAL

Dans une lettre ouverte à la profession médicale, le docteur J. F. Landry, ce célèbre médecin canadien-français, dit:

"Minneapolis, Minn., 27 août, 1910.

A la profession médicale :

"Je suis tout à fait familier avec les divers traitements contre l'ivrognerie, leur action thérapeutique et leurs résultats pathologiques, et je déclare, à un point de vue purement professionnel, que le traitement Neal de trois jours, pour la guérison de l'ivrognerie, est supérieur à tous les autres à cause de son action satisfaisante et de ses résultats permanents. Il n'a simplement pas d'égal et ne devrait pas être comparé à aucun autre médicament.

(Signé) J.-F. LANDRY, M.D."

NOTE:—Les médecins de partout sont cordialement invités à faire une étude complète des résultats de ce traitement, afin qu'ils puissent le recommander à leurs patients.

Le Traitement Neal

Le traitement Neal est le meilleur traitement de trois jours pour l'ivrognerie qui existe dans le monde aujourd'hui—inventé, préparé, et administré par un médecin licencié et régulier. C'est un remède purement végétal, parfaitement inoffensif, qui se prend à l'intérieur sans injections hypodermiques. Il s'administre avec l'entente absolue que si les résultats ne sont pas entièrement satisfaisants à la fin de la période de traitement, aucun paiement ne sera demandé.

Venez, écrivez ou téléphonez aujourd'hui pour avoir notre brochurette gratis donnant toutes les informations.

Adresse:—G.-F. HEPBURN, gérant, tél. Est 459.

INSTITUT NEAL DE MONTREAL

Téléphone Est 459 — 226 RUE SHERBROOKE EST. — Téléphone Est 459

REVUE MONDAINE

Mariage prochain.

Le mariage de Mlle M.-R. Dorais, de la rue Garnier, avec M. A.-A. Tourangeau, employé à l'Hôtel de Ville, aura lieu le 29 mai prochain, dans la chapelle privée de l'église de l'Immaculée-Conception.

—o—

Bayard-Paquette.

Ce matin, avait lieu, en la chapelle du Sacré-Cœur, église Saint-Jean-Baptiste, le mariage de Mlle Germaine Paquette, fille de M. C.-E. Paquette, ancien marchand, avec M. Alp. Bayard, avocat, fils de M. Alp. Bayard, de Montréal.

Les deux pères servaient de témoins aux époux. La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Coughley, S.J. Pendant la messe nuptiale, il y eut un joli programme musical. Mlle Vigeant chanta le Credo de Faure, et un Pater Noster; M. Gustave Comte, oncle de la mariée, chanta un Ave Maria, de Dubois, et M. J.-A. Boucher et M. G. Comte chantèrent l'Agnus Dei, de Dubois.

Mme J.-A. Boucher présidant à l'orgue.

La mariée portait un costume de voyage bleu-marine.

Les époux, qui ont reçu de nombreux cadeaux, sont immédiatement partis en voyage de noces à Québec.

—o—

En ville.

—M. le juge Globensky, de Sherbrooke, était en ville hier.

—M. R. L. Borden, M.P., était au Windsor hier.

L'hon. M. Sydney Fisher était aussi en ville samedi.

—o—

En villégiature.

—M. et Mme Roger et famille sont partis pour Farnham, où ils passeront la saison de villégiature.

—M. et Mme Meyer doivent partir cette semaine pour Ste-Agathe, pour y passer l'été.

—o—

En voyage.

—M. D. Deschâtelets, représentant de la maison J.-E. Carreau, doit partir pour Halifax vendredi prochain, pour un voyage d'affaires.

—Mlle Béatrice Beaulac, de Montréal, est de passage à Nicolet, l'invitée de Mlles Gélinas et autres amies.

—o—

Chorale "A.J.F.C."

—Les membres de la chorale "A.J.F.C." sont priés d'assister à une répétition qui aura lieu ce soir, à 7.30 hrs., au studio de Mme MacMillan, rue Ste-Catherine Est.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

Le mécanisme est l'âme d'un piano. Exigez un piano au mécanisme "OTTO HIGEL"

D'un Maitre Mecanicien

B. Lindman, Montréal:—

Monsieur,—Votre bandage me donne la plus grande satisfaction; de fait, je peux dire qu'il m'a fait plus de bien qu'aucun autre bandage. C'est avec plaisir que je le recommande comme le meilleur, à toute personne qui a besoin de porter un bandage.

F. J. Lozo, maître-mécanicien.

International Ry., Rivière du Loup, Q.

Venez ou écrivez pour renseignements. Consultations gratuites.

B. LINDMAN, Reg'd.

1d, Ave. du Collège McGill, Montréal.

REPARATIONS

De toutes espèces de poêles en fonte et en acier.

J. & P. DAVIGNON,

Magasin

1080-82-84-86, ONTARIO-EST

Entrepôt

631-33-35-37 RUE DORION

LA REINE-MERE N'ASSISTERA PAS AU COURONNEMENT

LONDRES, 8. — La reine Alexandra, dont la santé est bien affaiblie, n'assistera pas aux fêtes du couronnement.

SEPT CHEVAUX PERISSENT DANS UN INCENDIE

Au cours d'un incendie qui s'est déclaré vers minuit, samedi soir, dans les écuries de M. Joseph Elie, à l'angle des rues Hibernia et Mullins, à la Pointe St-Charles, six chevaux et un poney ont été asphyxiés et brûlés. Il a été impossible de découvrir l'origine de l'incendie qui a détruit les écuries ainsi que la réserve de foin. A l'arrivée du chef de district Brière et des pompiers de la brigade de la Pointe St-Charles, l'intérieur des écuries n'était plus qu'un brasier ardent. En peu de temps, le feu était sous contrôle, mais vu la perte des chevaux, du foin et d'un grand nombre de harnais, les dommages sont considérables, en partie couverts par les assurances.

ON JOUE DU COUTEAU DANS UNE BAGARRE

Au cours d'une bagarre, samedi soir, à l'angle des rues Desrivières et Saint-Jacques, deux Italiens ont été frappés de coups de couteau. La police, informée de l'agression, a visité plusieurs maisons de pension de la rue Desrivières, mais n'a pu réussir à retrouver l'agresseur.

AMUSEMENTS

ORPHEUM AUJOURD'HUI 2.10 et 8.10 p.m.
Acteurs dramatiques de l'Orpheum dans 'BREWSTERS MILLIONS'
Très bas prix
Sem. pro. "The Lion and the Mouse".

His Majesty's Toute la semaine. Mat.: Merc. et Sam.
Le meilleur Comédie de Jérome K. Jerome MISS HOBBS
Prix : Soirées, 25c, 35c, 50 et 75c. Pas plus haut — Mat. Merc. et Sam. Tout le Théâtre réservé à 25c.
Semaine proc. "THE BLUE MOUSE" 62-5

PRINCESS CE SOIR A 8 HRS. 25c à $2.00
La troupe française de "MANON" Grand Opéra de Lavolle
ORCHESTRE AU COMPLET
Sem proch. J. K. HACKETT

THEATRE NATIONAL
Cloture de la saison 1911
CETTE SEMAINE
"RAFFLES" 62-6

ROYAL Matinée tous les jours Toute la Semaine
CAUGHT IN MID OCEAN
Incidents de la vie du Dr Crippen.
Semaine prochaine : "Run Pirates". 62-6

ROYAL TOUTE LA SEMAINE. Mat.: tous les jours.
CAUGHT IN MID-OCEAN
Incidents de la vie du Dr Crippen.
Semaine prochaine "A Workingman's wife".

FRANCAIS, cette semaine
Troupe française dans
"CLAUDINE AUX ARRETS"
et Italian Operatic Trio ; et 5 autres actes de Vaudeville. Matinée : 5c et 10c ; Soirée : 5c, 10c et 20c. 62-6

DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" RAPPORTENT BEAUCOUP. ANNONCEZ DANS LES COLONNES DE "LA PATRIE".

CONCOURS HIPPIQUE DE MONTREAL

Sous le patronage distingué de leurs Excellences le Gouverneur-Général et la comtesse Grey.

ARENA
Du 9 au 13 Mai

Première Représentation MARDI Soir à 7.45

Promenade en Musique par les Dragons

MATINEES A 10.30 Admission 25c.
Après-midi à 2.45 Admission 25c et 50c.
Soirées à 8.15 Adm. 25c et 50c. Sièges rés., $1.00

Spéciale représentation pour les enfants dans la matinée de samedi.

Admission : Adultes 25c, Enfants 15c, Sièges réservés, 50c.

Sièges réservés, $1, et insignes pour la saison, $5, en vente maintenant à l'Arena.

Les deux victimes, Carmelo LiParo et Caniso Cacearite ont été dirigés sur l'hôpital Général, où ils ont déclaré que leur agresseur était un Italien du nom de Carmelo Mirazzaza, demeurant rue S. Félix. Les policiers ont réussi à trouver le frère de l'assaillant qu'ils ont arrêté parce qu'il portait sur lui un stylet et un rasoir.

POUR LES BIENFAITEURS

de l'oeuvre de la Crèche de la Miséricorde.

La grand'messe annuelle pour les dames patronnesses et les bienfaiteurs vivants de l'œuvre, sera célébrée demain matin, à 6 1-2 heures, dans la chapelle des sœurs de la Miséricorde, rue Dorchester Est.

Tous sont cordialement invités.

LES MEDECINS HONNETES

et il y en a (pas les médecins d'affaires) qui encouragent leurs patients à se servir de "L'ONGUENT MECCA" pour plaies, brûlures, coupures, clous, blessures, enflures, ulcères, etc., etc., parce qu'il soulage et guérit. 25c chez tous les pharmaciens.

FOSTER-DACK CO., Toronto. 8-22

COURRIER DE SHERBROOKE

POUR L'EXPOSITION DE SHERBROOKE. — NOUVELLE COMPAGNIE. — GRANGE INCENDIEE.— MYSTERIEUSE DISPARITION.— ASSOCIATION DE TIR. — LES DEUX JAMBES COUPEES.

(Spécial à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 8.— A une assemblée spéciale des directeurs de l'Association Agricole des Cantons de l'Est, communication a été donnée d'une lettre officielle du gouvernement provincial, accordant une subvention annuelle de $8,000 à l'exposition de Sherbrooke, à la condition que la liste des prix soit elle-même portée à $15,000, soit $5,000 de plus que par les années passées. Jusqu'ici l'octroi accordé par le gouvernement n'avait été que $5,000.

— Une nouvelle compagnie à fonds social vient de se former à Sherbrooke sous le nom de "Eastern Electric Coy., Ltd.," et au capital-actions de $20,000. Outre le commerce en gros et détail d'appareils, instruments et accessoires électriques de tous genres, la nouvelle organisation s'occupera de la fabrication d'une ligne spéciale d'instruments nouveaux.

Les officiers et directeurs provisoires de la compagnie sont: MM. E.-H. May, président; Pierre Gauvin, vice-président; C.-Omer Biron, N.P., secrétaire-trésorier; F.-Amédée Biron, gérant. Directeurs provisoires: les officiers déjà nommés et MM. W.-J. Wiggett, Fred. Nadeau, Jos. Bellavance, G.-E. Witty, J.-O. Archambault, P. Biron.

— Une grange de la ferme E. Foster à Foster, a été détruite par les flammes avec tout son contenu. Une lanterne déposée près d'un cheval et renversée par celui-ci est la cause de l'incendie qui a causé des dommages évalués à un millier de dollars.

— Robert "Bob" Sanborn, un jeune immigrant anglais employé depuis quelque temps aux scieries Little, à Ayer's Cliff et demeurant avec la famille de son patron, est mystérieusement disparu de sa pension dimanche le 30 avril dernier. Le fait que le jeune homme est disparu en habits de travail, alors qu'il en avait de plus propres à sa pension, et qu'il y a laissé aussi une certaine somme d'argent gagnée par un travail assez ardu, fait soupçonner que quelque malheur a dû lui arriver.

— M. le chanoine Giraud, du diocèse de Poitiers, France, est actuellement en visite à Sherbrooke, l'hôte de Mgr Larocque.

— Une association de tir vient d'être organisée dans les rangs du 54e régiment de Sherbrooke. Les officiers de la nouvelle organisation sont: Président, le Lt.-Colonel Pelletier; secrétaire-trésorier, le capitaine Bourgoing; assistant secrétaire-trésorier, le sergent Marcotte; comité, les sergents Chapdelaine et Lessard et les caporaux Gosselin, Laforest et Charest.

— Mercredi soir, l'Académie St-Pierre, du séminaire, donnera une grande soirée littéraire et musicale à la salle du séminaire.

— Un pénible accident est arrivé sur la voie du Grand-Tronc, près de la rue Water, vendredi; un jeune garçon du nom de McLean, âgé d'environ 18 ans, a eu les deux jambes coupées par un train de fret. La victime a été transportée à l'hôpital St-Vincent de Paul.

NOUVEL HORAIRE DU GRAND-TRONC

(Spécial à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 8.— Par suite de l'entrée en vigueur, dimanche, d'un nouvel horaire du Grand-Tronc, la circulation des trains de voyageurs suivants se trouve affecté comme suit: Le "Scoot" qui était dû en gare ici, venant de l'Ouest, à 4.55 heures et venant de l'Est, à 6.35 heures p.m., arrivera dorénavant à 5.40 heures et 7.30 heures respectivement. Le convoi de nuit laissera la gare à 3.41 heures au lieu de 2.39 heures, et le train de l'après-midi, à 3.20 heures au lieu de 3.03 heures, tandis que le rapide du midi passera à 11.04 au lieu de 11,30 hrs.

LE POSTE DEVANT LE JARDIN DE L'ENFANCE

Les commissaires, sur recommandation du chef Campeau, ont acquiescé à la requête des Révérendes Sœurs du Jardin de l'Enfance de la rue Demontigny, et ont décidé de ne pas installer de poste de cochers rue de Montigny, à l'angle de la rue St-Denis. Le poste de la rue Ste-Catherine devra néanmoins disparaître, et il sera placé rue St-Hubert dans les conditions suivantes:

Le kiosque sera placé sur la rue St-Hubert, côté ouest, au nord de la rue Ste-Catherine, à vingt pieds plus haut que le No 306, la première voiture stationnant en avant du kiosque, et les autres devant occuper l'espace en arrière du kiosque jusqu'aux deux premiers poteaux de télégraphe situés sur la rue St-Hubert, et la balance des voitures sur la rue Demontigny, côté sud, à l'ouest de la rue St-Hubert.

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète, mal de dos. Le cliché ci-dessus est un modèle de la boîte.

UN PIONNIER DES CANTONS DE L'EST

CELEBRE LE 101e ANNIVERSAIRE DE SA NAISSANCE A ADDESLEY

(Spécial à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 8.—Peter Hamilton, venu d'Ecosse en Canada il y a plus de 80 ans et qui, depuis ce temps n'a cessé d'occuper au hameau d'Addesley, dans le comté de Mégantic, le même coin de terre qu'il prenait en forêt vierge il y a plus de trois quarts de siècle, a célébré samedi dernier le 101ème anniversaire de sa naissance.

Ce pionnier des Cantons de l'Est est encore frais et dispos, jouissant d'une santé de fer et d'une mentalité parfaite.

DU PLOMB DANS LES JAMBES

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 8— Un nommé Jimmy Dion, du Cap Blanc, s'en allait samedi, chercher du bois qu'il avait "sauvé" lors de la débâcle, et qu'il avait déposé sur un terrain de grève.

Le propriétaire du terrain s'y opposa.

Comme Dion insistait, l'autre lui tira un coup de fusil dans les jambes. Le fusil était chargé de plomb.

Dion a été pansé chez un médecin qui a extrait de ses deux jambes 34 morceaux de plomb.

LA MAISON PRATTE

Vient de recevoir les bois exotiques suivants: Acajou du Brésil et de San Domingo, Noyer de Perse, Ebène de Macassar, Coromandel, Amboine, Tulippe, et autres bois rares. Ces bois servent à la fabrication des pianos Pratte de différents styles et finis dont les prix varient de $350.00 à $800.00.

La durée et les qualités artistiques de ces instruments sont tout ce qu'on doit attendre d'un piano portant la marque "Pratte."

Nouveaux modèles à la FABRIQUE DE PIANOS PRATTE, 2502 Boulevard St-Laurent.

SURINTENDANT DU DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS A LA " PATRIE "

Nous annonçons, avec plaisir, à nos clients la rentrée de M. René Labelle comme surintendant du département des Impressions (Jobs) de la PATRIE.

M. Labelle vient reprendre la place qu'il a occupée avec tant de compétence pendant de longues années chez nous.

Pendant son absence il n'a pu qu'ajouter aux connaissances déjà acquises, et, avec l'outillage moderne et perfectionné, que possède la PATRIE, M. Labelle sera en position de donner toute satisfaction aux clients, de prendre les commandes les plus importantes et de les livrer avec toute la célérité possible et dans des conditions parfaites.

M. Labelle a cédé les intérêts qu'il avait dans d'autres entreprises pour consacrer exclusivement son temps

M. RENE LABELLE, surintendant du Département des Impressions de la PATRIE.

et ses connaissances au service de la PATRIE.

Faire l'éloge de M. Labelle c'est répéter ce que tout le monde sait: tous nos clients qui, dans le passé, ont eu à transiger avec lui savent de quelle compétence et de quelles connaissances il fait preuve dans ses relations et quel bon accueil il réserve à tous ceux qui entrent en rapport avec lui.

LES CANADIENS A LA CONFERENCE D'ARBITRAGE

La conférence sur l'arbitrage international, qui se rassemblera à "Lake Mohonk", dans l'Etat de New-York, du 24 au 26 mai prochain, promet d'offrir beaucoup d'intérêt. Les principaux orateurs qui y prendront la parole seront l'hon. sénateur Raoul Dandurand, M. Henri Bourassa, M. le juge Weir, le révérend Dr William Sparling, W. D. Lighthall, C. R.; l'hon. W. L. Mackenzie King, sir William Mulock, le baron d'Estournelles de Constant, etc., etc.

Sirop du Dr. Fred. Demers pour les enfants, toujours le même depuis vingt ans, est positivement le meilleur pour le sommeil, la dentition et contre les coliques. Demandez-le toujours.
lun-jno

CHUTE MORTELLE D'UN AVIATEUR

SHANGHAI, 8. — L'aviateur René Vallon, de Paris, s'est tué en faisant une envolée, samedi après-midi, au champ d'aviation. Il voguait à une hauteur de 300 pieds sur un biplan Sommer, quand le moteur stoppa. Sa femme assistait à l'expérience et fut témoin de l'accident. Vallon était en Chine depuis deux semaines, où il faisait des expériences.

LES LICENCES A LONGUEUIL

ON S'OPPOSE A L'OCTROI D'UNE NOUVELLE LICENCE DE BUVETTE POUR LE CERCLE LEMOYNE

(Spécial à la PATRIE.)

LONGUEUIL, 8 — Comme la PATRIE l'a déjà annoncé, le cercle Lemoyne, cercle social naissant, sollicite du conseil de ville l'octroi d'une licence de buvette.

Or, hier, au prône, M. le curé Payette, se disant d'ailleurs l'interprète de Mgr l'archevêque de Montréal, s'est vigoureusement opposé à l'octroi de cette nouvelle licence de buvette. Il voit des dangers sérieux pour la paix des familles et au moment où se poursuit un peu partout une croisade contre l'intempérance, Mgr Bruchési verrait avec peine, dit-il, augmenter le nombre des licences de buvettes à Longueuil.

Les contribuables sont invités à signer une contre-pétition s'opposant à la nouvelle demande de licence, et M. le curé espère que le conseil se fera un devoir de refuser la demande en question.

AU COLLEGE DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 8. — Le contrat de construction d'une nouvelle aile au collège de Lévis, vient d'être accordé par M. Lorenzo Auger, architecte, à MM. Shaienks & Frères, entrepreneurs de cette ville, pour une somme de $16,500.

Cette bâtisse aura 180 pieds de longueur sur 50 de largeur et sera divisée en trois parties à un, deux et trois étages. Elle est destinée à servir de logis aux sœurs qui font le service général à cette communauté. Le réfectoire des prêtres sera dans la partie à un étage. Dans la partie ouest on établira une buanderie pour toute la communauté.

Cette construction ne dérangera aucunement le service actuel. Les travaux d'excavations commenceront lundi prochain, et tout sera terminé pour le mois de septembre.

Suivant un ordre du Conseil provincial d'hygiène, le conseil municipal de St-Romuald a adopté un règlement, rendant la vaccination obligatoire, dans la paroisse, pour toutes les personnes qui n'ont pas été vaccinées depuis sept ans.

PERSONNEL

Le Dr L. J. Belliveau, de Shédiac, N. B., s'est embarqué samedi à Québec, pour un voyage de quelques mois en Europe. Il visitera la France, l'Espagne et l'Italie. Mme Belliveau l'accompagne.

La santé du Dr Belliveau laisse à désirer depuis quelque temps. Ses nombreux amis espèrent que le voyage lui fera beaucoup de bien.

Le Dr Belliveau est l'âme dirigeante du comité qui a décidé d'élever un monument au Père Lefebvre, le fondateur de l'université St-Joseph de Memramcook, à qui le peuple acadien doit une dette éternelle de reconnaissance.

AU THEATRE MAJESTY

On jouera "Miss Hobbs", œuvre de Jérôme K. Jérôme, au théâtre Majesty cette semaine.

L'intrigue commence par une querelle des jeunes Kingsearl, mariés depuis six mois; au retour du mari le matin suivant, on s'aperçoit qu'une certaine Miss Hobbs, ennemie du sexe fort, a fomenté la mésintelligence du jeune couple par ses conseils à Mme Kingsearl, qu'elle veut délivrer de son esclavage conjugal.

Pendant la querelle des époux, Miss Millicent Farey vient dire à Mme Kingsearl, qu'elle a cassé ses fiançailles avec Georges Lessop, à l'instigation de Miss Hobbs. Ce point de départ donne lieu aux situations les plus cocasses.

NOUVELLES DE JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE.)

JOLIETTE, 8.—Notre conseil municipal est bien décidé à faire respecter, cet été, le règlement relatif aux bêtes à cornes allant ou revenant du pâturage. Des avis viennent d'être donnés à ce sujet par M. Joseph Leduc, inspecteur de Joliette. Ces bestiaux devront être conduits aux moyens d'une corde. Le propriétaire ou le bouvier qui viendra en contravention du présent règlement s'expose à une amende de $20, et à défaut de paiement, à un emprisonnement de 30 jours.

— Madame André Perreault, née (Agnès) Laurin, est décédée à Joliette, ces jours-ci, à l'âge de 50 ans. Le service a été chanté par le Rév. J.-G. Perreault, parent de la défunte.

— Un concours de popularité vient d'avoir lieu en la paroisse de St-Cléophas de Brandon, entre Mlles Marie Martineau et Marie-Anne Massé, pour l'œuvre de l'église. Mlle Martineau l'a emporté par $243.50 de majorité. La recette totale s'est élevée à $537.50.

JOLIETTE, 8.— Une démonstration des plus sympathiques a eu lieu, mardi soir dernier, à l'hôtel Joliette, à l'occasion du départ de Joliette pour Ste-Scholastique, de M. l'avocat C. A. Hétu, autrefois de la société légale Dubeau et Hétu. Cette fête eut un caractère tout intime. Mtre J. Ad. Renaud, C.R., et doyen des avocats de Joliette s'est fait l'éloquent interprète de l'assemblée, pour offrir à M. Hétu ses meilleurs sentiments et ses vœux les plus ardents de succès dans la pratique de sa profession à Ste-Scholastique. M. Hétu répondit en termes émus et très heureux.

—Il est fortement question de réorganiser ici notre équipe de baseball. On sait que le club Joliette, fut, il y a deux ans, un des plus forts de la province. Il fut malheureusement dissous l'été dernier. Nous faisons des vœux sincères pour que ce sport intéressant soit de nouveau en honneur à Joliette.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

COLLEGE DE PHARMACIE

M. DAVID WATSON EST REELU PRESIDENT A LA REUNION GENERALE DE CETTE INSTITUTION.

Dans son discours à la réunion générale du collège de Pharmacie, le président M. D. Watson, a déclaré que l'année écoulée était la meilleure au point de vue éducationnel depuis les débuts du collège. L'institution était la seule du genre à donné des cours bilingues le soir aux élèves, leur permettant ainsi de conserver leur emploi dans les pharmacies.

Le bureau pour 1911-12 est ainsi composé: Président, M. D. Watson; vice-président, M. C. J. Covernton; trésorier, M. W. H. Chapman; directeurs, MM. Dr J. M. Aumont, M. Albert E. Pernard, T. R. Goulden, Léo J. Ryan, L. E. Tremble, O. H. Tansey, C. E. Scarff.

FEU MME B. DEGUISE

Les funérailles de Mme Benjamin Deguise, décédée à Hochelaga, ont eu lieu, ces jours derniers, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par le mari de la défunte, ses trois fils Ernest, Henri et Aimé, élève du collège de l'Assomption; son gendre, M. Henri Patenaude, et ses deux petits-fils, Robert et Roland Patenaude; ses beaux-frères, MM. V. Deguise, H. Gougeon, N. Deslauriers.

Remarqués dans le cortège: MM. les Drs Baril, Lafortune et Patenaude, MM. A. Tétreault, R. Dufresne, E. Larose, A. Patenaude, A. Dufresne, E.-C. St-Père, L.-J. St-Père, A. Richard, V. Varin, C. Deguise, C.-H. Deguise, J. Perreault, A. Lapointe, J. Raferty, A. Wilscam, O. Wilscam, J. Dubois, L. Gagnon, R. Handfield, A. Alarie. S. Du Paul, M. Douville, M. Robert, A. Chartrand, D. Chartrand, E. Goulet, H. Laporte, C. Labelle, J. Commeford, J. Ménard, M. Brochu et autres.

Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé H. Brisset, curé de la Côte St-Paul, assisté de MM. les abbés Magnan, de St-Edouard, et Pinault, d'Hochelaga.

CONCERT A TERREBONNE

(Spécial à la PATRIE)

TERREBONNE, 8. — Mercredi prochain, les élèves du collège St-Louis donneront, à la salle de l'hôtel de ville, un grand concert à l'occasion du 10e anniversaire de la fondation de leur fanfare.

Les anciens élèves sont tout spécialement invités à y assister. L'entrée sera gratuite.

COURRIER DE SOREL

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 8.

—M. Joseph Ferland, cultivateur, de Sorel, a récolté, l'année dernière, douze mille livres de tabac qui lui ont rapporté près d'un millier de piastres. Il a en outre récolté cinq milles minots de pommes de terre.

M. Ferland cultive toutes sortes de légumes, qui lui rapportent de gros profits. Ses troupeaux de volailles, de bêtes à cornes, de moutons, etc., sont de première classe. M. Ferland possède l'une des plus belles fermes du comté, qu'il sait exploiter avec intelligence et succès.

—Mgr A. X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, sera à Sorel, en visite pastorale, le 29 du mois de mai courant.

—M. Juste Matton, frère de notre concitoyen, M. Treflé Matton, est décédé il y a quelques jours, à West-Troy. Il était âgé de soixante-douze ans. Nos condoléances à la famille.

—Il y a quelques jours M. J. B. Poirier, comptable à la banque d'Hochelaga, et fils de M. Paul Poirier, bourgeois, de Saint-Aimé, a épousé Mlle Marie-Reine Casavant-Ladébauche, fille de M. Emile Casavant-Ladébauche, ingénieur mécanicien.

—Un joli bac avec machines à gazoline a été lancé, la semaine dernière, par M. Johnny Rousseau, électricien de la Cie Richelieu. C'est quelque chose de très nouveau qui a valu à son propriétaire les félicitations des sportsmen.

—Lundi, le 8 mai, M. Philippe Fontaine, gérant de la maison de commerce F. N. Chagnon et fils, de M. le Dr G.-H. Fontaine, de Verchères, épousera Mlle Angélina Vilandré, de cette ville.

—Le club nautique de cette ville a élu, mercredi, ses officiers pour l'année en cours.

Ce sont: M. G. E. Mathieu, avocat, président; M. Henri Emery, vice-président; M. Richard Bernard, secrétaire-trésorier; directeurs: MM. A. E. Pontbriand, M. le Dr J. F. R. Latraverse, M. Robert Dunn et M. J. A. Paulet.

—Jeudi matin ont eu lieu, à l'église paroissiale, les funérailles de Mme veuve Louis Brunelle, née Hermine Leroux, autrefois de Belœil.

—Nos zouaves ont commencé leur entraînement en vue des grandes fêtes qu'il y aura à Sorel, les 2 et 3 juillet prochain. On sait qu'alors tous les zouaves de la province viendront à Sorel et que l'on profitera de leur visite ici pour fêter la St-Jean-Baptiste avec un éclat inaccoutumé.

NOUVELLES DE LACHINE

(Spécial à la PATRIE.)

LACHINE, 8.—Dimanche prochain l'Union Saint-Joseph de Lachine célébrera le 35ème anniversaire de sa fondation par une grande fête. Il y aura grand'messe solennelle, procession par les rues de la ville, banquet, etc.

— Le conseil de ville a donné communication, à sa séance de jeudi dernier, d'un règlement venant du bureau d'hygiène provincial de la province de Québec, et rendant la vaccination obligatoire dans toute la province. Le conseil a adopté ce règlement et devra le mettre en vigueur.

— Monseigneur Bruchési viendra confirmer les enfants qui ont fait leur première communion il y a quelque temps, le 23 mai.

Goodwin's Limited — Propriétaires et Administrateurs de — **A. E. Rea & Co. LIMITED MONTREAL**

Le magasin ouvre à 8 hrs. a.m. — Lundi, 8 mai, 1911. — Le magasin ferme à 5.30 P.M., le samedi inclus.

D. LORNE McGIBBON, Président, J. W. McCONNELL, 1er Vice Prés., W. H. GOODWIN Dir.-Gérant.

ROBES ET COSTUMES

Pour le Concours Hippique.

Nous exposons de magnifiques costumes en satin avec jupe moderne et jacquet semi-box ou demi-ajusté — quelques uns des paletots ont des collets marins, d'autres genre châle et sont garnis de soutache militaire et de petits boutons de cuivre. Nuances: bleu marin, maron et noir.

Les prix de ces costumes varient de

$39.75 à $87.75

Costumes en Serge Blanche à $17.75 et à $19.75

Un beau costume en serge blanche a toujours l'air fort distingué et exclusif et c'est un vêtement qui ne devrait pas manquer dans votre garde-robe.

Ceux que nous vendons demain aux prix de $19.75 et de $17.75 sont du dernier chic. Les costumes à $19.75 sont à rayures fines et biaisés de satin, tandis que ceux à $17.75 sont en serge unie, sévèrement tailleur et seulement garni d'un col en satin noir.

L'un est aussi beau que l'autre et les deux donneront une grande satisfaction à l'acheteuse qui s'enrichit. $19.75 et... **$17.75**

Parmi nos maints Modèles il y a une Superbe Création en Marquisette Blanche Brodée à $33.75

Le modèle en une pièce richement brodé en noir et blanc, garni de dentelle d'Irlande fine et de boulets au crochet, a la jupe tunique mais bien ajustée, également richement brodée. Ce modèle, demain **$33.75**

En même temps demandez à voir nos autres modèles.

SOIES AMERICAINES

Ces tissus soie et coton ont toute l'apparence de la soie de haute classe. Nous en avons une excellente variété de couleurs.

En toute probabilité, ils dureront mieux que la soie pure. Prix régulier 49c la verge. Prix de mardi, la verge **37c**

Soies Japonaises pour Vêtements d'été à 19c, 33c, et 55c la vg

Soie Habutai japonaise d'une belle qualité légère, 23 pouces de largeur, toutes les nuances populaires, ainsi que blanc, ivoire, crème et noir. Prix, la verge **33c**

A 33c la verge, une soie plus épaisse, fini taffetas, 27 pouces de largeur, dans toutes les couleurs populaires, ainsi que blanc, ivoire, crème et noir. Prix, la verge **33c**

A 55c la verge, soie Habutai japonaise pure, 36 pouces de largeur, en blanc, ivoire, crème et noir. Une qualité que nous recommandons hautement à, la verge **55c**

—Rez-de-chaussée.

3 SPECIALITES EN LINGERIE

UN JOLI CACHE-CORSET, fait avec empiècement et garni d'entre-deux en dentelle Val., deux rangées de passe-ruban et boucles, bordure de dentelle autour du col et des entournures; il est fait pour être boutonné en avant avec jolis boutons de nacre. Tissu de bonne qualité, toutes les grandeurs. En vente mardi à.... **29c**

UNE ROBE DE NUIT EN NANSOUK, GENRE SLIP OVER, avec joli empiècement en broderie suisse; les coutures sont doubles et bien galonnées partout. Cette robe est taillée ample, garnie autour du col et des manches de bordure Val., ruban, trou-trou et boucles. En vente mardi à **89c**

Encore quelques-unes de ces combinaisons princesse — environ 15 douzaines à écouler en un jour. Elles sont en belle batiste, avec volant en linon plissé, deux rangées de belle dentelle Val. dans l'empiècement, belle bordure Val. autour du col et des entournures, ainsi que passe-ruban. La jupe est aussi garnie de jolie dentelle Val. Mardi **98c**

—Deuxième Etage, Nouvelle Bâtisse.

JUPONS A $2.75

JUPONS en soie moirée de très belle qualité, faits spécialement pour les jupes étroites. Ils ont un large volant en deux morceaux garni de plusieurs rangs de tuyauté. Couleurs: noir, marine et vert..... Mardi **$2.75**

BLOUSES MARIN A $1.50

BLOUSES MARIN POUR DAMES, faites avec petits plis et larges remplis, finies au bas du centre avec large pli box et grands boutons de nacre; un des styles a le collet matelot et les poignets retournés, garnis d'étroite soutache blanche. Une autre a un collet matelot garni de soutache de fantaisie marine et blanche. Grandeurs 34 à 42. Mardi **$1.50**

Blouses-Tailleur à $1.50

BLOUSES TAILLEUR POUR DAMES, dans quelques-uns des plus nouveaux styles de New-York. L'une a des plis Gibson et des groupes de petits plis, et est finie au bas du devant à effet dentelé, garnie de grands boutons de nacre, collet et poignets tuyautés de plaid berger. Une autre a des remplis et des groupes de petits plis, et est finie avec large pli box et boutons de nacre. Cette blouse a un revers détachable brodé en bleu, collet et poignets empesés. Grandeurs 34 à 42 ..... Mardi **$1.50**

— Deuxième Etage.

Le Concours Hippique

Demain, à l'ouverture du Concours Hippique, bien une belle tête de blonde et de brune se sentira dignement coiffée d'un de nos modèles recherchés. Pendant toute la durée de cette réunion sportive et sociale, nous continuerons l'exposition de créations uniques. Nous sommes certains que nos clientes de Montréal et leurs amies en visite, en profiteront.

Chapeau grandeur moyenne en blanc, au bord soulevé noir, garni de velours et garni d'une guirlande de myosotis et petites roses. **$14.50**

Beau chapeau en paille noire embelli de pointe d'Irlande et une superbe aigrette blanche véritable, soutenue par un choux le peluche vieux rose **$32.00**

Modèle chic et simple en tégale bleu-royal, garni d'une plume d'autruche non bouclée, et de velours bleu-royal. La couronne est recouverte d'une soie rayée assortie. L'ensemble fort distingué et unique **$18.00**

Batistes et Mousselines

Mousseline Sheerette d'un blanc pur, le tissu en vogue cette saison, légère et d'une belle apparence; les patrons comprennent des dessins de rayures et de carreaux, aussi effets cordés **15c**

2,000 verges de tissus lavables, lignes désassorties et lignes d'écoulement; dans le lot il y a des voiles, mousselines, organdies, dimitrés, toiles et repps — toutes couleurs, dessins unis et de fantaisie. Rég. 19c, 25c et 30c pour **10c**

Les meilleures batistes imprimées importées de France, beau fini, sans empois — 180 dessins et couleurs dans ce lot; les couleurs sont toutes garanties solides. Patrons appropriés pour robes de dames, rompers, chemises d'hommes, etc. **23c**

Les voiles sont parmi les tissus les plus nouveaux et les plus demandés. Nous en avons dans tous les plus nouveaux dessins et coloris: rayures, fleurs et dessins persans..... **30c**

Batiste bordée, la dernière nouveauté de New-York, 42 pouces de largeur, nouveaux dessins et coloris. Voyez ces marchandises dans la vitrine, et mieux encore, voyez-les au rayon des tissus lavables **40c**

Papier-Tenture et Decoration a la Maison

La preuve de la popularité croissante du papier-tenture comme décoration d'intérieur à Montréal, contrairement à la vieille coutume "blanchissage" qui existait du temps de nos pères, n'a jamais été mieux exemplifiée que durant toute la semaine dernière, alors que nos rayons étaient continuellement bondés de clientes désireuses de choisir leur papier-tenture dans nos nombreuses lignes à bon marché. Pour ceux qui n'ont pas encore pu être servis, nous offrons d'autres occasions spéciales pour mardi.

Lignes choisies de papier de chambres à coucher canadiens et américains, à..... 8c, 10c, 12½c et 15c

Lignes choisies de papier canadien pour passage, salle à dîner et boudoir à ..... 12½c, 15c et 20c

Excellentes lignes de papier-tenture pour salon, toutes couleurs, à ..... 22c, 25c et 30c

NOUVELLES SALLES D'EXPOSITION,

—Troisième Etage.

Ruban Duchesse de 5½ pouces, 25c

Nous vous offrirons demain un ruban en satin duchesse pure soie, à un prix très remarquable.

Ce ruban est juste ce qu'il faut pour chapeau de haute classe, boucles, ceinturons, etc., etc., et il est d'un fini particulièrement brillant. Couleurs: ciel, marine, copenhague, rose, vieux rose, champagne, tan, mordoré, brun, cardinal, améthyste, nil, réséda, mousse, myrte, argent, taupe, mauve, ivoire, blanc et noir; 5½ pouces de largeur. Spécial, la verge.. **25c**

Goodwin's Limited

AUDITION D'ELEVES

Une foule nombreuse se pressait, jeudi soir, dans la rotonde et les galeries de la vaste salle Stanley. On y remarquait plusieurs citoyens très en vue accompagnés des membres de leur famille; somme toute, une société choisie s'était donné rendez-vous à cette salle pour assister au récital de piano que donnèrent les élèves du professeur J.-A. Brunet. Ce fut un régal musical pour les assistants, un succès pour les élèves et un triomphe pour leur dévoué professeur. M. Brunet, un diplômé du Dominion College of Music, est le seul Canadien-français qui décrocha la médaille d'or à cette institution. Il s'est affirmé par le succès remporté jeudi, comme professeur de talent et musicien d'avenir. Ses élèves ont obtenu les applaudissements de l'assistance, et ont les a chargés de fleurs, tant l'auditoire a été charmé par l'exécution des divers morceaux où plusieurs des élèves révélèrent un tempérament artistique qui ne peut manquer de se développer par le travail et la constance.

C'est le professeur Max. Rohrer, un musicien distingué, qui avait accepté le patronage de cette audition que Mesdames Lafleur-Hamelin et MacMillan voulurent aussi patroniser en prêtant gracieusement leur concours.

Que dire des élèves inscrits au programme. Elles reçurent une ovation. C'est la petite Laurentienne Dozois, une fillette de 6 ans, dans l'interprétation de "Mélancolie" de W. Kuhe, qui a eu, pour ainsi dire, les honneurs de la soirée. L'auditoire a applaudi cette petite musicienne en herbe.

Félicitations à Mlles J. Robert, Gervais, Saver, Belleau, Bouvier, Lafontaine, V. Perron, C. Lefebvre, J. McPherson, Mme A.-E. Ricard et M. D. MacDonald, qui se sont taillés un fier succès dans leurs solis.

Les duos ont été rendus à la perfection, entr'autre "Ouverture de Trompettes" de Mendelshon. Somme toute, ce fut une délicieuse soirée musicale qui fait honneur au professeur et aux élèves, dont elle confirme les talents et les aptitudes. Succès au jeune professeur et félicitations aux élèves.

BEAUCOUP DE BRUIT UN PEU DE FUMEE

Un peu de fumée sortant de la salle à dîner Davies, 133 rue Saint-Pierre, entre Craig et Saint-Jacques, a fait faire une course à la brigade du centre, vers sept heures et demie, hier soir. Les rues étaient remplies d'une foule considérable qui s'en est retournée sans n'avoir rien vu. Il n'y a pas eu le moindre dommage.

LA GUERRE AU JEU

Le chef Campeau, alors que samedi soir, il faisait personnellement une tournée d'inspection, dans le but de voir si la loi de fermeture des buvettes était observée, découvrit un tripot où l'on jouait à l'argent, à l'angle des rues de Montigny et Saint-Laurent. Il fit faire aussitôt une razzia et fit arrêter le chef du tripot, un Italien du nom de Leon Rinsetti, et ses acolytes. On dit que Rinsetti qui comparaît ce matin devant les Sessions, est le mari de Mme Bosco qui fut blessée dans un restaurant, il y a 5 ans.

QUEBEC, 8.— M. A.-E. Doucet, ingénieur du Transcontinental, a déclaré que le G. T. P. construira bientôt de vastes élévateurs à grain dans le voisinage de l'Anse aux Diamants.

Evitez-la **Laissez cette importante question de l'alcool au médecin. Il y a trop de dangers pour vous décider seul. La Salsepareille d'Ayer est un tonique, elle est entièrement exempte d'alcool. Prenez-en ou non, suivant ce que dira votre médecin.**
J. C. Ayer Co., Lowell Mass.

La Patrie

Les routes

La "Gazette" proteste avec raison contre le mauvais état des chemins qui relient la banlieue à Montréal.

Ces routes sont abominables, scandaleusement tenues. Elles empirent d'année en année.

Et cependant, la commission des chemins à barrières ne cesse de prélever de l'argent sur tous les passants, comme si elle faisait son devoir envers les contribuables.

Ainsi que nous l'avons dit plusieurs fois, et comme le confrère le fait très judicieusement remarquer, cette commission des chemins à barrières, qui laisse les routes dans un abandon aussi dégoûtant, ne se compose que de représentants des gouvernements fédéral et provincial ; les vrais intéressés, les citoyens qui se servent de ces chemins et qui paient pour leur entretien, n'ont pas un mot à dire dans le choix des commissaires.

Où va l'argent provenant de la perception des péages ?

Les gouvernements devraient avoir honte de mettre la main sur cette source de revenus. Cet argent est extorqué, perçu sous de faux prétextes.

Nous avons suggéré, l'an dernier, un moyen extrême : refuser de payer aux barrières.

Si la commission persiste à rester en léthargie et néglige de réparer les routes, nous renouvellerons notre conseil de 1910 : "Citoyens, refusez de dégorger aux barrières."

Un "test case" serait intéressant. Nous ne croyons pas qu'il y ait un seul tribunal prêt à condamner les contribuables à verser des deniers dans la caisse d'un corps sans âme comme la commission des chemins à barrières.

Nous avons fait le tour de l'Ile et n'avons vu à l'oeuvre aucune équipe de la commission.

Les travaux de réparations ne sont pas encore commencés !

Quel montant la commission a-t-elle dépensé en 1910 pour réparer les routes ?

Quelle somme sera consacrée, cette année, à cete fin ?

Il n'y a pas à dire : les chemins doivent être tenus convenablement, et la PATRIE dénoncera la commission avec une énergie nouvelle tant qu'elle n'aura pas accompli son devoir envers le public.

En vérité, les propriétaires d'automobiles sont bien récompensés d'avoir montré leur esprit public en conseillant aux autorités provinciales d'augmenter la taxe dont ils sont frappés et d'appliquer le montant provenant de cette augmentation d'impôt à l'amélioration de la voirie !

La fermeture des buvettes

Les marchands de vin ont manifesté une entière soumission à la loi de fermeture de bonne heure: toutes les buvettes ont été fermées à 7 heures, samedi, et les épiciers au même moment ont cessé la vente des liqueurs.

Comme conséquence, les agents de police n'ont cueilli dans la soirée qu'une trentaine de pochards, tandis qu'ils ont coutume d'en arrêter chaque samedi soixante ou plus.

On doit donc conclure que non seulement le nouveau règlement diminuera la consommation des boissons alcooliques, mais elle atténuera aussi considérablement les abus.

Les partisans de la tempérance ne manqueront pas de s'en réjouir.

Maintenant que la soumission des commerçants de liqueurs a été parfaitement constatée, nous espérons que le service de surveillance sera laissé exclusivement aux soins de ceux que cela concerne et qui en sont chargés de par leur office.

La "Dominion Alliance" a dépensé beaucoup d'efforts pour faire édicter la nouvelle loi. Elle était naturellement anxieuse de voir comment la loi serait observée, et son secrétaire a personnellement observé, samedi soir, comme s'il n'eut eu confiance qu'en lui-même pour réprimer les infractions.

Une fois passé. Mais maintenant qu'on s'est rendu compte, nous croyons que M. Roberts ferait aussi bien de laisser la police faire son métier. Nos agents ne sont pas en tutelle; ils devraient pouvoir s'acquitter de leur devoir, même s'ils ne sont pas escortés par le secrétaire de la Dominion Alliance. La répression des délits appartient à l'autorité, et la police, en l'espèce, représente l'autorité.

A trop montrer de zèle, la Dominion Alliance ne ferait que créer une inutile irritation. La police surveille par métier; c'est dans l'ordre. Le même travail, accompli par un autre non revêtu de la même autorité devient de l'espionnage, et cette méthode n'est pas recommandable.

Laissons la police faire sa besogne!

La révolution triomphe

Le général Diaz a été trente ans le maître absolu, au Mexique. Mais, aujourd'hui, il est un homme qui dicte ses volontés à Diaz lui-même : c'est Francisco I. Madero, jeune, le chef du parti révolutionnaire, celui qui a assumé, au début des hostilités, le titre de président provisoire de la république mexicaine.

Après s'être mis à la tête du soulèvement, Madero a énoncé dans un manifeste les réformes administratives que le peuple était déterminé à revendiquer : dans son message au Congrès, à l'ouverture de la dernière session parlementaire, Diaz, sans toutefois avouer sa capitulation, inscrivait dans son programme les réformes réclamées par l'insurrection.

Puis le gouvernement de Diaz, éprouvé par beaucoup de défaites, dut entrer en pourparlers avec le parti révolutionnaire. Madero consentit à négocier le paix et mit comme condition essentielle du désarmement l'obligation pour Diaz de démissionner. Le président octogénaire accéda encore à cette demande. Non content d'une promesse secrète, le chef révolutionnaire exigea enfin que Diaz annonçât publiquement son intention de démissioner, et, après quelques jours d'hésitation, voyant que Madero allait reprendre l'offensive, Diaz s'est résigné à cette suprême humiliation : il annonce qu'il se retirera dès que la guerre sera finie.

Le successeur provisoire de Diaz a été désigné par Madero : c'est de La Barra, ministre des affaires étrangères. Mais il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant qu'il y ait une élection, et il est bien vraisemblable de croire que la nation, reconnaissante à Madero des services qu'il lui a rendus, lui décernera la plus haute dignité dans le gouvernement de la République.

Les évènements ont rapidement marché, au Mexique, depuis un an.

A la dernière élection présidentielle, en 1910, Madero posa sa candidature contre Diaz. Sous un prétexte quelconque, affirme-t-on, il fut arrêté et jeté en prison. Il y resta plusieurs mois, quoique aucune accusation précise n'eût été portée contre lui, et qu'on ne lui eut fait subir aucun procès. Madero a recouvré sa liberté l'automne dernier, en s'évadant, disent quelques-uns, libéré sous caution, annoncèrent après coup les organes du gouvernement. Aussitôt, il se mit à la tête des adversaires du régime actuel, et la révolution, après six mois de lutte, vient de remporter un complet triomphe.

L'effet de la révolution, grâce à la retraite consentie de Diaz, et au choix de son successeur par le scrutin populaire, sera de démocratiser l'administration mexicaine. Le désintéressement de Madero rendra ainsi fécond un mouvement qui aurait pu plonger le Mexique dans un état d'anarchie comparable à celui qui régnait avant que Diaz eût, de son indomptable autorité, implanté la paix par la force.

La déchéance de Diaz, après une longue carrière qui fut, dans l'ensemble, extrêmement utile à son pays, provient de ce que le gouvernement mexicain n'a pas su évoluer avec le courant moderne de l'opinion, mais a persisté, au contraire, à maintenir une sorte de monarchie absolue dans la République.

Avec la prochaine administration, choisie par la nation, le peuple mexicain va essayer d'inaugurer un système de gouvernement analogue à celui qu'ils admirent chez leurs voisins du nord : un gouvernement par le peuple.

LA POLITIQUE

M. Borden va tâcher de tirer tout le parti possible de l'absence de sir Wilfrid Laurier. On annonce qu'il partira au milieu de juin pour une tournée politique dans l'Ouest, qu'il a déjà tout parcouru un peu avant sir Wilfrid Laurier lui-même. En y retournant, le chef de l'Opposition compte sans doute qu'il aura le dernier mot, dans cette partie du pays, qui n'est pas la moins importante. L'Ouest mérite déjà les égards, puisqu'il envoie trente-quatre députés au Parlement. Mais que sera-ce après le recensement, lorsque l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la Colombie auront, ensemble, vingt députés de plus? Nous comprenons, certes,, que, dans cette contrée où les forces se multiplient si vite, sir Wilfrid Laurier et M. Borden cherchent à recruter leurs futurs et plus solides appuis. N'oublions pas que la force numérique, base de la représentation parlementaire, se déplace à une vitesse accélérée de l'est à l'ouest.

—o—

Sans une promesse imprudente de M. Fielding, il parait que le gouvernement au lieu de simplement ajourner la session, aurait protégé les Chambres.

Mais le ministre des Finances a pris envers le président Taft, sur l'honneur, l'engagement que le Parlement canadien ratifierait le traité dès la présente session. A vrai dire, la chose ne sera pas plus tôt faite, avec un ajournement, mais, M. Fielding aura, à la lettre, tenu parole au président des Etats-Unis.

LE PROGRES A MONTREAL

Les autorités municipales vont se trouver dans un beau pétrin : la loi qui taxe les propriétaires pour les pavages permanents exécutés devant leur propriété est tellement impopulaire que personne ne veut d'améliorations.

Les protestations des intéressés pleuvent à l'Hôtel-de-ville.

Dans certaines rues qui doivent être pavées, tous les propriétaires ont protesté. Il y en a qui ont eu recours au ministère du notaire. On parle de "quo warranto," etc.

Bref, la machine municipale va rester en plan et l'on ne fera pas dix verges carrées de pavages permanents !

En vérité, une jolie situation pour Montréal qui a besoin de tant d'améliorations.

Si ceux qui ont fait adopter la loi en question s'étaient un peu rendu compte de l'état d'âme de la masse des propriétaires de notre ville, ils auraient compris qu'ils condamnaient l'administration civique à de formidables entraves.

On a voulu innover ?

Mais qui croira qu'il soit sage de faire dépendre le progrès d'une cité du bon vouloir de certains groupes, quelque respectables qu'ils soient?

Pourquoi n'applique-t-on pas tout simplement la loi?

Tant que l'on n'adoptera pas pour l'embellissement de Montréal les méthodes en usage dans les grandes métropoles, nous nous heurterons à toute espèce d'embarras et d'ennuis.

Tout se fait et se commet impunément à Montréal dans le domaine de la construction.

Croit-on que l'on permettrait en Europe d'employer du bois pourri et des matériaux de mauvaise qualité dans l'érection des maisons privées ou des établissements commerciaux, comme on voit cela même dans les endroits les plus fashionables?

Pourquoi la ville permet-elle de construire une maison de brique rouge ou jaune à côté d'une maison de pierre ou vice-versa ?

Si l'on avait ici la moindre conception de l'art ; si l'on avait quelque souci de la beauté d'une ville, croit-on que le peuple n'exigerait pas la constitution d'un conseil d'ingénieurs et d'architectes qui aurait à se prononcer sur toutes les constructions ?

Tout est à faire et à refaire, si nous voulons que la métropole du Canada devienne une ville digne de figurer au nombre des grandes cités.

CHRONIQUE

Il y a des mères qui battent leurs petits dans de sottes colères, qui vergent de toute leur force brutale les membres frêles des mignonnes créatures, parce que les pauvrets ont renversé des plats, heurté des meubles, crié un peu trop fort, et que sais-je encore? Quelquefois, et c'est aussi horrible que vrai, on s'irrite parce que l'enfant sourit dans toute son innocence, alors que la mère est en proie à quelque sombre hantise, et ce sourire candide agace; on veut des pleurs, et l'on frappe.

Ne dites pas que cela ne peut être vrai.

Ces choses-là je les ai vues. J'ai regardé aussi de pauvres petits venir se blottir, tout confiants, dans les jupes maternelles, et que l'on repoussait durement, parce que l'on était de mauvaise humeur. Et plus tard, l'on demandera à ces enfants-là, la même somme d'amour, de dévouement que donnent les fils à qui l'on a toujours appris à aimer et à respecter, en les aimant et en les respectant.

Faut-il les gâter alors? me demanderont celles qui n'ont jamais compris que les extrêmes. Les gâter! Certes non, puisque c'est leur voler du bonheur, leur préparer une vie laide et désenchantée, leur assombrir tous les horizons, en faire des parias enfin!

Non, pas les gâter, nos petits, mais les élever avec tout notre cœur, s'appliquant à deviner les petites âmes qui s'ouvrent souriantes, et ne demandent qu'à s'épanouir sous nos caresses. Il faut comprendre les délicatesses de ces cœurs naïfs, saisir les aspirations à peine précisées, afin de savoir comment orienter ce jeune être pour que dans la vie, il marche heureux, en faisant le bien. Suivez-le pas à pas, le pauvret, faites-lui tourner les obstacles, montrez-lui les périls, adoucissez-lui les angles, laissez-le s'accrocher parfois aux ronces afin qu'il connaisse les épines, mais restons toujours bonnes, indulgentes, fermes et justes, restons les mères!

Quelles bonnes impressions vous graverez au cœur de vos petits, en leur voilant vos colères aux moments les plus critiques, et si, alors que vous êtes brisées par les chagrins qu'un enfant vous cause, vous devez user de tact, de modération et de tendresse, pour bien lui faire sentir que sa conduite vous attriste profondément, vous l'attacherez entièrement à vous, tandis que les coups le rendraient plus entêté et plus hypocrite.

Je me rappelle un incident. Un bambin avait gravement manqué à sa mère, et le fouet s'imposait. Mais c'était bien dûr de frapper le petit corps, et le Papa en était bouleversé, et Bébé restait froid,tout son visage durci de révolte. Soudain il voit des pleurs dans les yeux de son père. Pourquoi que tu pleures? fit-il dans un grand cri.

—Parce que tu as fait le méchant!

Et ces mots font sangloter l'enfant qui jamais plus, on ne fut obligé de fouetter, tant ces larmes-là ont fait fructifier la semence généreuse dans son tout jeune cœur.

—o—

Je caressais l'autre jour les cheveux blonds d'un gracieux petit garçon.

—Que feras-tu mon chéri, lorsque tu seras grand?

—Un avocat, reprit la mère d'un ton triomphant, n'est-ce pas Jean ?

Et Jean d'agiter sa toison d'or en signe approbateur.

Jean a six ans et son sort est fixé. On a décidé pour lui, sans savoir s'il en aurait les aptitudes,qu'il serait avocat. Peu importe si cet enfant a en lui d'autres aspirations, on les refoulera soigneusement, on fera mourir à petit feu l'idéal de ce jeune être, on ne s'en préoccupera pas; l'enfant est à eux, ils lui ont donné la vie et l'éducation, et s'il n'est pas heureux dans la vocation choisie alors qu'il était au berceau'—c'est qu'il a la tête croche! Voilà!

Parfois, il y a des révoltes, des luttes et les pauvres parents sont consternés; cela dérange tous leurs projets et ce n'est vraiment pas raisonnable. Certes, l'opinion des parents expérimentés est très précieuse dans les graves décisions, et ce serait ingratitude de ne la pas consulter, mais ceux-là doivent peser avant leurs goûts, ceux des enfants. Et ceux qui se sacrifient à chaque instant pour les petits hésiteraient-ils devant la meilleure immolation?

Non s'ils pensent que leur vie achève, et que celle de leur fils commence.

Nous n'avons pas le droit de martyriser, ni l'être physique, ni l'être moral de nos enfants, et ce n'est pas les élever que de les contraindre à une obéissance passive obtenue par la cruauté et la terreur.

Madeleine

LE SUCCESSEUR DE SIR A. P. PELLETIER

Comment Sir François Langelier a été nommé. — L'hon. A. Turgeon, candidat.

L'on rapporte, et le "Witness" se fait l'écho de cette rumeur, que Sir François Langelier n'a accepté la charge de lieutenant-gouverneur que sur les instances réitérées des autorités fédérales.

Sentant la mort venir, Sir C. A. P. Pelletier envoya, il y a quelques semaines, sa démission à Ottawa. Sir François, pressenti par le premier ministre, déclina l'honneur qui lui était offert.

On dit que les amis de l'hon. A. Turgeon firent des démarches auprès du gouvernement fédéral pour le faire choisir comme lieutenant-gouverneur. Sir Lomer Gouin aurait fortement épousé la cause de son ancien collègue. Sir Wilfrid aurait eu à ce sujet des entrevues avec M. Turgeon. Ce dernier se serait déclaré prêt à habiter Spencer-Wood et aurait annoncé la nouvelle à ses intimes.

Sur les entrefaites, de fortes influences sont intervenues en faveur de la nomination de Sir François qui fut prié de revenir sur sa décision.

Sir Wilfrid ne vit alors d'autre issue possible à la situation que de confier la succession de sir P. Pelletier au juge en chef de la Cour Supérieure de Québec.

Les amis de M. Turgeon en furent naturellement fort désappointés.

Sir François a été assermenté samedi même, et il saura, ainsi que nous l'avons dit déjà, remplir les hautes fonctions de lieutenant-gouverneur avec honneur pour lui et pour notre province.

Dieudonné Dupré, accusé d'avoir volé un cheval à M. P. Hiney, a été condamné à six mois de prison, ce matin, en cour de police.

LES RETRAITES EN FRANCE

LES OUVRIERS FRANCAIS N'APPROUVENT PAS LE PLAN DU GOUVERNEMENT ET ONT DECIDE DE BOYCOTTER LES PENSIONS DE RETRAITE.

PARIS, 8—Les socialistes français sont dégoûtés de voir que les plans de la république, pour le soulagement des ouvriers sont loin d'être aussi avantageux que ceux des radicaux anglais. Tandis que les pensions pour les vieillards de Lloyd George ne requièrent pas un seul sou déboursé de la part du bénéficiaire, les ouvriers français doivent contribuer une part proportionnelle à celle de l'état afin d'avoir droit à la fameuse pension de retraite.

Aussi les ouvriers français ont-ils décidé de boycotter les pensions de retraite. La loi doit venir en force au mois d'août et avant cette date tous ceux qui veulent en bénéficier doivent donner leurs noms au plus proche hôtel-de-ville, Mais les inscriptions sont très peu nombreuses. A Paris, jusqu'à présent, il y en a 37,000 sur un nombre de 1,500,000 ayant droits.

La retraite est obligatoire. Le patron retient neuf francs sur le salaire annuel de chacun de ses ouvriers, six francs sur le salaire des ouvrières et quatre francs et demie sur ceux des ouvriers mineurs.

Le patron verse lui-même sa contribution annuelle à la caisse de retraite à laquelle l'Etat paye soixante francs par an pour chaque ouvrier.

Au bout de trente ans, l'ouvrier a droit à une pension annuelle de 360 francs.

La grande objection des ouvriers à ce système, c'est qu'on leur retienne une portion de leur salaire pour un avantage dont ils ne sont pas sûrs de vivre assez pour bénéficier.

APPLICATION DU MOTEUR A EXPLOSIONS AUX NAVIRES

(Service spécial de la PATRIE)

BERLIN, 8 — La ligne Hambourg-Américaine vient d'annoncer que le premier transatlantique mû par des moteurs à explosions fera la traversée de Hambourg à New-York vers la fin de l'année.

Huit navires munis de moteurs à explosions sont actuellement en construction en Allemagne et vont révolutionner la navigation océanique. Les nouveaux navires seront dépourvus de cheminée, ce qui leur donnera une apparence originale.

Les navires à moteurs que la Hambourg-Américaine fait actuellement construire déplaceront de 6300 à 2000 tonnes. La place énorme prise dans les navires actuels par les chaudières et la soute à charbon pourra être consacrée à l'emmagasinage d'un plus grand nombre de colis.

LES FOUILLES SOUS LA MOSQUEE D'OMAR

LONDRES, 8—Une lettre reçue de Jérusalem annonce que Sheik, le gardien de la Mosquée d'Omar, a reçu une somme de $25,000 pour permettre aux explorateurs du syndicat anglo-américain, de faire des excavations dans le rocher sacré sur lequel est érigé le temple. Le gouverneur de la Turquie aurait reçu une plus grande somme.

On croit que les archéologues sont parvenus à obtenir des reliques sacrées, cachées par les Juifs avant que la ville de Jérusalem fut saccagée par les Romains.

MALLES POUR L'EUROPE

Les malles pour l'Europe seront fermées comme suit au bureau de poste durant la semaine prochaine.

Lundi à 7.45 a.m., par le Kronprinz Wilhelm, et à 6 p.m., malle supplémentaire.

Mardi, à 7.45 a.m., par le Lusitania, et à 6 p.m., par le Majestic

Mercredi, à 7.45 a.m., par l'Amerika; à 6 p.m., malle supplémentaire, à 7.45 a.m. par La Provence et à 6 p.m., malle supplémentaire.

Vendredi à 7.45 a.m. par le Philadelphia; à 10.30 am., par le Virginian et à 6 p.m., par le Celtic.

Samedi, à 12.30 p.m., par le Canada.

Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6 h. p.m., et les autres matières avant 5 p.m.

PREMIERE REUNION

Du conseil de ville de la Pointe-Claire

POINTE-CLAIRE, Qué., 8. — Le nouveau conseil de ville de Pointe-Claire a eu sa première réunion à l'hôtel-de-ville, le 2 courant. Etaient présents: Son honneur le maire A. Lesage et MM. les échevins Cartier, Mabaffy, Martin, McBride, Milne et Philips. Après que le maire et les échevins eurent prêté le serment d'office, M. l'échevin Martin fut nommé pro-maire ; M. J.L.-V. Mallette, le président de l'A-A-d'A., Pointe-Claire, fut engagé comme secrétaire-trésorier et M. H. A. Hutchin, C.-R., fut nommé avocat de la ville.

Des comités furent nommés pour étudier la question des chemins et de l'eau, l'échevin McBride accepta la présidence du comité des finances.

Le Conseil tiendra ses assemblées le premier jeudi de chaque mois, à 7 h. 30 p. m.

L'assemblée fut ajournée à mardi le 9 courant.

L'ASSERMENTATION DE SIR F. LANGELIER

NOUVEAUX DETAILS SUR CETTE CEREMONIE SOLENNELLE.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 8. — Au rapport que nous avons publié, samedi, de la cérémonie de l'assermentation du nouveau lieutenant - gouverneur, Sir François Langelier, nous devons ajouter les détails suivants :

La cérémonie a eu lieu dans la salle du Conseil Législatif, devant une foule nombreuse. Un grand nombre de dames rehaussaient de leur présence, l'éclat de cette cérémonie.

Le nouveau lieutenant-gouverneur a été assermenté par M. Boudreault, greffier du Conseil Privé, devant Sir L. A. Jetté, juge en chef de la Cour d'Appel.

La cérémonie s'est faite suivant l'usage et après avoir prêté le serment d'allégeance, Sir François Langelier reçut les félicitations de centaines de citoyens qui allèrent tour à tour lui serrer la main.

La voiture du lieutenant-gouverneur était escortée d'un détachement des Hussards Canadiens. Les militaires de l'Artillerie Royale étaient présents avec fanfare et présentèrent les armes au passage du lieutenant-gouverneur pendant que la fanfare jouait "Dieu sauve le Roi."

L'état-major était très nombreux et comprenait les principaux officiers des divers régiments de Québec.

MORT DE M. L'ABBE MICHEL BOISSEAU

ARGYLE, Minn., 8 — M. l'abbé L. M. Boisseau, curé de la paroisse d'Argyle et doyen du diocèse de Crookston, vient de mourir après une longue et douloureuse maladie. C'est avec regret que le diocèse reçut cette triste nouvelle de la mort du saint prêtre.

M. l'abbé Boisseau était né à Ste-

M. L'ABBE L. M. BOISSEAU, curé d'Argyle, Minn., décédé.

Scholastique, comté des Deux-Montagnes, le 19 avril 1861. Il avait fait ses études classiques et théologiques au Petit Séminaire et au Grand Séminaire de Montréal. Fait prêtre, il avait d'abord été en mission à Labelle, Qué., puis à Crookston, Ont. Il était curé d'Argyle depuis 1907, alors qu'il succéda à l'abbé Tapin.

Le défunt sera vivement regretté de ses paroissiens, à cause du bien qu'il avait fait autour de lui, sans bruit inutile, sans ostentation.

Il laisse plusieurs parents au Canada et parmi ceux-là, trois frères, MM. Arthur et Jules Boisseau, — ce dernier journaliste — de Montréal, Félix, de Piedmont, Qué.

Les obsèques ont eu lieu avec un tel éclat, que l'on déclare n'avoir jamais rien vu de semblable dans le diocèse.

ARRIVEE DE SOPWITH

NEW-YORK, 8. — Tom Sopwith, le fameux aviateur anglais qui a remporté le prix de $20,000 du baron De Forest pour la plus longue envolée en aéroplane, est arrivé à New-York, hier, sur l' "Amerika". Il a rencontré le comité de l'Aero Club d'Amérique et il prendra part au meeting d'aviation qui sera tenu à Philadelphie durant la dernière partie du mois.

DEMANDEZ UN

AUTO-TAXI

POUR

Mariages, Baptemes, Théatres, Concerts,

ETC., ETC.

Confort et diligence réunis

TELEPHONES :

EST 1700

CANADA AUTO & TAXI CO.

MONTREAL.

47-j-n-o.

TAPIS ET PRELARTS

Durant cette semaine, nous nous occupons particulièrement de vos couvertures de plancher. Pour toute pièce de votre maison, nous avons un rug, un tapis ou un prélart. Venez maintenant tandis que notre assortiment est au complet.

$1.00 PAR SEMAINE

S. L. ROUTTENBERG & CO.,

738, rue Ste-Catherine Est, Près Panet.

Vetements d'Eté chez

M. MARCHAND

Les plus Jolies et les plus Nouvelles Robes venant de New-York

La collection est très remarquable et comprend des robes en foulard, lingerie, marquisette, tulle, chiffon et mulle.

Offre Spéciale d'une Valeur Extraordinaire $7.95

Pour être exact nous ne connaissons pas de magasin à Montréal qui offre rien de semblable à moins de $12; notre prix ordinaire pour une telle robe distinguée serait $10.00, mais nous vendrons ces robes... .... à $7.95

Elles sont en mulle de la meilleure qualité, joliment garnies d'entre-deux et de médaillons dans les nuances les plus fashionables de rose, azur, écru et blanc.

PLUSIEURS AUTRES MAGNIFIQUES CREATIONS confectionnées pour vendre de $15.00 à $35.00 offertes à prix très modérés.

M. MARCHAND,

284 rue Ste-Catherine Ouest

LE SUPPLEMENT DU COURONNEMENT AU CATALOGUE DE BIRKS

Est prêt depuis le 1er de Mai

Demandez-en un Exemplaire.

CONTENU : Bijouterie du couronnement en or, souvenirs du couronnement en argent sterling, nouvelle bijouterie en or pour mariage, nouvelles épingles à ruban, nouveaux articles en boites pour cadeaux de noces, et autres nouveautés.

Henry Birks & Sons, Limited,

Bijoutiers, Montréal.

Les Rois, les Princes, les Présidents

quels qu'ils soient, trouveront un plat bien convenable dans les savoureuses petites sardines "Skipper." Les "Skippers" sont assez bonnes pour réjouir un épicurien et assez peu dispendieuses pour que vous en ayiez tous les jours. Pourquoi pas ? Elles diffèrent tant des autres.

Sardines SKipper

Seuls propriétaires: Angus Watson & Co., Newcastle-on-Tyne, Angleterre.

"Restez souriant—Il y a toujours des Sardines Skipper"

Agent : Kenneth H. Munro, 333 Coristine, Montréal.

8.50 A.M. Daily — 7.10 P.M. Daily

DEUX TRAINS

MATIN ET SOIR

8.50 a.m. Wagons-salon directs et Wagons "Standard" de jour

7.10 p.m. Wagons-lits directs éclairés à l'électricité et wagons "standard"

Ces deux trains partent de la Gare Windsor pour

NEW-YORK - BOSTON

Billets à la gare Windsor ou 220 rue St-Jacques. Neil Mooney, agent général. Téléphone 1939.

Rutland R. R.

8-13-19

IL ABAT DEUX CHIENS ENRAGES

Belleau, l'émule de Dillon, qui causa toute une sensation, ces jours derniers, sur la rue Delisle, en tirant du revolver sur la foule, a comparu samedi en cour de police. Le Dr Picotte, médecin de la prison, a déclaré que l'accusé n'était pas encore en état de répondre à l'accusation portée contre lui.

Le magistrat a alors remis la cause à huitaine, alors qu'un expert aliéniste aura préparé un rapport sur l'état mental de Belleau qui loge temporairement à l'infirmerie de la prison.

CHRONIQUE OUVRIERE

Au comité général du Parti Ouvrier de Montréal, hier, on discute plusieurs questions d'un haut intérêt pour la classe ouvrière.

Une nombreuse et intéressante assemblée du Parti Ouvrier de Montréal, a eu lieu, hier matin, sous la présidence de M. David Giroux.

Une lettre du club ouvrier Saint-Jean-Baptiste faisant allusion au manque de protection contre le feu qu'il y a présentement dans les établissements industriels de cette ville pour la vie des ouvriers et ouvrières ainsi qu'aux conditions hygiéniques, a soulevé une vive discussion, au cours de laquelle on a fait ressortir la négligence des autorités compétentes.

Sur motion des délégués Lynch et Kelly, il fut résolu que copie de cette lettre soit envoyée aux commissaires, au gouvernement de Québec et au conseil municipal de Maisonneuve avec prière d'agir.

Il est pris connaissance d'une lettre du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, disant qu'il avait été décidé à la dernière réunion de ce corps d'organiser une réception à l'hon. M. Fisher et autres ministres australiens à leur retour des fêtes du couronnement et invitant le Parti Ouvrier à nommer un comité de cinq membres pour agir conjointement avec celui du conseil.

L'assemblée décide de se rendre à cette invitation, et MM. Alp. Verville, Gustave Francq, Ovide Proulx, R. Lynch et J. T. Foster sont élus membres de ce comité.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du club ouvrier Maisonneuve dans laquelle il est dit que ce club a décidé de se prononcer vivement en faveur de la subdivision du comté Hochelaga.

Le Dr Larose, du club ouvrier Maisonneuve a fait un éloquent plaidoyer en faveur de cette réforme qui s'impose et a démontré les nombreux avantages qui en résulteraient pour la classe ouvrière, surtout au point de vue de la représentation.

Sur motion régulière, cette lettre est reçue et confiée au comité de législation avec mission de prendre action.

Il est lu une lettre de M. A. Charest, secrétaire du comité de propagande, dans laquelle ce dernier donne sa démission pour des raisons valables. Après avoir entendu ses explications, l'assemblée décide d'accepter sa démission et M. Richard Lynch est nommé pour le remplacer.

Il est nommé ensuite un comité de trois membres, composé de MM. Foster, Brunet et Lynch, pour faire la traduction de la constitution du français à l'anglais, avec l'entente que, en cas d'erreur, la version française sera considérée comme le texte officiel.

—o—

Les avantages réels que la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers donne à ses adhérents.

Il nous fait plaisir de pouvoir démontrer encore une fois aujourd'hui, que les unions internationales donnent souvent plus en bénéfices de toutes sortes, qu'elles ne reçoivent en réalité de leurs unions subordonnées en Canada. Au commencement de la semaine nous disions que le secrétaire-financier de l'union locale No 134, des charpentiers-menuisiers avait reçu un chèque au montant de $200 pour être remis à la veuve d'un membre décédé récemment.

Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir dire que M. Ovide Proulx, le secrétaire-financier de la même union, a reçu du bureau général de la Fraternité Unie, un autre chèque de $200 pour être remis à la veuve de F. X. Dubois qui laisse en outre trois jeunes enfants pour déplorer sa perte.

Un dernier avantage est accordé à tous les charpentiers-menuisiers pour entrer dans l'union. Pour trente jours, c'est-à-dire du 1er mai au 1er juin, le prix d'entrée sera de $2.50.

Au 1er juin, l'initiation sera augmentée à $8.00, et $5.00 en plus pour tout ex-membre qui se sera laissé arriérer depuis le 1er avril 1910.

A vous d'en profiter. Pour informations, s'adresser les soirs de réunion:

Local 134, tous les lundis, Temple du Travail, 301 rue St-Dominique.

Local 1127, tous les lundis, Temple du Travail, 301 rue St-Dominique.

Local 178, tous les vendredis, Temple du Travail, 301 rue St-Dominique.

Local 1270, tous les samedis, Temple du Travail, 301 rue St-Dominique.

Local 1244, tous les samedis, "Alexandra Rooms," 314 Ste-Catherine O.

Local 1558, tous les vendredis, Tétraultville.

—:o:—

M. Poynton visite les principaux points de Montréal.

Plusieurs dirigeants du mouvement ouvrier à Montréal ont promené, hier après-midi à travers les rues de cette ville, M. A. Poynton, le député orateur du parlement d'Australie et qui fut lui-même l'un des chefs ouvriers les plus autorisés de son pays.

M. Poynton est parti hier soir pour Québec, d'où il s'embarquera pour Londres afin d'assister aux fêtes du couronnement.

Notre visiteur s'est déclaré enchanté de ce qu'il a vu.

—o—

M. Sam. Landers, d'Hamilton, organisateur général, de la "United Garment Workers of America", qui assistait à l'assemblée fut invité par le président à dire quelques mots.

M. Landers dons les talents oratoires sont bien connus, se dit très heureux d'être venu à cette réunion, ajoutant qu'à son retour dans la province d'Ontario, il sera en mesure de dire aux camarades, qu'à Montréal, le parti ouvrier est prospère.

M. Landers parla de la grande popularité dont jouit de plus en plus, le député ouvrier de Hamilton Est, M. Studholme, et ne croit pas que les libéraux et les conservateurs réunis seront assez forts aux prochaines élections pour le battre.

Avant de prendre son siège, M. Landers, exhiba ses deux cartes de membre du Parti Ouvrier d'Ontario, et du Parti Ouvrier du Manitoba.

Au chapitre des affaires nouvelles M. Joseph Ainey, appuyé par le délégué Larocque, proposa que le comité de législation s'occupe de la création d'une carte de membre uniforme pour le parti Ouvrier de la province de Québec.

Sur interpellation de la part de certains délégués, M. l'échevin Nap. Turcot, qui est délégué au comité général en qualité de membre du Club de la Partie Nord, est invité à donner des explications sur sa présence à une réunion récente du club libéral de Maisonneuve.

Après avoir entendu les raisons de M. Turcot qui a dit qu'il avait répondu à l'invitation par politesse mais qu'il avait décliné l'honneur d'occuper aucune charge; l'assemblée l'exonora de tout blâme.

L'union locale No 455, des barbiers informe le Parti, qu'elle a endossé son attitude sur la question de la réciprocité.

Au début de la séance, les créances suivantes sont reçues: E. Provost, pour le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal; P. Lapointe et J. Roy, de l'Union No 134, des charpentiers-menuisiers; X. Mayer, G. Martel,, C. Thibault, A. Beaudoin et J. Daguirre, du club Mont-Royal; Germain, Poirier et Terroux, de l'union ,No1266 des cordonniers.

Le club Mont-Royal informe le comité général que sa séance d'inauguration aura lieu le 11 du courant et invite les officiers du Parti et tres à y assister.

—o—

L'Excursion des typographes à Saint-Hyacinthe.

Les membres du comité de l'excursion de l'union typographique Jacques-Cartier, No 145, se sont transportés hier à Saint-Hyacinthe et ont pris tous les arrangements nécessaires pour cet intéressant voyage qui aura lieu comme on sait, le 19 juillet prochain.

D'après les informations qui nous ont été données ce matin, cette excursion sera sans contredit la plus intéressante de la saison, car les membres du comité ont pensé jusqu'aux moindres petits détails ...et rien ne clochera.

—o—

Le club Ste-Marie sera réorganisé sur des bases solides.

Quoiqu'on en dise, le club ouvrier de la division Ste-Marie, n'est pas encore mort et dimanche prochain, il y aura à 10 heures de l'avant-midi, dans la salle Dionne, une grande assemblée, dans le but de s'occuper de sa réorganisation sur des bases solides.

Plusieurs orateurs bien connus se feront entendre et tous les anciens membres ainsi que tous les citoyens du quartier sont cordialement invités.

Les membres de la section de croquet sont surtout priés d'être présents sans faute.

—:o:—

Pour les cordonniers de l'union locale No 266, des cordonniers.

On nous prie de rappeler aux membres de l'union locale No 266, des travailleurs en chaussures de la B. S. W. U., que c'est à l'assemblée de mercredi prochain que se fera l'élection des trois délégués qui devront prendre part à la grande convention de St-Paul, Minn.

Avis donc à tous les membres d'être présents sans faute.

—:o:—

Belle réunion en perspective du club ouvrier St-Jean-Baptiste ce soir.

Le club ouvrier St-Jean-Baptiste tiendra son assemblée régulière ce soir, à la salle Lebeau, 777 Sanguinet. De très importants rapports seront présentés par les comités de propagande et du dernier concert et bal.

A l'issue de la séance, il y aura une discussion contradictoire sur l'article premier du programme du parti ouvrier : "Assurance d'Etat gratuite aux ouvriers, contre la maladie, les accidents, le chômage et la vieillesse."

—:o:—

Au club ouvrier de la partie Nord, ce soir.

Il y aura ce soir une grande assemblée spéciale du club ouvrier de la Partie Nord pour discuter une question d'actualité qui ne manquera pas de soulever un vif débat.

Que tous les membres sans exception soient présents sans faute.

—o—

Appel spécial aux apprentis relieurs.

Tous les apprentis relieurs sont spécialement invités d'assister à l'assemblée régulière de l'union locale No 91, qui aura lieu, mercredi soir au Temple du Travail, salle No 2. Tous sont priés de s'y rendre de bonne heure autant que possible.

Des questions du plus haut intérêt leur seront soumises.

—o—

Réunions ce soir, 2e lundi du mois.

—Union No 134 des charpentiers-menuisiers, Temple du Travail.

—Union No 1127, des employés de manufactures, de portes, châssis, etc., Temple du Travail.

—Union No 428 des monteurs en chaussures et ouvriers en "turns", salle Dionne.

—Union No 349 des peintres, Temple du Travail.

HENRI BOURDON.

MME PETER GREEN, JR.

DE DESORONTO, ONT.

Dit: Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est le meilleur Sirop pour la toux dont elle a fait usage

Elle écrit : "Le SIROP DE PIN DE NORVEGE du Dr Wood est le meilleur sirop pour la toux dont j'ai fait usage. Mon bébé avait un très mauvais rhume. Je lui donnais des remèdes prescrits par le médecin mais cela ne paraissait pas diminuer sa terrible toux. Jusqu'au moment où je me suis procuré une bouteille de ce fameux sirop, j'en ai actuellement à la maison pour les enfants et je crois que je ne pourrais pas m'en passer. Je désire vous remercier pour tout le bien qu'il a procuré à ma famille.'

Le SIROP DE PIN DE NORVEGE du Dr WOOD possède toutes les qualités que donnent aux poumons pour leur bonne respiration, le Pin de Norvège qui combiné avec l'écorce de cérisier sauvage et autres médecines pectorales en font la plus grande préparation connue pour la toux, et toutes les maladies de la gorge et les troubles aux poumons.

Cette préparation enveloppée dans un papier jaune ; la marque de commerce est formée de trois pins ; le prix chez tous les marchands est de 25 cents.

Manufacturé seulement par The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.

PATRONS DE LA PATRIE

No. 4115.—Robe pour fillette, 4 grandeurs, 6-8-10-12 ans. Matériaux 4 1-4 verges en 32 pour 8 ans.

COUPON

Patron No. 4115

Nom .....

Rue .....

Ville .....

Province ou Etat .....

Mesure de buste .....

De taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron, pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

Deux heures et demie sur la table d'opération.

Le spécialiste ne peut extraire la pierre de la vessie.

Les Pilules de Genièvre la font passer

Joliette, P.Q.

"Durant le mois d'août dernier, je me rendis à Montréal pour consulter un spécialiste, car j'avais souffert terriblement de la pierre dans la vessie.

"Il décida de m'opérer, mais il me dit que la pierre était trop grande pour pouvoir l'enlever et trop dure pour pouvoir l'écraser. Je revins chez moi et c'est alors qu'un ami me conseilla d'essayer les GIN PILLS.

Elles soulagèrent ma douleur. J'en pris deux boîtes et je retournai voir le spécialiste. Il me dit que la pierre était plus petite mais il ne put l'enlever bien qu'il eut travaillé pendant deux heures et demie. Je revins chez moi et continuai à prendre les GIN PILLS, et à ma grande surprise, je me débarrassai de la pierre par les voies naturelles.

"Les GIN PILLS sont le meilleur remède au monde, et parce qu'elles m'ont fait tant de bien, je les recommanderai tout le reste de ma vie!"

J. ALBERT LESSARD.

50c la boîte, 6 pour $2.50, chez tous les marchands, argent remis si elles ne vous soulagent pas. Boîte-échantillon gratuite. National Drug and Chemical Co.—Dépt. Z. D. Toronto.

Les véritables Gin Pills fabriquées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, ne sont vendues que dans cette boîte.

LE DRAME DE ST-LEONARD

LE PROCES D'HORMISDAS TREPANIER. — L'ACCUSE SEMBLE ETRE CELUI QUI S'Y INTERESSE LE MOINS.

(De l'envoyé spécial de la "Patrie.")

TROIS-RIVIERES, 8.— Le procès d'Hormisdas Trépanier, accusé du meurtre de Maurice Plouffe, commencé véritablement mercredi dernier, entrera dans sa phase aiguë, cette semaine. En effet, c'est demain que l'on commencera l'interrogatoire des six ou sept personnes auxquelles l'accusé a fait des aveux, entre autres deux abbés, les vicaires de Ste-Eulalie et St-Léonard.

Comme bien on pense, l'habile défenseur de Trépanier, Mtre Désy livrera une

BATAILLE SANS MERCI

à la Couronne au sujet de l'admissibilité des déclarations compromettantes faites par le supposé meurtrier.

La partie sera rude, et la bataille intéressante. Les batteries de Mtre Désy sont dressées depuis longtemps. Elles n'attendent que le signal pour faire le coup de feu.

De leur côté, MM. C.-A. Wilson et Philippe Bigué, les substituts du procureur - général n'entendent pas être pris au dépourvu, et se préparent aux surprises qui leur sont réservées. Ils sont confiants de rester maîtres du terrain, une fois les fumées de la bataille dissipées.

Jusqu'ici les séances n'ont pas été excessivement intéressantes, si l'on en excepte toutefois celle de vendredi, alors que, malgré tout l'odieux de la chose, le fils de l'accusé témoignait contre son père.

Ce dernier, si ce n'est en cette circonstance excessivement pénible pendant toute la semaine a semblé porter un médiocre intérêt aux procédures dont dépend sa vie. Il paraît se soucier bien peu du dénouement que cette affaire pourrait avoir, tellement qu'il aurait dit à son défenseur:

LAISSE-MOI DONC PENDRE,

je suis toujours pour mourrir un jour ou l'autre."

"Il est très dévot, toutefois, et prie avec beaucoup de ferveur," nous dit le gouverneur de la prison, M. Hector Bourassa. A ce dernier qui lui demandait, il y a quelques jours, s'il avait des appréhensions sur l'issue de son procès, il a déclaré ce qui suit: "J'ai mis mon affaire entre les mains du Bon Dieu. Il arrangera tout cela pour le mieux."

SEANCE DE SAMEDI.

La cour n'a siégé que deux heures au plus, durant l'avant-midi de samedi. Elle ne devait ajourner qu'à une heure de l'après-midi, mais une objection importante, présentée par la défense au sujet de certaines déclarations faites par l'accusé à l'huissier Ovila Champagne, l'a abrégée. Ce dernier, le vendredi matin, 3 mars, fut envoyé au domicile de Trépanier par le docteur Cloutier, qui voulait que l'accusé parût comme témoin à l'enquête du coroner.

A cet effet on lui avait remis un "subpœna", pour faire l'assignation régulièrement. Or, quand il revint avec Trépanier, ce dernier lui aurait fait certaines déclarations importantes.

Mtre Bigué voulut les faire répéter par l'huissier Champagne, au cours de sa déposition.

Mtre Désy s'y objecta fortement, disant que cette démarche, ordonnée, par le coroner, faisait nécessairement partie de l'enquête, et que ce qui pouvait avoir eu lieu se rapportant à l'accusé, à partir du moment où elle fut décidée, jusqu'à la clôture de l'enquête, ne pouvait être produit comme preuve contre son client. Il cita à l'appui de sa prétention, diverses autorités et certains articles de l'Acte de la Preuve.

Mtre Bigué répondit que les citations de son confrère ne se rapportaient pas au cas présent.

Finalement l'honorable juge Tourigny, treuvant l'objection excessivement importante, déclara qu'il étudierait le cas posé sous toutes ses formes, et qu'il rendrait sa décision lundi matin à l'ouverture de la séance.

ABRAHAM FLEURY

juge de Paix de St-Léonard, fut le premier témoin entendu. Le jeudi soir, 2 mars dernier, le docteur DeSerres, Ovila Champagne, Eugène et Hector Doucet, sont venus lui demander de les accompagner à l'endroit où avait été découvert le cadavre de Maurice Plouffe. Il s'y rendit. Chemin faisant il constata des traces fraîches de traîneau venant du 8e rang, où est la demeure de Trépanier, et allant jusque près du cadavre.

Mtre Désy, en transquestion, lui posa les deux principales questions qui suivent:

Q.—Le docteur DeSerres, en votre présence, après avoir fait un examen du corps, n'a-t-il pas dit que la victime ne devait être morte que depuis une demi-heure tout au plus?

R.—Oui, je le jure.

Q.—Vous avez remarqué que la victime portait des blessures à la gorge?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Sur le serment que vous avez prêté, ces blessures auraient-elles pu être causées par les crampons d'un fer à cheval?

R.—Je ne le pourrais dire.

Le témoin suivant,

M. OVILA CHAMPAGNE

huissier de St-Léonard, ne déclare rien de bien nouveau. Comme le précédent, il parle des traces de voiture vues dans le 8e rang.

Le vendredi matin, 3 mars, lendemain de la découverte du cadavre, le coroner Cloutier lui remit un "subpœna", vers 8 heures et demie, lui demandant d'aller chercher l'accusé qu'il voulait entendre à l'enquête qui allait s'ouvrir.

Au moment où il s'approchait de la demeure de Trépanier, il remarque que toute trace de voiture autour de la maison et des bâtiments avait été soigneusement grattée. L'accusé vint au-devant de lui. Il lui fit part de l'objet de sa mission, lui disant que le coroner aimerait à le voir afin de savoir s'il ne pourrait pas identifier un nommé Plouffe dont le cadavre avait été trouvé la veille sur le chemin public.

Trépanier lui a alors dit : " Je ne vois pas de quelle utilité je pourrais vous être."

Le témoin le fit consentir à aller à l'enquête, toutefois. Trépanier monta dans la même voiture que lui. Durant le trajet ils conversèrent ensemble.

Q.—Racontez donc cette conversation, demanda alors Mtre Bigué.

C'est à ce moment que Mtre Désy fit l'objection dont nous avons parlé plus haut.

Le tribunal réservant sa décision jusqu'à lundi, Mtre Bigué demanda alors l'ajournement jusqu'à ce matin, à dix heures.

Il reste encore une vingtaine de témoins à entendre. On croit que le procès se terminera vendredi.

Ensuite s'instruira aussitôt l'affaire Baribeau.

Pourquoi aller chez

E. A. Martineau

pour votre nouvelle

TAPISSERIE

Parce qu'il a le stock, l'assortiment et des prix variant de 5c à $3.75 la pièce simple. Bordures pour convenir.

E. A. Martineau,

Le Magasin de Tapisseries,

341 Notre-Dame Ouest.

4-6-8-10

La forte influence de la période Empire apporte de la distinction à nos

Chapeaux Garnis

et donne une merveilleuse note de charme et de nouveauté à ces créations exclusives.

Larges bords roulés qui se réclament de la période des chapeaux Napoléon, richement mais simplement garnis de rubans et de fleurs aux douces nuances pastel; ils révèlent ce sens du bon goût si hautement développé dans tous nos modèles de la saison.

Des avantages exceptionnels sont offerts à toutes les femmes qui désirent un style à la fois attrayant et avenant et qui en même temps comprennent toutes ces caractéristiques distinctives.

HENRY MORGAN & CO., LIMITED

MGR BRUCHESI A WESTMOUNT

C'était grande fête religieuse, à l'église Saint-Léon de Westmount, hier soir, Monseigneur Bruchési présidait à la confirmation d'une centaine d'enfants, garçons et filles, de la paroisse. Le coquet petit temple était tout illuminé et décoré et les fidèles, en grand nombre, assistaient à l'imposante cérémonie.

C'est l'archevêque de Montréal lui-même qui fit aux enfants, deux éloquentes instructions, en français et en anglais, et qui chanta le salut solennel, mitre en tête, avec tout le cérémonial des grandes solennités, que dirigeait M. l'abbé Gauthier, curé de la paroisse.

Au cours de son allocution, Mgr. Bruchési déclara avec fierté que 30 000 enfants avaient reçus cette année, dans son diocèse, le sacrement de confirmation.

Durant toute la cérémonie, le chœur sous l'habile direction de M. Romain Pelletier, organiste, chanta le Veni creator.

La fête se termina vers 9 h. par un salut solennel au Saint-Sacrement, pendant lequel le chœur chanta plusieurs chefs-d'œuvre de la musique religieuse.

Le public se retira très impressionné de cette imposante cérémonie.

REMEDE DE LA NATURE CONTRE LA TOUX

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase est le remède le plus imité du pays.

Quoi donner aux enfants contre le croup et le rhume, voilà le problème que les mères ont maintenant à résoudre. La plupart d'entre elles choisissent finalement le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase et ne font une règle de toujours en avoir à la maison.

Ce remède renferme de la graine de lin, de la térébenthine et d'autres ingrédients bien connus d'une valeur incontestable pour la guérison des rhumes. Il est agréable à prendre, à tel point que les enfants en usent avec délices.

L'usage de cet excellent médicament est si général que plusieurs imitations ont été lancées sur le marché. Toutes lui ressemblent de nom seulement. Elles ne sont pas faites d'après la même formule et elles ne portent pas non plus le nom du Dr Chase.

Vous savez ce que vous pouvez attendre de l'emploi du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase mais vous ne sauriez avoir grande confiance sur la réputation de l'article imité.

Sur chaque bouteille du véritable sirop on trouvera le portrait et la signature d'A. W. Chase, l'auteur du fameux Livre de Recettes. C'est là une mesure de protection pour vous et vos enfants. Voyez bien à avoir le véritable, lors même qu'il coûterait quelques centins de plus. 35c la bouteille, grandeur pour famille, 60c ; chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Etalage attrayant de

Cravates pour Dames

en rapport avec le Concours Hippique

Il y a un intérêt particulier dans cet étalage de cravates et tours de cou, en ce qu'il fait appel non seulement aux dames qui considèrent non seulement le concours hippique comme un évènement mondain, mais encore plus à celles qui y participeront effectivement.

Assortiment de cravates blanches unies et en piqué de couleurs délicates, dessins corrects, qu'on peut obtenir pour 30c à 85c chacun.

Etalage complet et très attrayant de combinaison irlandaise tout-à-fait appropriée pour cette occasion, modèles nouveaux et originaux, de $7.00 à $12.00.

Choix immense de jolis collets de marins et de jabots assortis, comme sur l'illustration, en mousseline avec dentelle et entredeux, à $1.35 $1.50 et $3.00.

Nouveautés dans les Echarpes et les Voiles pour Autos

Nous avons un assortiment d'écharpes, de jolis modèles et des nuances exquises, en dentelle, chiffon et crêpe de Chine. Prix $5.00 à $25.00.

Voiles pour autos, un très grand choix de ce qu'il y a de plus nouveau et de plus recherché comme nuances. Prix $1.50 à $4.00.

BEAUCOUP DE DAMES ACHETENT A PRESENT, PARCE QU'ELLES SE RENDENT COMPTE QUE TOUTES NOS LIGNES ETANT COMPLETES, LES OCCASIONS DE CHOISIR SONT PARTICULIEREMENT AVANTAGEUSES.

AVIS

Henry Morgan Company Limited ont en préparation une vente très extraordinaire de Gants de Dames, qui devra par sa nature être particulièrement intéressante pour les dames de Montréal et des environs.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED.

ON TROUVE LES RESTES D'UN HOMME SUR LA GREVE

PARSBORO, N.E., 8.— La partie inférieure du corps d'un homme a été trouvée sur la plage à Bulls Bluff, près de la rivière Diligente samedi soir. Une enquête a été tenue par le coroner, hier soir, mais il a été impossible d'établir l'identité des restes. Le corps était dans un état de décomposition très avancé. Toute la partie supérieure du corps manquait et le seul vêtement qui couvrait les restes était un caleçon. Des bas, une paire de chaussures et un pantalon ont été trouvés près du cadavre ainsi qu'une flanelle rouge contenant des restes de vertèbres humains. On croit que c'est là le corps de Everett Allan qui s'est noyé à Port Greville, l'automne dernier en faisant le flottage des billots.

LES USINES DE LA Q. R. L. & P. CO.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 8.—La "Quebec Railway, Light and Power Company" a fait installer à ses usines de la rue Prince-Edouard un système entièrement nouveau de transformateurs électriques, ainsi que deux nouvelles dynamos.

Ces améliorations coûteront : $150,000.

LES VOLTIGEURS A L'EGLISE

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 8 — Le neuvième régiment Voltigeurs de Québec a eu hier une parade d'église. Il a assisté à une messe spéciale à Saint-Malo.

VENTE ANNUELLE

8 MAI — 13 MAI, 1911

MONTREAL, Mai 1911.

MADAME,

Nous serons heureux d'être honorés de votre visite à notre VENTE ANNUELLE DE GANTS qui aura lieu du 8 au 13 Mai.

Nous nous sommes assurés pour cette circonstance, un choix tout-à-fait merveilleux de GANTS PERRIN dont la qualité, l'élégance et le style sont réputés dans le monde entier. Nous ne pouvons les offrir que pendant la durée de cette vente, à des prix exceptionnellement bas.

Vos très respectueusement dévoués,

PARIS KID GLOVE STORE,

Téléphone: Up. 1068. 140 rue Peel, (près l'Hôtel Windsor)

Gants Courts

Gants en Chamois

Chamois lavable de qualité fine, nuances naturelles ou blancs. ***$0.69***

Gants Français en Chevreau

Derniers styles et dernières nuances. Tans, bruns, castor, gris, blancs et noirs. ***$0.69***

Gants de Chevreau Extra

Toutes les nuances à la mode, remarquablement souples, peaux choisies. Prix réguliers : $1.25 à $2.00 .... ***$0.89***

Gants Longs

Gants de Chevreau 8 boutons

Mousquetaires, nuances noires, blanches et tans ***$0.89***

Gants Glacés en Chevreau 12 boutons

Mousquetaires, au coude, nuances tans, brunes, champagnes, noires et blanches... ***$1.29***

Gants Glacés en Chevreau 16 boutons

Mousquetaires, à l'épaule, nuances tans, brunes, champagnes, noires et blanches... ***$1.49***

Gants pour Hommes

OCCASIONS VRAIMENT EXCEPTIONNELLES, CHAQUE PAIRE EST GARANTIE.

PARIS KID GLOVE STORE

140 RUE PEEL

6-8-10-12

Les champions les ont terrorisés

Les National ont débuté très brillamment en vainquant les Tecumseh sur leur propre terrain

NOTRE EQUIPE EST DE TOUTE PREMIERE VALEUR

TORONTO, 8. — Dans une partie de crosse d'exhibition jouée ici samedi dernier et à laquelle plus de 2,000 personnes assistaient, les National de Montréal, champions de la N. L. U. en 1910, triomphèrent des Tecumseh par le résultat final de 5 à 3.

Ce premier succès des nôtres obtenu contre un club de toute première valeur, dans une ville étrangère, nous permet d'espérer beaucoup pour l'avenir.

Nos joueurs ont à cœur de maintenir haut et ferme la réputation qu'ils ont acquise au prix de sacrifices et de travail constants; s'ils continuent à marcher dans la voie qu'ils se sont tracée au début de la saison, ils récolteront sûrement le fruit de leurs labeurs.

Pour un début, ce fut plus que satisfaisant samedi dernier, de part et d'autre, le jeu fut conduit avec beaucoup de connaissance de cause et méthode.

La partie qui se jouait "pour rire", fut cependant entreprise sérieusement et les joueurs y mirent du leur, tout comme s'il s'était agi d'une lutte pour le championnat.

Le home comme la défense brillèrent de cet éclat accoutumé.

Les combinaisons rapides et bien calculées qui firent l'admiration des foules l'année dernière, furent encore souvent en évidence, dans cette première joute.

Le National de 1911 privé des services de Lalonde, sera-t-il aussi puissant que celui de 1910?

Oui, assurément si ceux qui le composent veulent se donner la peine de mettre à profit les connaissances et le talent indiscutables que tous possèdent à un degré égal.

Nous n'entreprendrons pas d'adresser des louanges à quelques-uns des nôtres qui ont semblé jouer avec plus d'éclat que les autres.

Tous ont également contribué à la victoire et tous méritent des éloges.

Pitre et Dupras sont deux acquisitions dont la présence sur l'équipe fera grandement plaisir aux nombreux supporteurs et amis du National.

A Toronto, ils ont créé une excellente impression et ont été souvent applaudis.

Bien que le National jouissait depuis longtemps d'une réputation excellente, leur victoire de samedi causa tout de même une surprise presque générale. Mais en bons sportsmen qu'ils sont, les Tecumseh ne purent s'empêcher de déclarer après la partie qu'ils avaient eu affaire à plus forte partie. De là la défaite qu'ils ont subie.

La joute d'avant-hier, peut se résumer ainsi:

Au début, la balle fut lancée près des buts du National, mais Gagnon était à son poste et il repoussa habilement cette attaque, mais L'Heureux n'en fut pas moins forcé de repousser plusieurs balles dangereuses. Un peu échauffé par les attentions un peu familièrement rudes de Felkers, un coutumier de la chicane, notre gardien des buts voulut jouer du bâton et attrappa cinq minutes de repos. La partie devint alors excitante et après treize minutes de jeu, Durkin compta le premier point de la partie pour l'équipe de Querrie.

Malgré les bousculades un peu rudes de Rowntree, la balle fut portée aux environs des buts adversaires par nos vaillants canadiens, et à son tour, Rowntree déplut à l'arbitre qui dut aller faire une petite méditation de cinq minutes, sur l'art du jeu. La balle revint près des buts de L'Heureux, où l'on fut témoin de très belles passes. Pitre et Gauthier étaient à leur poste et arrêtèrent plusieurs coups dangedangereux. La première période se termina sans autre incident, Tecumseh ayant eu l'avantage durant la majeure partie du temps.

Tecumseh, 1 ; National, 0.

A la seconde période, il suffit d'une minute à Pitre pour déjouer la surveillance de son adversaire et pour compter le premier point des "Habitants."

A la reprise le jeu devient très rapide, National est maintenant à l'attaque des buts de Kinsman, la balle retourne au centre du terrain où McGregor et Secours semblent vouloir donner une exhibition de lutte, ce qui vaut vingt minutes de repos à chacun. Pendant quelques minutes, la balle voyagea entre les buts des deux équipes puis revint près des buts du National où Pitre, Secours et Lamoureux surent la garder loin du filet, malgré les efforts inouïs des hommes de Querrie. McKenzie, pour avoir passé Pitre par-dessus la clôture de la grande estrade, reçoit cinq minutes pour cet effort.

Le jeu est maintenant à l'avantage des "Canayens", après de savantes passes entre Catta et Gauthier, Eugène compte le second point pour le National.

Dès la reprise commencée, Kinsman dut repousser un coup dangereux de Jack, puis la balle fit une tournée du côté des buts du National mais fut bientôt de retour devant les filets des Indiens. Cattarinich se blessa à la jambe et pour égaliser les chances, Durkin dut se retirer. Puis le timbre annonça la fin de la seconde période.

National, 2 ; Tecumseh, 1.

A cause d'un accident qui lui était arrivé au cours de la période précédente Dorkin, aux grands applaudissements des partisans de Tecumseh, fut remplacé par Charlie Querrie, néanmoins, les habitants s'emparèrent de la balle et l'emportèrent du côté des buts des Indiens, puis, pour une bousculade à sa façon, l'ami Felker dut encore aller se reposer. McGregor fit de très belles passes, mais Catta et Gagnon ne s'en laissèrent pas imposer, et en quelques instants, la balle fut de nouveau autour des buts de Kinsman.

Charlie Querrie fit alors des siennes, et ses équipiers le suivirent, mais ils se heurtèrent contre une barrière infranchissable formée par L'Heureux, Catta et Gagnon, Jack Laviolette qui jouait comme un lion porta secours au fameux trio en portant la sphère à l'autre bout du champ.

Le National eut quelque repos, le jeu se résumait à des passes dans le voisinage du filet de Kinsman. Rowntree ramena cependant la balle vers les buts de L'Heureux, mais le Peau-Rouge ne put réussir à tromper l'œil de notre gardien des buts. Charlie Querrie à son tour tenta l'épreuve par un "side-shot" rapide et très habile, et il manque le filet d'un pouce à peine.

La période se termina sans plus de succès pour les Indiens, le National retournant au repos avec l'avantage d'un point sur les adversaires.

National, 2; Tecumseh, 1.

Au début de la quatrième période, il était facile de voir l'anxiété des partisans des indiens, à cause de l'avantage du National. Au signal de l'arbitre, le jeu commença par une vigoureuse attaque près des buts des "Habitants," mais Gauthier s'empara de la sphère, et fit une superbe course vers les buts de Kinsman. Yeaman pour "bousculade illégale," alla se reposer. A ce moment le jeu devint rude. Dulude s'étant emparé de la balle, l'emporta vers l'extrémité de ses buts et la jeta à Didier, le "sur-émule" de Lalonde qui lança avec succès la balle dans le filet.

National, 3; Tecumseh, 1.

Furieux, les Indiens se ruèrent à l'attaque et Gauthier essaya de compter mais sans succès. Le foule poussa les Indiens à jouer comme des lions, ce qui eut pour effet de donner aux nôtres un regain d'activité. Dupras réussit ainsi à enregistrer un autre point.

Nationa, 4; Tecumseh, 1.

Le National continua le jeu avec avantage et au cours d'une mêlée près des buts de Kinsman à laquelle Laviolette et Dussault prirent une part active, la balle pénétra dans le filet de Kinsman.

National, 4; Tecumseh, 1.

Les Indiens ne se découragèrent pas, et descendirent tous vers les buts des habitants qu'ils mirent en danger.

Querrie surtout déploya toute son activité et réussit si bien qu'au bout de trois minutes de jeu il troua le filet.

National, 5; Tecumseh, 2.

McGregor en trente secondes met une autre balle au crédit de ses coéquipiers. Le gong annonce ensuite la fin de la partie, et la victoire du National par un scpre de 5 à 3.

POSITION DES EQUIPES

National.		Tecumseh.
L'Heureux	Buts	Kinsman
Cattarinich	Points	B. Green
Gagnon	Couverts	Yeaman
Duckett	1ère défense	McKenzie
Clément	2e défense	Graydon
Secours	3e défense	Rowntree
Dulude	Centre	Felker
Gauthier	3e attaque	Collins
Laviolette	2e attaque	J. Green
Pitre	1ère attaque	Durkin
Lamoureux	Intérieur	McGregor
Dupras	Extérieur	McDougall

Arbitre: Jim Cavanagh; juge du jeu: Jack Kelly, de Brantford.

SOMMAIRE

Première période		
1—Tecumseh	Durkin	13.00
Deuxième période		
2—National	Pitre	1.00
3—National	Gauthier	14.30
Troisième période		
Pas de points.		
Quatrième période		
4—National	Pitre	2.35
5—National	Dupras	8.00
6—National	Dussault ou Laviolette	6.00
7—Tecumseh	Querrie	3.00
8—Tecumseh	McGregor	.30

Résultat final:

National, 5 ; Tecumseh, 3.

Joueurs punis: Première période, Yeaman, 10 minutes; Felker, 10 minutes; L'Heureux, 10 minutes ; Rowntree, 5 minutes; Secours, 5 minutes. Deuxième période, Dulude, 5 minutes; Secours, 20 minutes ; McGregor, 20 minutes; McKenzie, 10 minutes. Troisième période, Felker, 5 minutes. Quatrième période, Yeaman, 10 minutes.

La Crosse

LE CLUB DE CROSSE MAISONNEUVE

Le club de crosse Maisonneuve a tenu sa première assemblée vendredi soir à la salle du club.

Les officiers suivants ont été élus : Prés. honoraire M. Louis Lacas ; président A. Blanchard, Vice-président T. Moussette ; secrétaire trésorier, A. Macbeth ; gérant A. Leclerc.

Joueurs : buts A. Macbeth, P. E. Collerette c.p., E. Robinette, 1d. Geo Chassey, 2d ; Alp. St-Germain 3d ; D. Boucher, out ; N. Laurence, 3h. ; E. St-Germain ; 2h. A. Germain ; 1h Max Lapointe ; int. A. Dionne ; ext. R. Dulbé, entraîneur, E. Desjardins ; subs. A. Paquette, Champagne, Jos. Desbien, H. Lacroix.

Le Maisonneuve lance un défi à tout club de Montréal et en dehors, le club Athlétique de Maisonneuve de préférence pour le 22 mai. Pour informations s'adresser au No 537 Ontario, chez A. Leclerc, Gérant.

L'Aviation

UNE COURSE EN AEROPLANE

WASHINGTON, 8— Dans une course de trois milles, au champ d'aviation, Lincoln Breadrey a battu son adversaire J. A. D. McCurdy par une avance de 5 minutes dix secondes.

Dans un concours de tir en aéroplane, McCurdy sur six a atteint trois fois la cible.

Le quinzième anniversaire de la première envolée du plus lourd que l'air, l'appareil de feu le Dr Samuel Langley a été fêté par une réception à l'Université.

LE CLUB HOCHELAGA

Le club Hochelaga aura sa première partie dimanche le 7 mai avec le club Charlemagne. Tous les joueurs devront être rendus au numéro 107 rue Marlborough pour 10.00 hrs. précises.

ERNEST LEROUX, Capitaine.

Dans les grandes ligues

LES ROYALS PERDENT TOUTES LES PARTIES DE LA SERIE AVEC BALTIMORE. — LES PITCHERS EN SONT LA CAUSE.—RESULTAT DES AUTRES JOUTES

NOS PROS. A L'ETRANGER

BALTIMORE, 8 — Les Royal ont fait un cadeau princier aux Baltimore en leur donnant à titre gracieux toutes les parties de la série.

Les Baltimore ont en effet gagné les cinq parties qu'ils ont jouées contre les Montréal cette semaine. C'est un exploit qui ne se répétera peut-être jamais.

Nos hommes ont aussi bien joué que leurs adversaires, mais ceux-ci avaient l'avantage d'avoir des pitchers bien entraînés et partant, capables de placer les balles en bonne position. Nos lanceurs font tout simplement pitié. Aucun n'est en forme, sauf Burchell qui est malade.

Barberich, Sitton, Dubuc, Leclaire, Burke, sont incapables pour le moment de jouer une partie effective.

Dans ces circonstances, il est impossible aux Montréal de triompher contre des clubs de leur force, ayant en plus les éléments voulus à leur disposition.

Les deux parties jouées par Montréal samedi dernier, furent perdues par nos pitchers, par eux seuls.

MONTREAL

	AB	R	H	O	A	E
French 2b	6	1	3	3	6	0
Nattress, 3b	5	1	2	0	3	1
Gandil, 1b	5	1	1	10	2	0
Demmitt, l.f.	3	1	1	2	1	0
Hanford, r.f.	4	0	1	1	0	0
Holly, s.s.	5	0	1	4	2	1
Curtis, c.	5	1	2	6	1	0
Burchell, p.	0	0	0	0	1	0
Carroll, p.	5	0	0	1	2	0
Totaux	43	6	13	x32	17	2

x—Deux de morts quand la partie fut gagnée.

BALTIMORE

	AB	R	H	O	A	E
Corcoran, 3b	5	2	2	3	2	0
Rath, 2b	6	1	4	3	5	0
Walsh, l.f.	4	0	1	7	0	0
Seymour, c.f.	5	1	0	1	0	0
Heitmueller, r.f.	5	0	1	1	0	0
Schmidt, 1b	4	1	2	8	0	0
Maisel, s.s.	5	1	2	4	2	1
Egan, c.	5	1	1	6	1	1
Vickers, p.	5	0	1	0	2	0
Totaux	44	7	14	33	12	2

Score par inning —
Baltimore ...23000000011—7
Montréal ...10010030010—6

SOMMAIRE

Coup de 2 buts, Schmidt, Hanford ; coup de 3 buts, Demmitt, Gandil ; coup de sacrifice, Corcoran, Nattress, Hanford ; buts volés, Rath, Holly, Gandil, Corcoran ; jeu double, Demmitt à Holly, Corcoran à Rath à Schmidt ; buts sur balles, par Carroll, 1, par Vickers, 2 ; coup par le frappeur, par Burchel, 1 ; struck out, par Carroll, 6, par Vickers, 6 ; laissés sur les buts, Baltimore 8, Montréal 8.

2ème partie —

BALTIMORE

	AB	R	H	O	A	E
Corcoran, 3b	4	3	3	2	1	0
Walsh, l.f.	4	2	1	1	0	0
Rath, 2b	2	1	0	3	4	0
Seymour, c.f.	4	2	2	1	1	1
Heitmueller, r.f.	3	0	0	0	0	0
Schmidt, 1b	3	1	1	12	0	0
Maisel, s.s.	1	3	0	2	6	0
Egan, c.	3	2	3	0	0	1
Twombly, r.f.	2	1	1	0	0	0
Sadofsky, 3b	0	0	0	0	0	0
Pope, p.	1	3	1	0	3	0
Totaux	27	18	12	21	15	2

MONTREAL

	AB	R	H	O	A	E
Nattress, 3b	3	0	2	2	0	0
Miller, c.f.	4	0	1	1	1	0
Gandil, 1b	3	1	1	7	0	0
Franch, 2b	4	0	0	1	4	0
Bailey, 1b	0	0	0	0	0	0
Demmitt, l.f.	2	1	1	0	0	0
Hanford, r.f.	2	0	2	0	1	0
Holly, s.s.	1	0	1	1	1	0
Purcell, s.s.	1	0	0	0	0	0
Roth, c.	1	0	0	2	0	0
Burke, p.	0	0	0	0	0	0
Sitton, p.	1	0	0	0	0	0
Leclaire, p.	1	0	0	0	0	0
Hardy, c.	2	0	1	4	1	0
x Dubuc	1	0	0	0	0	0
Totaux	26	2	9	18	8	0

x—A frappé pour Sitton à la 4ème.

Score par inning —
Baltimore ...176040x—18
Montréal ...0101000— 2
Partie arrêtée.

SOMMAIRE

Coup de 3 buts, Corcoran 2, Seymour 2; coup de 2 buts, Miller, Hanford ; sacrifice, Holly ; buts volés, Holly, Maisel 2, Twombly ; jeu double, Seymour à Schmidt, Rath à Maisel ; buts sur balles, de Pope 2, de Burke, 5, de Sitton 4, de Leclaire 3 ; struck out, par Burke 1, par Sitton 1, par Leclaire, 3 ; balle mal lancée, Leclaire 1; frappé par le pitcher, Burke 1, Leclaire 1 ; balle manquée, Roth 1 ; laissés sur les buts, Baltimore, 8 ; Montréal, 7.

A Jersey City—
Buffalo ...100000210—4
Jersey City ...000000000—0
Batteries — Corridon et Beckendorf ; Justus, Kissinger et Tonnenan.

A Providence—

		R.	H.	E.
Rochester	004023230	15	12	4
Providence	000110010	3	12	2

Batteries — Manser et Jacklitsch ; Lavender, Dale, Rigler et Peterson.

A Newark—
Toronto ...000001000—1
Newark ...00002014x—7
Batteries — Cathers, Backman et Phelps ; Holmes et Cady.

ROCHESTER

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Moran, l.f.	5	1	2	1	0	0
McMillan ss.	5	0	1	1	2	1
Batch, rf.	5	1	2	1	0	1
Osborne, cf.	5	0	0	2	0	0
Ward, 2b	5	2	3	0	0	0
Alperman, 3b	4	1	2	2	3	0
Spencer, 1b	0	1	0	1	0	0
Simmons, 1b	2	1	1	9	0	0
Jacklitsch, c.	4	1	1	8	2	1
Holmes, p.	3	1	3	0	5	0
Moeller, xx	0	1	0	0	0	0
Dressau, p.	0	0	0	0	0	0
Wilhelm, p.	1	0	1	0	0	0
Total	39	10	16	x25	12	3

PROVIDENCE

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Anderson, lf.	5	1	2	3	0	0
Perry, cf.	5	0	1	2	2	0
Nill, 2b	5	1	3	1	6	0
Elston, rf.	4	1	1	1	0	0
Rock, ss.	5	1	1	0	3	1
Tarleton, 1b	4	1	1	12	0	0
Gillespie, 3b	5	1	3	2	0	1
Peterson, c.	4	2	4	6	0	0
Maroney, p	1	0	0	0	0	0
Sline, p.	2	0	1	0	5	1
Phelan, xxx	1	0	0	0	0	0
Doyle p.	0	0	0	0	0	0
Total	41	8	17	27	16	3

xUn out quand la partie prit fin.
xx Couru pour Holmes à la 8ème.
xxx Frappa pour Sline à la 8ème.

Score par inning:—
Rochester ...004110112—10
Providence ...010100321— 8

Sommaire — Buts volés, Alperman, Simmons, Tarleton ; coups pour deux buts, Ward, Holmes ; pour trois buts, Ward, Alperman, Anderson, Elston ; sacrifice, Moran, Alperman, Holmes, double jeux, Nill à Tarleton ; struck out, par Holmes 5, par Maroney 2 ; par Sline 1 ; buts sur balles, de Holmes 2 ; Maroney 1 ; Sline 1 ; laissés sur buts, Rochester, 9, Providence 10; balles passées Peterson ; frappés par le lanceur, par Sline 1. Umpires, Pender et Murray.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Rochester	11	3	.786
Baltimore	10	5	.667
Providence	8	6	.571
Toronto	8	6	.571
Buffalo	5	7	.417
Newark	5	9	.357
Montreal	4	10	.286
Jersey City	3	8	.273

Ils sont arrivés à Montréal

Les joueurs professionnels des clubs Newark et Montréal sont arrivés en ville.
Les Royal ont mis pied-à-terre hier soir et les Newark sont descendus du train ce matin. Cet après-midi, ils inaugureront la saison du jeu de baseball en jouant une grande partie au Parc Atwater.

PARTIES D'AUJOURD'HUI.
Newark à Montréal.
Providence à Toronto.
Jersey City à Rochester.
Baltimore à Buffalo.

BUFFALO

	AB	R	H	O	A	E
Henline, c.f.	5	0	1	5	1	1
Starr, s.s.	5	0	1	0	3	0
White, l.f.	5	1	1	1	0	0
McCabe, r.f.	5	1	1	3	1	0
Sharpe, 1 b	5	0	0	15	1	0
McDonald, 3 b	4	0	1	1	4	1
Truesdale, 2 b	3	0	1	1	3	0
Beckendorf, c.	2	0	0	6	1	0
Malarkey, p.	4	0	1	1	4	0
Totaux	38	2	7	33	18	2

JERSEY CITY

	AB	R	H	O	A	E
Deininger, l.f.	5	0	1	5	0	1
Breen, 2 b	5	0	0	4	4	0
Abstein, 1 b	4	1	1	11	0	0
Wells, c.f.	3	1	2	1	0	0
Wheeler, s.f.	4	0	1	1	0	0
Dolan, 3 b	3	0	0	1	1	0
Manush, 3 b	1	0	0	0	0	0
Fullerton, s.s.	4	0	1	0	2	0
Tonneman, c.	4	0	0	10	2	0
Jones, p.	4	0	1	0	6	0
Totaux	37	2	7	33	15	1

Score par innings—
Buffalo ...00010010000—2
Jersey City ...01010000000—2

SOMMAIRE

Premier but sur erreurs : Jersey City, 6. Laissés sur les buts: Jersey City, 6; Buffalo, 8. Buts sur balles : de Jones, 2 ; de Malarqey, 1. Struck out: par Jones, 8 ; Malarkey, 1. Coups bons pour trois buts: McCable, Abstein ; pour deux: Wells. Sacrifice hit: Wells. Buts volés: Wheeler, Fullerton. Double jeu : Henline et Sharpe. Frappés par le pitcher, Jones. 2. Umpires : Hart et Black.

NEWARK

	AB	R	H	O	A	E
Browne, r.f.	4	0	1	1	1	0
Kelly, l.f.	4	1	1	2	0	0
Meyers, 2 b	4	1	4	2	3	0
Dalton, c.f.	3	0	0	3	0	0
Cady, c.	4	0	2	6	0	0
Louden, s.s.	4	0	0	1	5	1
Frick, 3 b	3	1	0	0	2	0
Agler, 1 b	3	1	2	12	0	0
Lee, p.	2	0	0	0	2	0
Totaux	31	4	10	27	13	1

TORONTO

	AB	R	H	O	A	E
Delehanty, l.f.	5	0	1	0	0	0
O'Hara, r.f.	4	0	0	0	0	0
Shaw, c.f.	4	1	1	3	1	0
Jordan, 1 b	3	1	0	9	0	0
Bradley, 3 b	4	1	2	2	2	0
Phelps, c.	4	0	4	3	2	1
Mullen, 2 b	4	0	0	5	1	0
Vaughn, s.s.	4	0	0	2	4	0
Lush, p.	1	0	0	0	0	1
McGinley, p.	2	0	1	0	4	0
xKoches	1	0	0	0	0	0
Totaux	36	3	9	24	14	2

x Frappe pour McGinley à la neuvième.

Score par innings—
Newark ...02100010x—4
Toronto ...021000000—3

SOMMAIRE

Buts volés: Kelly, Meyer. Coups bons pour trois buts: McGinley, Phelps. Buts sur balles : de Lee, 3; de Jush 2, de McGinley, 1. Struck out: par Lee 1, par Lush, 1; par McGinley, 1. Buts sur balles: McGinley, 1. Hits de Lush, 3 ; de McGinley, 7. Buts sur erreurs: Toronto, 1. Laissés sur les buts: Newark 6 ; Toronto, 8. Temps, 1.40. Umpires, Bannon et Rudderham.

Parties de samedi—

LIGUE NATIONALE

New-York ...084310040—15 13 4
Boston ...220102020— 9 13 5
Batteries : Crandill et Myers ; Flaherty et Graham. Umpires: Klem et Doyle.
Brooklyn ...000000002— 2 8 2
Philadelphie ...202201230—12 14 1
Batteries : Rucker et Bergen; Moore et Dooin. Umpires, Johnstone et Eason.
St-Louis ...000000020—2 6 2
Pittsburg ...300000000—3 5 0
Batteries : Golden et Bresnahan ; A. Adams et Gibson. Umpires: O'Day et Brennan.
Cincinnati ...000302000—5 6 2
Chicago ...000100300—4 7 2
Batteries : Burns et Clark; Weaver et Archer. Umpires: Finneran et Rigler.

LIGUE AMERICAINE

Boston ...162000000—3 7 3
New-York ...008010000—6 9 3
Batteries : Cicotte et Nunamaker ; Ford et Sweeney. Umpires: Evans et Egan.
Philadelphie ...000020040—6 6 2
Washington ...131000200—7 5 4
Batteries : Russell et Thomas; Johnson et Ainsmith. Umpires: Connolly et Mullin.
Chicago ...00101021x—5 12 2
Cleveland ...10300010x—5 12 2
Batteries : Olmstead et Sullivan ; Blandimg et Smith. Umpires, Dineen et O'Loughlin.
Détroit ...205000010—8 14 2
St-Louis ...011002000—4 12 4
Batteries : Mullin et Stanage; George et Clark. Umpires, Perrine et Sheridan.

LIGUE NATIONALE.

Parties du dimanche.

A Cincinnati — R.H.E.
Pittsburg ...103000000—4 5 2
Cincinati ...00002006x—8 14 0
Batteries : Camnits et Gibson; Suggs Gaspar et Clarke.

A St-Louis (10 innings) — R.H.E.
Chicago ...1001010002—5 6 3
St-Lo ...0011000103—6 13 4
Batteries : Richie et Archer ; Salle, Harmon et Bresnahan.

LIGUE AMERICAINE

A Chicago, (10 innings) — Détroit a gagné à la dixième sur un trois buts de Jones et le quatrième coup sûr frappé par Cobb, au cours de l'après-midi. Score:

R. H. E.
Détroit ...3000000101—5 10 2
Chicago ...2000200000—4 10 4
Batteries : Lively et Stanage; White et Sullivan.

A St-Louis — A la douzième inning, avec les buts remplis Jackson frappa la balle dans les " bleachers " faisant entrer quatre hommes.

A St-Louis — R.H.E.
Cleveland ...000011000004—6 11 1
St-Louis ...001001000000—2 8 1
Batteries : Yingling et Land; Powell et Clarke.

LE C. S. C. VICTORIEUX

La C.S.C. a joué dimanche avec l'Erable et l'a défait par une score de 2 à 7 ; il devait également jouer avec le Canadien de St-Jean Baptiste, nous espérons que ces bons Canadiens nous feront connaître les motifs de leur absence.

Score :—
Erable ...0011000— 2
C.S.C. ...2202010— 7

Le C.S.C. jouera jeudi 11 mai avec un club de Maisonneuve et le 14 avec le Gold Star, prière à ces deux clubs d'en informer le capitaine, si toutefois tis changeaient d'idée.

M. A. Alexandre. Main 7819.

LE CLUB STE-CATHERINE

Le club Ste-Catherine a commencé la saison par une belle victoire sur l'Harmonie.

Harmonie ...102111000— 6
Ste-Catherine ...12100023x— 9

Le lanceur s'est distingué en retirant 13 hommes au baton. On remarqua aussi les home run de J. H. Gervais et A. Paris.

Ce club n'a pu accepter le défit du Northmount car il jouera sur son terrain avec le club St-Laurent ; il rendra visite au Northmount le 14.

Il lance aussi un défi à tous clubs amateurs de la province. S'adresser à J. H. Gervais, 184a Déséry.

Sur les champs de courses

EL ORO GAGNE LA COUPE DU CLUB BALTIMORE POUR LES GENTLEMEN RIDERS. — FITZHERBERT S'EN IRA EN ANGLETERRE.

BALTIMORE, 8 — Une foule imposante assistait aux courses du Pimlico Jockey Club samedi après-midi. Le programme était bien rempli et les partants nombreux.

El Oro gagna la principale épreuve de la journée. Selectus captura la bourse dans les steeplechases. Samuel Hildreth qui était présent au meeting annonça que tous ses chevaux seraient expédiés en Angleterre. Le fameux Fitzbert sera du nombre.

SOMMAIRE

1ère course, 4 1-2 furlongs — 1. Fumuer, 110, Glass, 5 à 1, 2 à 1 ; 2. Flamma, 110, Fain, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5 ; 3. Fond, 110, Huttinger, 12 à 1, 5 à 1, 5 à 2. Temps, 54 2-5.

Reine Margot, Little Ep, Wood Dove, Communist, Himation, Sans Gêne, Sisto, Bonny Doom, Blow Out, Dipper, Forest Flower ont aussi couru.

2ème course, six furlongs — 1. Dan Field, 112, Shilling, 7 à 5, 1 à 10, 1 à 3 ; 2. Lad of Langdon, 107, Pickens, 10 à 1, 4 à 1 ; 3. Salvolatile, 110, Goldstein, 4 à 1, 7 à 5, 7 à 10. Temps 1.13 3-5. Cooney K., Servicence, Summer Night, Seymour, Beutler, Sixty, Takehere ont aussi couru.

3ème course, 4 1-2 furlongs — 1. Springboard, 105, McIntyre, 4 à 5, 1 à 3 ; 2. Be, 105, Glass, 4 à 5, 1 à 3; 3. Eos, 106, G. Burns, 9 à 2, 7 à 5, 1 à 2. Temps, .54 3-4. Scholar, Free and Easy, Foxbrook, Rosalio, Chilton Chant ont aussi couru.

4ème course, Steeplechase, 2 milles—1. Selectus, 155, Williams, 4 à 1, 3 à 2, 7 à 10 ; 2. Waterway, 155, M. Henderson, 13 à 5, 6 à 5, 3 à 5 ; 3. Soabe, 147, Dupee, 9 à 7, 7 à 10. Temps, 3.56 4-5.

Racebrook, Speculator, Enniskeelen, Ticket-of-Leave, Essex ont aussi couru.

5ème course, gentlemen riders, six furlongs — 1. El Oro, 153, M. Blute, 6 à 1, 2 à 1 ; 2. John A. Munroe, 158, M. J. Tucker, 13 à 5, 1 à 2; 3. Milpitas, 139, M. Cherbonner, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1. Temps, 1.09 3-5. Loyal Maid, George G. Hall, Simple Honous, Films, Comedienne ont aussi couru.

6ème course, 1 mille — 1. Layminster, 11, McIntyre, 9 à 1, 3 à 2 ; 2. The Squire, 116, G. Burns, 2 à 1, 7 à 10, 1 à 2 ; 3. Supervisor, 95, Dunn, 12 à 1, 4 à 1, 8 à 5. Temps 1.40 1-5.

UN MERGER POUR CHEVAUX

QUEBEC, 8— La maison E. Pootmans et Fils, de Régina, Sask., et Anvers, Belgique, importateurs de chevaux pur sang pour les courses et pour le travail, vient de se fusionner avec la 'Quebec Line Stock Importation Co.' de cette ville.

L'hon. C.-E. Dubord, C.L., est le président de ce merger.

La Ligue Montréal professionnelle

DEUX BELLES PARTIES JOUEES HIER AU PARC DELORIMIER, DEVANT 2,000 PERSONNES.—SUCCES DES VOLTIGEURS ET ALL-MONTREAL.

AU PARC DELORIMIER

All-Montréal et Vieux Voltigeurs furent les vainqueurs d'hier au Parc Delorimier, devant une assistance de 1,600 personnes. La première partie fut contestée et Cherriers auraient dû gagner car ils ont tapé sur Shultz plus qu'il ne fallait pour remporter une victoire. Le jeune pitcher allemand n'était certainement pas dans son assiette et les rudes frappeurs des Cherriers en profitèrent mais pas assez puisqu'ils ne purent décrocher la palme. Si Cherrier a joué gros jeu au bâton, All-Montreal joua gros jeu au champ en temps opportun, ce qui les sauva d'une défaite. Hadd, Jetté, G. Laberge et Molinari furent les sluggers du Cherrier.

Les Vieux Voltigeurs ont joué "partie d'enfer" accumulant 11 hits et ne commettant qu'une seule erreur. Leur jeune pitcher Paquette fit merveille. Il est sûrement l'émule de son frère qui lança si bien l'an dernier pour le Voltigeur.

Duquette, Paquette et Guiterod et Gladu furent les héros au bâton. Morin a aussi joué une bonne partie, mais ne reçut aucun support. Il retira 9 hommes et n'accorda pas un seul but sur balles. Verdun, Emond, Millier et la capitaine Arthur Vaillancourt furent les étoiles de cette partie.

Suivent les scores et sommaires ;

Première partie—

CHERRIER

	AB	R	H	O	A	E
Hadd, c.	5	0	2	12	1	0
Jetté, 3 b	4	1	2	3	4	2
Larivière, c.f.	4	0	1	0	0	0
E. Laberge, 1 b	4	0	2	4	0	1
J. Laberge, r.f.	4	0	1	0	0	0
Molinari, 2 b	3	1	2	3	1	1
Lamarche, s.s.	4	0	0	2	3	0
Monette, p. et l.f.	3	2	1	0	3	1
Charbonneau, l.f. et p.	3	1	1	0	1	0
Totaux	34	5	14	24	13	5

ALL-MONTREAL

	AB	R	H	O	A	E
McCoy, 3 b	4	0	0	0	1	2
Diamond, s.s.	4	0	0	0	1	0
Cohen, c.f.	4	1	1	3	2	0
Buell, c.	5	1	1	11	3	0
Larue, r.f.	3	0	1	1	0	1
xKelly, r.f.	0	1	0	0	0	0
Pierce, l.f.	4	2	1	1	0	0
Bates, 2 b	2	1	1	3	2	1
Abrams, 1 b	4	1	1	5	0	0
Shultz, p.	3	1	0	0	0	0
Totaux	38	8	6	24	9	4

x Remplaça Larue à la 7ème inning.

Score par inning—
Cherrier ...11000300—5
All-Montreal ...13000040—8

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts: Monette, Buell, Bates. Buts sur quatre balles de Shultz, 1 ; de Monette, 1. Struck out: par Shultz, 9; par Monette, 9; par Charbonneau, 3. Buts volés: Jeté, Bates, Abrams. Laissés sur les buts: Cherrier, 7 ; All-Montreal, 8. Double jeu: Cohen à Abrams. Balle mal lancée: Schultz. Frappés par le pitcher: McCoy, Kelly. Durée de la partie 1.50 hrs. Umpires: Tomkins et Bruyère. Assistance 1600.

2ème partie—

VIEUX VOLTIGEURS

	AB	R	H	O	A	E
Duquette, c.f.	5	1	2	0	0	0
Guitard, 1b	4	1	2	14	0	0
A. Nantel, c.	4	1	1	10	1	0
Lalonde, 3b	3	0	0	0	4	0
Art. Vaillancourt 2b	5	1	1	2	5	0
Leblanc, l.f.	5	0	1	0	0	0
Gladu, r.f.	5	1	2	0	0	0
Alb. Vaillancourt s.s.	5	0	0	0	4	0
A. Paquette, p.	5	3	2	0	2	1
Totaux	41	8	11	26	16	1

DELORIMIERS

	AB	R	H	O	A	E
Godbout, l.f.	2	0	0	1	0	1
xx Brisson, l.f.	2	0	0	0	0	0
Verdun, 2b	4	0	2	2	2	0
Labelle, s.s.	4	0	0	2	1	2
Emond, 1b	4	1	2	6	0	1
Millier, 3b	3	1	1	2	3	1
DeLaval, r.f.	4	0	0	1	0	0
Giroux, c.f.	3	0	0	2	1	1
Maitre, c.	3	0	0	10	3	0
St-Pierre, p.	0	0	0	0	0	0
xxx Morin, p.	3	0	0	1	0	0
Totaux	32	2	5	27	10	6

x—DeLaval mort sur un "bunt" à la 3ème strike.
xx—Remplaça Godbout à la 6ème inning.
xxx—Remplaça St-Pierre à la 1ère inning.

Score par innings—
Vieux Voltigeurs ...311000210—8
Delorimier ...000020000—2

SOMMAIRE

Coups bons pour 3 buts, Millier ; sur quatre balles de St-Pierre, 2 de coup ban pour 2 buts, Gladu ; buts Paquette, 1 ; struck out, par Morin, 9, par Paquette 10 ; buts volés, Duquette, Art. Vaillancourt, Emond, Millier ; laissés sur les buts, Vieux Voltigeurs 11, Délorimier, 4 ; frappés par le pitcher. Nantel, Lalonde. Temps, 1.55 hr. Umpires, Bruyère et Tomkins. Assistance 1,600.

Collet ARCADE de TOOKE

2 1-4 pouces de Haut
Fait en quarts de point
12 1-2 cents chacun

R. J. TOOKE, Limited,
Rues St-Jacques et Ste-Catherine.

LE
Cigare Stonewall
VENDU A 5 CENTS
Coûte plus cher aux Marchands que tout autre Cigare à
5c

Voltigeur et Richmond

VAINQUEURS DES PARTIES D'HIER, DANS LA LIGUE DE LA CITE.—SCORES 5 à 1 et 8 à 3.

AU PARC SHAMROCK

Devant une assistance qui a battu tous les records de la Ligue de la Cité, les clubs Voltigeur et Richmond sont sortis vainqueurs des deux parties d'hier après-midi au parc Shamrock, après deux splendides exhibitions du jeu de baseball.

Le Voltigeur a causé une agréable surprise à ses admirateurs en triomphant du Balmoral, sur l'équipe duquel figuraient quatre des excellents joueurs des Mascottes de l'an dernier. L'équipe recrutée par Liguori Laurin en deux semaines, après la désertion de cinq ou six des meilleurs joueurs, a fait honneur à l'habileté de celui-ci comme gérant. Larocque qui officiait comme pitcher a joué une grande partie, et sans le home run fait à la quatrième inning par Lafrance, qui fit voler la balle par-dessus la clôture du champ de gauche, les Balmorals auraient été blanchis. Larocque ne leur accorda que cinq base hits espacés, et en plus retira une douzaine d'hommes au bâton. Il fut de plus admirablement supporté. Rochon et Lamer, de St-Laurent, se distinguèrent au bâton comme au champ. Henri Bernard, le capitaine, Aldee Leduc, Archambault et 'Max' Bergeron, le catcher, sont un quatuor de joueurs dont le Voltigeur peut être fier.

Clément, le lanceur du Balmoral a aussi joué une excellente partie, mais son support fut défectueux, les erreurs de Dupras et de Lafrance étant particulièrement coûteuses.

Dans la deuxième partie de l'après-midi, Richmond a remporté une belle victoire sur Athlétique, frappant durement les balles de Gelz. Ashton qui lançait pour les vainqueurs manqua de contrôle en plus d'une occasion, distribuant force passeports pour le premier but, mais il avait la faculté de reprendre son à-plomb dans les moments critiques et fit mourir treize hommes sur des strikes.

De beaux coups furent exécutés au champ, au cours de l'après-midi, Roy Cutter se distingua particulièrement en saisissant au vol d'une seule main un "liner" de Gauthier qui aurait valu au Richmond deux points de plus.

Somme toute, les nombreux spectateurs ont été plus que satisfaits de leur après-midi, et le succès remporté hier, par l'organisation de notre confrère St-Père promet de se répéter plus d'une fois d'ici à la fin de la saison.

Dimanche prochain, Coureur des Bois vs Mascotte et Chénier vs Ville-Marie, au parc Shamrock. Cependant que les clubs qui ont joué hier iront ouvrir la saison dans quatre villes de la province à savoir:

Richmond à Trois-Rivières.
Voltigeur à Valleyfield.
Athlétique à Sorel.
Balmoral à Lachine.

Voici les scores détaillés des parties d'hier:

BALMORAL

	AB	R	H	O	A	E
Pridham, c.f.	4	0	2	1	0	0
Cutter, H., 1 b	3	0	0	7	0	0
Dupras, 3 b	4	0	0	1	2	2
Weatherbee, 2 b	4	0	1	1	2	0
Lafrance, s.s.	5	1	1	1	2	2
Lamothe, l.f.	4	0	0	6	0	0
Savaria, r.f.	4	0	0	0	0	0
Bélanger, c.	3	0	0	10	0	0
Clément, p.	3	0	1	0	0	0
Totaux	33	1	5	27	6	4

VOLTIGEUR

	AB	R	H	O	A	E
Archambault, 3 b	4	0	1	0	3	0
Leduc, 2 b	5	1	0	2	2	0
Bernard, l.f.	4	0	0	2	0	0
Gagnon, c.f.	4	0	0	0	0	0
Lamer, 1 b	3	0	0	0	0	0
Dufour, r.f.	1	0	0	0	0	0
Bergeron, c.	3	2	1	12	1	0
Rochon, s.s.	4	1	2	2	0	0
Larocque, p.	3	0	0	0	2	1
Totaux	35	5	5	18	8	1

Score par innings—
Voltigeur ...011000201—5
Balmoral ...000100000—1

SOMMAIRE.

Home run: Lafrance. Coup bon pour deux buts: Lamer. Buts volés: Lamothe, Archambault, Bergeron, 2. Struck out: par Larocque, 12 ; par Clément, 9. Buts sur balles: de Larocque, 1; de Clément, 1. Frappé par le pitcher: par Clément, 1. Sacrifice hit: Larocque. Sacrifice fly: Larocque. Durée de la partie, 1 h. 30. Umpires: Morin et McEwen. Assistance, 2,155.

ATHLETIQUE

	AB	R	H	O	A	E
Briggs, c.f.	4	1	1	0	0	2
Archambault, c.f.	4	0	0	6	0	0
Flynn, c.f.	1	0	0	0	0	0
Cutter, 2 b	4	0	0	3	0	0
Donnelly, 1 b	5	0	2	4	0	0
Trempe s.s.	3	0	1	3	0	0
Harney, 3 b	4	0	0	0	3	1
Bélec, l.f.	3	0	0	1	1	8
Holstein, c.	4	1	1	9	3	1
Duplessis, c.	0	0	0	1	0	0
Gelz, p.	1	1	0	0	0	1
Totaux	32	3	5	24	7	8

RICHMOND

	AB	R	H	O	A	E
Pelland, c.f.	4	1	2	0	1	0
McGarnahan, s.s.	3	1	0	0	1	2
Sherman, 3 b	3	1	0	1	4	0
Webster, r.f.	5	0	1	0	1	0
Lavoie, 2 b	5	0	2	2	0	0
L'Etoile, l.f.	3	1	1	0	0	0
Gauthier, 1 b	3	1	0	8	0	0
Morin, c.	4	2	2	16	3	0
Ashton, p.	5	0	2	0	2	2
Totaux	32	3	5	27	7	5

Score par inning—
Athlétique ...100020000—3
Richmond ...10302101x—8

SOMMAIRE.

Coup bon pour deux buts : Morin. Struck out: par Ashton, 13 ; Gelz, 9. Buts sur quatre balles: de Ashton, 7; Gelz, 5. Frappés par le lanceur: L'Etoile, 2, Gauthier, Briggs. Buts volés: Pelland, McGranahan, 2, Lavoie, 2, Briggs, 2, Cutter, Donnelly et Bélec. Sacrifice: Pelland. Laissés sur les buts, Athlétique, 9; Richmond, 11. Double jeux: Bélec à Cutter. Arbitre McEwen et Morin.

JEUNES GENS
Pour Gonorrhée et Ecoulements prenez le Spécifique Okay de Pabst. Le seul remède qui guérit toujours quelle que soit la durée ou la gravité du cas. Les résultats obtenus par son emploi vous étonneront. Absolument sans danger, empêche les rétrécissements et peut se prendre sans aucun inconvénient ni suspension de vos occupations. PRIX . . **$3.00**
Agents, LECOURS & LANCTOT, Montréal
262-j-n-o

Nos concours hippiques

C'EST DEMAIN QU'AURA LIEU A L'ARENA L'INAUGURATION DE CES EVENEMENTS SOCIAUX ET SPORTIFS.—LE DOUZIEME CONCOURS.

LE DOUZIEME CONCOURS

C'est demain que s'ouvrira à l'Arena le douzième concours hippique annuel. Le programme de la première soirée est le suivant:

Classe 73—A juger 44 sauteurs en action.
Classe 57—Parade des dragons Royaux Canadiens.
Classe 45—A juger 18 chevaux de selles.
Classe 92—A juger 10 paires de chevaux sous harnais.
Classe 49—A juger 10 chevaux montés par des officiers.
Classe 71—A juger 19 chevaux de chasse conduits par des amateurs.

AUX CONCOURS HIPPIQUES D'OTTAWA

OTTAWA, 8— Les concours hippiques à Ottawa sont terminés samedi après avoir obtenu beaucoup de succès. Le numéro principal au programme était le saut en hauteur que gagna Confidence, le cheval de l'honorable C. Sifton avec un saut de 17 pieds.

LE CERCLE NATIONAL

Le cercle National du Nord jouera dimanche le 7 mai, à 1.30 hr., au Parc Mance avec le club St-George.

L'équipe du National du Nord sera composé des joueurs suivants ; catcher T. Thibeault, A. Lamalice, pitcher, Peters, Rocheleau, Gascon ; 1ers buts, P. Menranger, L. Pelletier ; 2ème but Famaro ; s.s., F. Lemay ; 3ème but, Mullun ; r.f., P. Macdonald ; c.f., C. MacDonald ; l.f., F. S. Beauparlant ; spaire, H. Marier, Panley, Bartros. Tous les joueurs sont priés de se rendre dimanche matin, à 11 hrs., chez M. L. Pelletier, président, 1176 Dufferin.

(SUITE A LA SEPTIEME PAGE)

Le meilleur exemple de perfection dans le brassage moderne c'est la bière

O'Keefe's PILSENER LAGER

"La bière legere dans la bouteille claire"

En se servant seulement du meilleur houblon et du meilleur malt, l'on maintient une qualité constante, de sorte que chaque bouteille de Pilsener d'OKeefe est toujours de la même qualité supérieure, hygiénique, délicieuse, rafraîchissante.

"La bière dont la renommee est faite"

Chez les hôteliers, restaurateurs et marchands importants

The O'KEEFE BREWERY CO., Ltd.
TORONTO

O'K O'K

Agent à Montréal : JAMES MORLEY, 34 rue St-Benoit. Tel. Main 932

LE SPORT

(SUITE DE LA 6ème PAGE)

Le sport de la course à pied

IL NE PARAIT PAS JOUIR DES FAVEURS POPULAIRES. — UN FIASCO AU NATIONAL. — LES PROFESSIONNELS A L'ETRANGER.

AU NATIONAL

En dépit des réclames et de la présence de St-Yves et Crowley, deux réels champions à la course à pied, pas plus de 200 personnes assistaient au spectacle qu'avait organisé M. St-Père au National samedi dernier.

Comme fiasco financier, ce fut réussi à merveille.

Les coureurs devaient faire 20 milles mais jugeant qu'ils en avaient donné suffisamment aux spectateurs, ils quittèrent subitement la piste après avoir couru durant 1 heure 10 minutes.

St-Yves termina premier et Crowley second ; Larqué ayant abandonné au 9ème mille.

A BOSTON

BOSTON, 8 — Alfred Shrubb a aisément distancé Alfred Cameron dans une course de 12 milles qui eut lieu ici samedi.

L'Anglais gagna par environ 2 tours de piste et franchit les 12 milles dans le temps remarquable de 1.06.23. Le temps de Cameron fut de 1.07.13.

NEW-YORK, 8 — 10,000 personnes ont acclamé avec frénésie William Queal d'Alexandria Bay, à l'occasion de la belle victoire remportée dans la course marathon de 15 milles qui eut lieu samedi au Parc Celtic. Sept concurrents prirent part à l'épreuve. Queal fit ses 12 milles en 1.22.52 2-5.

L'ordre dans lequel arrivèrent les coureurs est le suivant : Queal, Longboat Kohlmainen, Holmer, Ljunstrom, Lee et Ted Crooks.

La Lutte

EMILE MAUPAS DONNE DES EXPLICATIONS

Rumford, Maine, 5 mai 1911.
Monsieur le Rédacteur du sport,
La PATRIE,
Cher Monsieur Ouimet,

Quelques amis m'affirment (sans pouvoir me dire exactement à quelle date, ni dans quel journal) qu'on a publié à Montréal, un article où il est dit que je n'ai jamais pu battre le lutteur John Kilonis.

Je crois devoir protester et rétablir la vérité.

Mon intention n'est pas et ne sera jamais de réclamer un titre de champion lutteur au genre libre ; chacun sait que je n'y entends rien et je ne voudrais pas être le dernier à le reconnaître.

Cependant, j'aurais bien tort de supporter qu'on bâtisse une réputation imméritée, ne serais-ce qu'aux dépens de mes très modestes ressources en ce genre de lutte. Malgré qu'elles fussent bien médiocres, elles m'ont quand même permis de battre Kilonis à ce style cinq fois, sur les six rencontres que j'ai eu avec lui et non pas contre Kilonis pesant 158 livres, mais lorsqu'il était au poids où il se trouve en possession de tous ses moyens, c'est-à-dire 170 livres.

A 158, jamais Kilonis n'acceptera de me rencontrer, il a même refusé, ces jours derniers, un match que je lui proposais, m'engageant à le renverser deux fois dans une heure.

C'est qu'il ne fait aucune difficulté pour reconnaître, que pour réduire son poids à 158, il doit faire l'abandon d'une dizaine de livres de muscles au moins, puisqu'il est parfaitement sec à 170.

En agissant ainsi, il se fait un tort immense, car étant encore jeune dans le métier de lutteur, il doit surtout compter sur sa puissance musculaire pour gagner ses matches.

A l'encontre de presque tous les amateurs de lutte qui connaissent Kilonis, je n'ai pas été surpris d'apprendre qu'il s'est fait battre par Eugène Tremblay, car en réduisant son poids à un tel point, il s'est mis en dessous de ce dernier, même au point de vue de la force musculaire.

Eugène Tremblay étant plus habile devait donc fatalement gagner, quoiqu'en disent ceux qui prétendent que le Grec s'est laissé faire. En somme, John Kilonis a fait une bévue, sa jeunesse et son inexpérience sont ses excuses ; on ne saurait donner tort à Eugène Tremblay d'en avoir profité ; en sport comme en bien d'autres choses ; c'est chacun pour soi, paraît-il.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien publier cette lettre.

Je vous en remercie d'avance et vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Votre tout dévoué,
EM. MAUPAS.

LE ELMO

Le club de crosse Elmo de Ste-Clothilde a été rendre visite au Cercle Canadien de Lachine et l'a défait par le score de 3 à 1 après une partie fort contestée. Les trois points ont été enrégistrés par Dion.

Noms des vainqueurs : Foley, Hamel, Lalonde, Gauthier, Piché, Allard, Golden, Legault, Dion, Patry, Duffie, Laviolette.

LE BLEU BELL VICTORIEUX

Le club de Base-ball Blue-Bell a fait l'ouverture de sa saison de Base-Ball en écrasant le Ste-Elizabeth sur son terrain par le joli score de 12 à 8.

Le Ste-Elizabeth pensait pouvoir blanchir le Blue-Bell. A cette fin il avait engagé l'un des slugglers du Ville-Marie de la ligue de la cité. Mais le lanceur Lussier a su tenir ses adversaires en échec. Il retira quinze hommes au bâton.

Score par inning :—
Blue Bell ... ... 020103140—12
Ste-Elizabeth ... ... 020131100— 8

Le club Blue Bell aimerait rencontrer le Amherst, dimanche prochain. pour informations s'adresser au capt. Henri Caron, 172 Beaudoin. Tous les soirs entre 7 et 8 heures.

L'OPERA AU PRINCESS

LA REPRESENTATION DE LA BOHEME SOULEVE UN ENTHOUSIASME INDESCRIPTIBLE SAMEDI SOIR.

Le théâtre Princess était rempli samedi soir, et l'accueil fait aux artistes de la troupe Layolle a été le plus enthousiaste possible. A trois reprises différentes, le public a fait répéter des fins d'actes, et Mlle Rolland reçut de superbes roses.

De fait, cette représentation de la Bohême de Puccini doit compter, non seulement comme la meilleure de la saison actuelle, mais comme l'une des meilleures que nous ayons eue à Montréal.

Les artistes de la troupe Layolle

Mlle SCALAR, de la troupe d'opéra Layolle, au Princesse (Cliché E. L. Giroux.)

ont magnifiquement défendu le chef-d'œuvre du maître italien, et ont prouvé que la "manière" française pouvait soutenir la comparaison avec la tradition italienne. Pour nous servir d'un terme du métier, ils ont brûlé leurs rôles et y sont allés avec un entrain et un sentiment qui leur fait grand honneur.

Au deuxième acte, toute la troupe au grand complet se trouvait réunie au café Momus, et un frisson d'enthousiasme s'empara de l'auditoire lors du grand ensemble de la belle valse de Muzette.

Le grand duo du premier acte, entre Rodolphe et Mimi provoqua des bravos frénétiques et fut bissé, ainsi que la finale du duo et le quatuor si entraînant qui termine le trois. C'est que la musique de la Bohême a tout ce qu'il faut pour soulever l'enthousiasme et quand elle est chantée comme elle l'a été samedi soir, elle crée comme une atmosphère de délire dont les plus froids se grisent malgré eux.

Disons-le tout de suite, c'est avec un sincère regret que nous verrons partir cette excellente troupe, en dépit d'un orchestre encore restreint bien qu'augmenté. Nous lui devrons d'inoubliables sensations d'art.

Nous n'oublieront pas de sitôt les sentiments divers qui nous ont agités au dernier acte, principalement, depuis la folle hilarité du bal improvisé chez les bohêmes jusqu'au serrement de cœur et la larme furtivement essuyée, lors de la mort de Mimi.

Si Mlle Rolland a su trouver ses accents les plus sympathiques, dans le beau rôle de Mimi, Mlle Cortez nous a campé une Muzette bien amusante et bien étudiée. Les quatre bohêmes ont été merveilleux d'entrain et de sentiment ; d'abord M. Huberty, dans le rôle de Colline qui chanta en grand artiste l'Adieu au paletot ; M. Morati qui fit un Rodolphe excellent comme voix et comme jeu ; M. Montano, tour à tour sentimental et comique dans le rôle du peintre Marcel et M. Caillol, impayable dans la peau de Schaunard, avec son inséparable cor.

Les chœurs étaient bien sus et la figuration ne pouvait être plus vivante que celle que nous a servie le corps de ballet.

Tout le monde est sorti charmé et enchanté, en se promettant de revenir. On remarquait parmi le public des loges et de l'orchestre : le consul général de France ; M. Genin, président de l'Union Nationale Française ; M. Gonzalve Désaulniers, C. R., président de l'Alliance Française ; l'hon. Jérémie Décarie; l'hon. juge Robidoux ; le colonel Frank Meighen ; le recorder Weir ; M. L. J. Tarte ; M. A. V. Roy, président du Club St-Denis.

En matinée, la représentation de Mignon fut l'occasion d'un nouveau succès pour Mlle Cortez et Mlle Donaldson et MM. Monday et Caillol.

Ce soir, on jouera "Manon", de Massenet, avec Mlle Rolland dans le premier rôle.

REFUGE POUR LES MARINS A QUEBEC

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 8.— La Société Saint-Vincent de Paul a pris l'initiative d'un mouvement généreux pour doter Québec d'une maison de refuge catholique à l'usage des marins qui visitent notre port.

VACCINATION OBLIGATOIRE

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 8.— Le bureau provincial d'hygiène a écrit à la cité de Québec lui demandant de rendre la vaccination obligatoire.

Extrait de MALT MILLER
DE MILWAUKEE
Pour les Personnes Faibles, Surmenées, Convalescentes
EN VENTE PARTOUT
LAPORTE, MARTIN & CIE, Ltée. Agents
MONTREAL
L-j-a-o.

MENACE DE FAMINE A FEZ

LES REBELLES ONT DE NOUVEAU INVESTI COMPLETEMENT LA VILLE.—CRITIQUES DES PLANS DU MINISTRE DE LA GUERRE.

PARIS, 8.— Une dépêche reçue de Fez du consul Henri Gaillard dit que la situation est très critique dans la capitale du Marc. Les rebelles ont refermé leurs lignes d'investissement après l'entrée de la colonne Brémond dans la ville et interceptent le ravitaillement. La famine commence à se faire sentir. Les troupes du sultan demeurent prisonnières dans Fez et ne peuvent s'éloigner du rayon que protège leur artillerie. Elles sont d'ailleurs harassées par les escarmouches que leur livre sans cesse la cavalerie légère des rebelles. On demande à grands cris du gouvernement français l'envoi d'une colonne volante qui partirait d'Algérie et viendrait délivrer Fez.

La presse est unanime à critiquer les plans du ministère de la guerre, au sujet du Maroc. Ce qu'il faut c'est une intervention prompte et énergique, et au lieu de cela le ministre de la guerre temporise et laisse les troupes se morfondre dans l'inaction sur les frontières du Maroc de peur de mécontenter peut-être l'Espagne ou l'Allemagne.

TRIBUNE LIBRE

LES PENSIONS DES INSTITUTEURS.

Monsieur le Directeur de
la PATRIE, Montréal.

Connaissant, depuis longtemps votre impartialité et l'appui que vous donnez aux faibles, je viens soumettre à votre appréciation, les faits suivants :

Depuis trois ans, différents amendements ont été ajoutés à la loi des pensions. Les institutrices ont eu pour la plupart 50 p. c. d'augmentation, d'autres 100 p. c. et plus ; mais la grande majorité des instituteurs n'a rien eu du tout. Je me trompe : on leur a fait deux promesses ; l'une, que leur pension ne sera pas inférieure à 20 sous par jour, et l'autre, c'est que si le nombre des instituteurs morts pendant l'année, est considérable, l'année suivante, les survivants se partageront les montants laissés disponibles.

L'année dernière, ils ont eu ainsi 50 p. c. d'augmentation ; mais cette augmentation les a rattachés à la vie et ils n'ont plus voulu mourir.

C'est pourquoi, cette année, ils sont avertis que l'augmentation est supprimée jusqu'à ce qu'un plus grand nombre d'entre eux se décident à disparaître.

Ces gens ont pour la plupart de 60 à 80 ans. Quelle bombance doit faire un de ces pauvres vieux avec sa femme, quand, après 6 mois d'attente, il reçoit enfin le fameux chèque, qu'il doit presque tout entier, et qui lui permettra de s'endetter de nouveau pour pourvoir à tous leurs besoins, avec chacun 10 sous par jour.

On veut obliger les compagnies de chemin de fer à payer, deux fois par mois, leurs employés qui ont des salaires mensuels de 50 à $100 et plus, et on fait attendre six mois des malheureux qui n'ont que 20c. ou un peu plus par jour.

Les instituteurs seront très satisfaits si on leur accorde les deux demandes suivantes : 1o. Qu'ils aient, comme les institutrices, les 50 p. c. d'augmentation assurés au lieu d'une PENSION BASCULE ; 2o. Qu'on les paie tous les trois mois AU LIEU DE TOUS LES SIX MOIS. Ce serait juste et raisonnable.

Votre reconnaissant serviteur.
UN PENSIONNE.

Pour le monument Dollard S. V. P.

Les élèves de l'Ecole Querbes qui se sont chargés de recueillir des souscriptions en faveur du Monument Dollard, parmi les citoyens de la paroisse Saint-Viateur d'Outremont, désirent remercier vivement les personnes qu'ils ont eu l'honneur et le plaisir de visiter jusqu'ici. Partout on les accueille avec générosité et cordialité.

Environ quatre-vingt familles ont été visitées. Le montant collecté s'élève à $36.50. C'est un succès inespéré ; aussi tiennent-ils à déclarer qu'ils désirent, ou plutôt qu'ils veulent recueillir la somme de $100.

Ils ont calculé que, si chacune des 340 familles qui composent la paroisse de Saint-Viateur donnait, en moyenne 25 sous, ils pourraient offrir au "Monument Dollard" la jolie somme de $85, et que si chacun des membres de ces 340 familles donnait la bagatelle de 10 sous, ils pourraient offrir la grosse somme de $102, au plus bas chiffre, puisque ce calcul ne comprend pas les offrandes plus généreuses de nombreux citoyens riches et patriotes.

Pour en arriver à ce résultat, les élèves de l'Ecole Querbes ont formé un comité composé de garçons remplis de patriotisme et de zèle. Ils se sont partager les différents quartiers de la paroisse, qu'ils devront visiter le plus tôt possible.

Ils demandent que l'on veuille bien inscrire tous les membres de chaque famille comme souscripteurs, car il leur semble que tous les Canadiens-français, jeunes et vieux, devraient avoir à cœur et à honneur de pouvoir se dire : " J'ai contribué à élever le monument Dollard".

Canadiens-français, la reconnaissance et le patriotisme seraient-ils, chez nous, deux mots sonores que l'on ferait vibrer bien haut, quitte à rester de l'arrière lorsqu'il s'agit de payer de sa personne et de sa bourse ?

Pour notre part, nous, les jeunes qui avons commencé l'étude de notre belle histoire nationale, nous ne le croyons pas et nous ne voulons pas qu'il en soit ainsi, et nous estimons que la "Souscription Dollard" est plutôt mince. Comment $12,000 en caisse pour glorifier nos braves du Long-Saut, après une longue an-

LA PROSTRATION NERVEUSE

Vous rend faible, insouciant et misérable

Les personnes malades souffrant de dérangements nerveux trouveront que les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs rétabliront l'équilibre de ces centres dérangés et remettront le système nerveux en parfaite condition.

Elles font cela en vertu de leur influence restaurative sur chaque organe et chaque tissu du corps, et leur extraordinaire puissance curative se manifeste dès l'instant où on les prend.

Mme G.D. Ward, de Huntsville, Ont., écrit : " Il me fait plaisir de vous envoyer mon témoignage en faveur des Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs. J'ai souffert terriblement de prostration nerveuse, et je devins si mal que je ne pouvais vaquer à mes occupations quotidiennes ; maintenant je puis dire en vérité que je dois la vie à ces pilules. Trois boîtes ont arrêté le mal.

Les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs se vendent 50c la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou elles sont expédiées directement par la malle sur réception du prix par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont. (No. 3)

Des Millions de Personnes ne Prennent que des "Cascarets"

Elles n'ont jamais de maux de tête, de biliosité, jamais leurs intestins ne sont inactifs ni leur estomac en désordre.

Un million de boîtes par mois, telle est la vente des Cascarets. Chaque tablette dans chaque boîte signifie une journée de bien-être. Pensez à la somme de bonheur que ce bonbon laxatif apporte aux hommes et aux femmes—et aux enfants aussi. En prenez-vous votre part?

Les Cascarets guérissent les affections des intestins quand ces affections existent. Mais c'est là le moindre de leurs usages. Leur meilleur service c'est de prévenir les nombreuses maladies qui proviennent de l'inactivité des intestins. Pensez aux jours où vous n'êtes pas bien, aux matins où vous vous sentez mal en train, aux après-midis où vous êtes langoureux, aux soirs où vous êtes irritable. La cause de tout cela se trouve dans les intestins.

Un Cascaret change toute chose. Ne dites pas: "J'en prendrai un ce soir," prenez-le tout de suite. Ayez-en toujours une boîte dans votre poche. Les heures qui précèdent le coucher sont trop précieuses pour les gaspiller. Les Cascarets sont doux et agréables. Leur action est aussi naturelle que l'action des fruits sur les intestins. Ils se vendent dans toutes les pharmacies à 10c la boîte.

née de réveil patriotique ! Mais c'est $50,000 que nous devrions avoir ! Et dans combien d'années le Monument Dollard, avec ce petit régime de parler beaucoup et de faire... peu ! Dans... cinq (5) ans ! C'est trop long ! Nous le comprenons et c'est pourquoi nous voulons faire "vite et bien" à la Dollard !

Le "comité Dollard" se compose des élèves suivants :

Président, Paul Tremblay ; vice-président, Edouard Leduc ; secrétaire, Ernest Guay ; Alexandre Barthos, Paul Trudeau, Wilfrid Lapointe, Raymond Gravel, Ludovic Marchand, Jean Dubé et Georges Racette.

Les personnes qui ne pourraient être rencontrées chez elles sont cordialement invitées à envoyer leurs offrandes au Comité Dollard, Ecole Querbes, Outremont.

"Pour le monument Dollard" s.v.p.

LE PREMIER ECHOUEMENT

Le premier échouement de la saison a eu lieu samedi, alors que le "Stormount", un vaisseau de 1,230 tonnes, propriété de la Montreal Transportation Company, a touché terre, à quelques arpents plus bas que la Longue-Pointe. On a craint, pendant un certain temps qu'il faudrait de longs et pénibles efforts pour le tirer de sa position, mais après quelques heures de travail, trois remorqueurs de la compagnie Sincennes McNaughton parvenaient à le remettre à flots. Le "Stormount" retourna d'abord à Montréal, pour examen et continua ensuite sa

SEMAINE ACTIVE

La fin de la semaine, dans le port, a été tout particulièrement active, surtout si l'on considère que la navigation n'est ouverte pour de bon que depuis une dizaine de jours environ. Quatre arrivages et huit départs, tel est le bilan des deux derniers jours, et l'on considère que c'est là un record, pour une saison aussi peu avancée.

La plus importante arrivée a été celle du "Virginian", le premier vaisseau de la flotte de la ligne Allan, et qui est entré dans le port hier après-midi. Bien qu'ayant été quelque peu retardé par la glace et le brouillard, le "Virginian" n'en a pas moins fait une fort bonne traversée, et les passagers ne tarissaient pas d'éloges en parlant des beautés de la route du Saint-Laurent. Le paquebot a débarqué près de six cents passagers, ici

EN ROUTE POUR MONTREAL

Milwaukee	Chili	Mars 21
Inishowen Head	Fowey	Avril 18
Manchester Trader	Manchester	Avril 22
Devona	Middleboro	Avril 22
Coaling	Rangoon	Avril 22
Bellona	Cadiz	Avril 22
Crown of Cordova	Indes	Avril 22
Willehad	Hambourg	Avril 24
Waimate	Anvers	Avril 25
Montfort	Anvers	Avril 26
Bray Head	Middlesboro	Avril 26
Thorsa	New-York	Avril 28
Athenia	Glasgow	Avril 29
Canada	Liverpool	Avril 29
Manchester Corporation	Manchester	Avril 29
Grampian	Glasgow	Avril 29
Pomeranian	Hâvre	Mai 1
Royal Edward	Bristol	Mai 3
Hurona	Middlesboro	Mai 5
Saturnia	Glasgow	Mai 6
Manchester Engineer	Manchester	Mai 6
Laurentic	Liverpool	Mai 6

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

UNE GREVE DE MARINS

LONDRES, 8. — A moins que la Fédération des Armateurs ne se rende aux demandes de l'Union Nationale des Matelots et Chauffeurs du Royaume Uni, on centera, dans le cours du mois de mai, d'amener une grève mondiale parmi les équipages de tous les vaisseaux, soit de passagers, soit de marchandises. L'an dernier, l'Union fit des propositions aux armateurs, touchant la question des salaires, le coût de la vie et certains droits à reconnaître aux marins, mais les armateurs refusèrent de considérer ces demandes. Depuis ce temps, rien n'a été fait, mais aujourd'hui, les marins et chauffeurs posent de nouveau leurs conditions à la Fédération, et l'on craint une grève mondiale, si cette dernière ne se rend à leurs demandes.

BLOC-NOTES

Le "Parisian" est arrivé hier à Boston.

—Le "Cassandra" a quitté Montréal en route pour Glasgow hier matin.

—Le "Bengore Head" est arrivé ici hier, venant de Louisbourg.

—Le "Manchester Engineer" est parti de Manchester, se dirigeant vers notre port, samedi.

—Le "Hurona", de la ligne Thomson, est actuellement en route pour Montréal. Il est parti de Middlesbo rough vendredi.

—Le "Cervona" a quitté Montréal pour Londres, samedi matin.

—Le "Fremona", le premier fruitier à entrer dans notre port est arrivé ici hier soir.

—Le "Sardinian" était dans le port de Montréal, hier, à 5 heures p.m.

—Le "Saturnia", de la ligne Donaldson, a quitté Glasgow, en route pour Montréal, samedi.

PORT DE MONTREAL.

Arrivés:— "Virginian", Liverpool, ligne Allan ; "Fremona", Méditerranée, Robert Reford Co., Ltd.; "Sardinian", Londres et Hâvre, ligne Allan ; "Bengore Head", Louisbourg, MacLean, Kennedy & Cie.

Partis : — "Cervona", Londres, Robert Reford ; "Ionian", Glasgow, Allan, "Englishman", Bristol, White Star Dominion ; "Sicilian", Londres, Allan ; "Cassandra", Glasgow, Robert Reford ; "Montrose", Liverpool, Pacifique Canadien ; "Dominion, Liverpool, White Star-Dominion; "Montcalm", Liverpool, Pacifique Canadien.

Paquebot	E	De
Victorian	Liverpool	St-Jean
Caroline	New-York	Vavre
Cleveland	Plymouth	N.-York
Minneapolis	N.-York	London
Celtic	N.-York	Liverpool
Duca Degli Abruzzi	N.-York	Gênes
Parisian	Boston	Glasgow
Lake Manitoba	Liverpool	St-Jean
Cedric	Liverpool	N.-York
Magantic	Liverpool	Portland
St-Paul	Southampton	N.-York
Carpathia	Gibraltar	N.-York
Manchester Importer	Brow Head	St-Jean
Samland	Brow Head	St-Jean

Servez-moi du Cognac

HENNESSY

Depuis prés d'un siècle et demi, ce nom signifie : Pureté, Qualité, Maturité, Uniformité—dans l'estime des Amateurs de vieux Cognacs.

Il Plaira

par la finesse et la délicatesse exquises de son arôme qu'il emprunte aux meilleurs vins des Charentes distillés avec les soins et suivant les méthodes qui ont valu la célébrité aux Eaux-de-Vie de Cognac. Il offre

Au Consommateur

toutes les garanties désirables d'authenticité; le volume énorme de ses ventes dans le monde entier établit nettement sa supériorité. Il a conquis la Profession Médicale par sa haute qualité et

Par sa Pureté

qui classe le COGNAC HENNESSY au tout premier rang et qui en fait le type du Cognac authentique.

Vente de Demenagement
Nous déménageons au No.
445 RUE ST-JACQUES
et pendant quelques jours nous vendrons des
VOITURES
à des prix ridiculement bas pour du comptant.
Si vous avez besoin d'un véhicule quelconque, c'est maintenant le temps d'acheter.
R. J. LATIMER & CO.

MAGI
Apaise la soif d'une façon hygiénique et fait du bien à l'estomac et aux reins. Magi n'est pas un remède, mais elle conserve la santé.
(L'EAU DE QUALITE) 20F
THE WATER OF QUALITY
CALEDONIA SPRINGS Co. Ltd., 591 rue Ste-Catherine-Ouest, Uptown 3937

L'ENCOURAGEMENT A L'ART MUSICAL

Le concours pour le prix d'Europe aura lieu le 24 juin.

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 8.— M. B. Michaud, secrétaire-adjoint de l'Académie de Musique de Québec, fait publier l'avis suivant que tous les amateurs de l'art musical liront avec intérêt:

Les examens commenceron à Québec le 22 juin 1911, à 9 heures a.m., à l'Université Laval.

Prière de s'inscrire avant le 15 juin prochain en s'adressant au secrétaire-adjoint, 18, rue Ste-Famille, Québec.

PRIX D'EUROPE.

Le gouvernement de Québec offre, par l'entremise de l'"Académue de Musique," une bourse pour permettre à un élève, soi de chant, de piano, d'orgue, de violon ou de violoncelle, d'aller étudier deux ans en Europe.

Le concours pour cette bourse aura lieu à Québec, samedi, le 24 juin 1911, à 9 heures a.m., à l'Université Laval. Le programme sera dressé sur demande. Aucune inscription ne sera reçue après le 15 juin prochain.

Ne peuvent se présenter à ce concours que les Lauréats de l'Académie de Musique. Il n'y a pas d'honoraire à payer.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service de Toronto
Rien comme le Succès

Le train le plus achalandé entre les deux villes

10.45 p.m. pour Toronto Nord, tous les jours, excepté les dimanches.
8.45 a.m. et 10.00 p.m. tous les jours pour la gare Union.
Les nouveaux et spacieux wagons-dortoirs pour l'équipement desquels le C. P. R. est en renom, sont sur ces trains.

Fete Victoria

Entre toutes les gares au Canada, Fort William et l'Est; aussi à Détroit, et Sault Ste-Marie, Mich., à Buffalo, Black Rock, Suspension Bridge et Niagara Falls, N.-Y., et aux gares du Pacifique Canadien dans le Vermont et le Maine, au
Prix d'un Passage simple de 1ère classe.
Bon pour partir les 22 et 24 mai.
Limite de retour, 26 mai 1911.

EXCURSIONS DE COLONS
—A—
MANITOBA, SASKATCHEWAN et ALBERTA
Les 16, 30 mai et chaque deuxième mardi jusqu'au 19 sept., inclusivement.—Billets bons pour 60 jours.

BUREAUX DES BILLETS
218 rue St-Jacques. Téléphone Main 8732-8733, ou aux gares Windsor et Viger.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
HORAIRE

7.40 a.m. Dimanche Excepté — St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et stations intermédiaires. Connections pour Riv. du Loup et stations intermédiaires.

Express Maritime
Midi Tous les jours — St-Hyacinthe, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie

Midi Samedi Excep — Pour les endroits mentionnés ci-dessus ainsi que Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Connections directes pour l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve.

N.B.—Raccordements directs pour Sydney avec le train quittant Montréal le lundi, le mercredi et le vendredi.

4.00 p.m. Dimanc. Ex. — EXPRESS, pour St-Hyacinthe, Nicolet et stations intermédiaires.

CONCOURS HIPPIQUE A MONTREAL
Du 9 au 13 Mai 1911
Des billets pour aller et retour de St-Lambert, Nicolet, et gares intermédiaires, seront vendus au prix d'un billet simple de première classe—Dates de départ, du 9 au 13 mai. Limite de retour, 15 mai 1911.

BUREAUX des BILLETS de la VILLE
130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.
H. A. PRICE, GEO. STRUBBE,
Ass. Agt. Gén. Pass. Agt des Billets
j-a-o. de la ville.

NAVIGATION

La Ligne Allan
Steamers de la Malle Royale
Pour Liverpool

Corsican	5 mai	2 juin	30 juin
Virginian	12 mai	9 juin	7 juil.
Tunisian	19 mai	16 juin	14 juil.
Victorian	26 mai	23 juin	21 juil.

Salon $77.50, Steamers à Turbine $87.50 et au-dessus. Cabine de seconde classe $47.50 et $50.00 et au-dessus. Troisième classe: Liverpool, Londres et Glasgow, $30.00 et $31.25 suivant le steamer.

POUR LONDRES ET LE HAVRE

Sicilian	6 mai	10 juin	15 juil.
Sardinian	13 mai	17 juin	23 juil.
Pomeranian	20 mai	1 juil.	6août
Lake Erie	3 juin	8 juil.	13 août

Une seule classe de cabines dites "cabines de seconde".
Prix: Londres $42.50 et au-dessus. Le Hâvre $45.00 et $52.50 et au-dessus. Troisième classe. Londres $29.00. Le Hâvre $30.00. Paris $31.50.
Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent.
H. A. ALLAN.
58—jno

Holland America Line
Paris—Londres—Rotterdam
Double hélice, départs, les mardis, à 10 A.M.

New Amsterdam	9 Mai
Noordam	16 mai
Rotterdam	23 mai
Ryndam	30 mai

*VIA BOULOGNE s/M
†Plymouth et Boulogne
Bureau, 39 B'way, N.Y.—W. H. Henry, 282 rue St-Jacques, Montréal.
58—jno

BRIQUES
A VENDRE
DEMOLISSONS bâtisse du Séminaire, Henry Birks & Son, Succursale du "Star", Ste-Catherine et Peel.
W. LAJEUNESSE & CIE,
Bureau ; Tél. Est 3265.
688 NOTRE-DAME EST.
59-6

PROCLAMATION
"Tag Day"

A la demande des Dames de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et des Dames du Conseil Local des Femmes, j'ai permis qu'il soit tenu un "Tag Day" le 23 de mai courant, et dans le cas où il ferait mauvais ce jour-là, le "Tag Day" sera tenu le 26 de mai.

Je recommande ces dames à la bienveillance des citoyens, vu que les sommes qu'elles percevront seront appliquées aux diverses œuvres de charités auxquelles s'intéressent les deux associations susmentionnées.

JAS. J. GUERIN,
Maire de Montréal.

Cabinet du Maire,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 6 mai 1911. 62-1

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 123 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal, L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La qualité est le secret du succès et la qualité dans un chemin de fer consiste en
Double voie ferrée.
Rails d'acier les plus pesants.
La plus belle voie.
Equipement moderne.
Employés polis et habiles.
Parcours rapide.
L'ensemble est synonyme du GRAND TRUNK SYSTEM.

SEULE DOUBLE VOIE FERREE
ENTRE MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT ET CHICAGO

7½ HEURES A TORONTO
"International Limited"
(Le train le plus rapide du Canada)
Quitte Montréal à 9 a.m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest.

4 TRAINS EXPRESS PAR JOUR ENTRE MONTREAL ET TORONTO
9.00 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.
Service d'élégants wagons buffet, salon et bibliothèque sur les trains de jour et nouveaux wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.

5 ou 6 wagons-lits tous les soirs sur le train des hommes d'affaires pour Toronto, à 10.30.

Excursions de Colons
BILLETS ALLER ET RETOUR, à des prix très réduits, pour l'ouest du Canada VIA CHICAGO, en vente les 16, 30 mai ; 13, 27 juin ; 11, 25 juillet ; 8, 22 août ; 5, 19 septembre.

CHANGEMENT D'HORAIRE
MONTREAL-RICHMOND. — A partir du 7 mai, un train laissera Montréal tous les jours à 7.16 a.m., arrivant à Richmond à 10.00 a.m. Au retour, il quittera Richmond à 4.55 p.m. et arrivera à Montréal à 7.45 p.m.

FETE VICTORIA
24 MAI
Des billets pour voyage aller et retour seront vendus entre toutes les gares du Canada, ainsi que pour Massena Springs, N.-Y.; Rouses Point, N. Y.; Island Pond Vt.; Swanton, Vt., et gares intermédiaires au
PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE
Bon pour départ, 23 et 24 mai.
Limite de retour, 26 mai.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE
130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, ou gare Bonaventure.

Montreal Park & Island Railway Company
HORAIRE
LACHINE. Du Bureau de poste, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à minuit. De Lachine, service de 20 min. de 5.20 a.m., à 12.45 a.m. SAULT RECOLLET et ST-VINCENT DE PAUL. De St-Denis à St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 5.00 a.m. à 8.20 p.m.; service de 30 min. de 8.20 p.m. à 11.20 p.m. De St-Denis au Sault Récollet SEULEMENT, service de 40 min. de minuit à 12.40 a.m. De St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 5.20 a.m. à 9.00 p.m. service de 30 min. de 9.00 p. m. à minuit. De Sault Récollet, service de 40 min. de 12.20 minuit à 1.00 a.m. Autour de la MONTAGNE. Ave Mont-Royal, service de 20 min. de 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, service de 20 min. de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. CARTIERVILLE, de l'Avenue Mont-Royal, service de 20 min. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m., service de 40 min. de 9.00 p.m. à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, service de 20 min. de 5.50 a.m. à 9.10 p.m., service de 40 min. de 9.10 p.m. à 11.50 p.m. De De Cartierville, service de 40 min. de 5.40 a.m. à 6.20 a.m., service de 20 min. de 6.20 a.m. à 9.40 p.m., service de 40 min. de 9.40 p.m. à 11.40 p.m. 197-L-ma-v-s

NAVIGATION

CANADIAN PACIFIC EMPRESSES AND OTHER STEAMSHIPS

Montréal, Québec et Liverpool

LAKE CHAMPLAIN	11 Mai
EMPRESS OF BRITAIN	19 Mai
LAKE MANITOBA	25 Mai
EMPRESS OF IRELAND	2 Juin

Prix: vapeur genre "Empress", première classe $90.00 et au-dessus; seconde classe $51.25 et au-dessus.
Prix : vapeurs genre "Lake" classe unique. Seconde classe $47.50, et au-dessus.
Pour billets et autres informations s'adresser à tout agent ou à
W. G. ANNABLE,
Agent général des passagers.
WM. WEBBER
Agent des passagers.
3 et 5 édifice Board of Trade
276—l-m-v—jno.

Quebec Steamship Co., LIMITED
Ligne du St-Laurent
Montréal à Gaspé, Malbaie, Percé, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.
S.S. "CASCAPEDIA" 1900 TONNES avec les accommodations les plus modernes pour passagers, partira jeudi, le 11 mai, à 4 p.m., et tous les deuxièmes jeudis suivants.
Pour fret, passage ou cabines, s'adresser à
J. G. BROCK & CIE., Agents.
211 rue des Commissaires, Montréal
48 j.n.o.

Cuba, Jamaique, Panama
Haiti, Costa Rica, Colombie et endroits de la Côte Ouest.
Voyages toutes les semaines par les vapeurs Prinz et autres de 5,000 tonneaux, offrant le même confort que nos grands transatlantiques. Prix modérés.
24 JOURS — Une croisière dans les Antilles. Temps suffisant pour visiter. Le bateau peut servir d'hôtel dans le port si on le désire. $135
Ligne Hamburg - American
41-45 BROADWAY, NEW-YORK.
James Thom, 118 rue Notre-Dame Ouest, W. H. Henry, 286 rue St-Jacques. Thos. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal, Can.
10-12-14-17-19-21-24-26-28—M.1-3-5-8

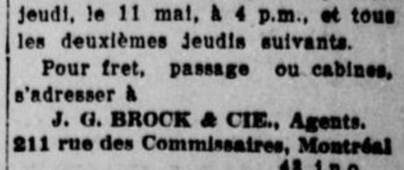

La Cie Generale Transatlantique
Départ tous les jeudis, à 10 A.M.
De New-York au Havre-Paris, France

LA PROVENCE	11 mai
LA BRETAGNE (Supp.)	13 mai
LA TOURAINE	18 Mai
NIAGARA (Supp.)	27 Mai
LA SAVOIE	25 Mai
CHICAGO, (supp)	27 mai

Pour informations s'adresser à Genin, Trudeau & Cie, agents généraux 88 Notre-Dame Ouest, Montréal.
6-8-5-1910-10

Humeurs Demangeantes

L'exzéma démangeante, brûlante, saignante, écailleuse et croûteuse, les dartres, les éruptions et autres humeurs douloureuses et défigurantes qui enlèvent le sommeil et font de la vie un cauchemar de souffrances physiques et mentales, cèdent rapidement aux

Savon et Onguent

Cuticura

Il n'y a pas d'autre remède pour la peau et le cuir chevelu qui soit si rapide et économique. Un simple morceau de savon Cuticura et une boîte d'onguent Cuticura sont souvent suffisants. En vente dans le monde entier. Demandez à Potter Drug & Chem. Corp., Boston, U. S.A., la brochure de 32 pages, une autorité sur le traitement des maladies de la peau et du cuir chevelu. (15)

ELLE FAIT DU JOUR DE LAVAGE UNE JOURNEE DE GAIS REFRAINS!

C'est la machine à laver 1900 qui révolutionne ainsi la journée du lavage. Elle fonctionne **par la force motrice** au coût de 2 cents par semaine. Elle rend le lavage et l'essorage si rapide et le fait si bien que les ménagères peuvent à peine en croire leurs yeux quand elles voient le linge nettoyé suspendu à la corde de séchage **des heures plus tôt que lors de l'ancien système.** En **six minutes**, elle lave une cuvée des vêtements les plus sales et même en **moins de temps.** Elle essore les vêtements avec une rapidité semblable et mieux qu'à la main. C'est plutôt un **jeu** qu'un **travail** que l'emploi de cette machine à laver merveilleuse.

Il est inutile **Six minutes pour laver une cuvée** de garder des servantes quand vous avez cette machine à moteur. C'est la plus belle du monde.

MACHINE A LAVER 1900 A MOTEUR

Envoyée pour essai gratis.

En l'essayant elle prouvera sa supériorité.

L'appareil avec l'essoreuse, est envoyé gratis à toute personne **responsable** pour quatre semaines d'un essai le plus rude. Essayez la machine pour les couvertures pesantes, les rugs, les dentelles délicates, **pour tout !** Etudiez-en le modèle et la construction, elle diffère de toute autre. Nous la reprenons en payant les frais, si vous décidez qu'elle vous est inutile. Conditions: argent comptant ou petits paiements mensuels. **Force motrice par l'électricité ou l'eau — faites votre choix.** Si votre maison est éclairée à l'électricité, vous pouvez vous servir de la machine à moteur électrique qu'on relie en un instant au courant d'une lampe électrique ordinaire. Si vous avez une force motrice par l'eau suffisante, vous pouvez employer la machine mue par l'eau. Les deux modèles font un travail parfait. **Demandez les livres gratis** très intéressants. Lisez les détails étonnants de la machine 1900 à moteur. Demandez-en une ensuite à l'essai et constatez les merveilles qu'elle fait.

Brevetée aux E. U. et en pays étrangers.

Ecrivez-moi personnellement pour cette offre.—M. L. E. BACH, gérant, The 1900 Washer Co., 357 rue Yonge, Toronto, Ont.

L'offre ci-dessus n'est pas valable à Toronto, Winnipeg ou Montréal et les banlieues. Des arrangements spéciaux ont été faits pour ces districts.

Succursale à Montréal: 664 rue Sainte-Catherine Ouest. (2192)

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

EXCURSION A LAVALTRIE

SOUS LE PATRONAGE DE M. L'ABBE C.-P. BEAUBIEN, ANCIEN CURE.

"J'ai écouté la voix des mères et les soupirs de son Eglise". (Dossat).

—o—

"S'humilier et souffrir, c'est avec la grâce toute la joie de l'innocence et toute la confiance du pêcheur; c'est tout le parfum des humbles fleurs qui croissent au pied même de la croix".—(Mme Switchine.)

M. le président et les Patrons de l'œuvre de la Crèche de la Miséricorde ont l'honneur de vous inviter à prendre part à leur excursion annuelle qui aura lieu le 15 juin prochain à bord du "Trois-Rivières."

Cette année ce petit voyage aura un intérêt tout spécial.

Il est justement désigné sous le nom de pèlerinage au pays natal de la Mère Nativité née Marie Rosalie Cadrin de St-Pierre, le 27 février 1794, fondatrice de l'œuvre des Sœurs de Miséricorde.

M. l'abbé C. P. Beaubien a consenti à fournir l'appui de son zèle au succès de l'excursion avec d'autant plus de plaisir, qu'il a été lui-même, pendant trois ans curé de Lavaltrie, berceau de la vénérée fondatrice.

Il y a lieu d'espérer que l'excursion projetée apportera un secours d'autant plus généreux que l'œuvre de salut et de régénération devient de plus en plus importante. La charitable assistance des bonnes sœurs de Miséricorde mérite d'être appréciée et entourée des meilleures sympathies.

Patrons de l'œuvre de la Crèche de la Miséricorde.

JOS. LAMOUREUX.
Président.

N. B. — Les excursionnistes sont priés de se munir de paniers pour leur permettre de prendre un joli repas champêtre à l'ombre du bocage charmant.

Ils pourraient se faire servir à dîner à bord en ayant bien soin d'en avertir le comité à 470 Dorchester Est, Bel Tél. 853 au moins 15 jours avant le départ, selon les conditions de la Cie Richelieu. Billets en vente chez M. Alfred Brunet, comptable, 476 Dorchester Est, et au bureau de M. Ludger Gravel, 26 Place Jacques-Cartier.

POUR S'ETRE SERVI DE DYNAMITE SANS PERMIS

M. John Bennett, qui a été trouvé coupable de s'être servi de dynamite sans un permis et sans le certificat de compétence a comparu devant le Recorder Dupuis et a été condamné à $5 d'amende et aux frais qui sont très élevés dans cette cause. "De là, a déclaré Son Honneur, le peu de sévérité de cette condamnation. La compagnie Canada Development, dont M. Bennett est le gérant, devra aussi payer une amende de $20 à cause de la négligence coupable dont elle a fait preuve en laissant partir des mines sans les couvrir convenablement.

LA DOUANE DE ST-JEAN

(Spécial à la PATRIE)

ST-JEAN, 8. — M. Paul Paradis a reçu du gouvernement fédéral l'ordre de transporter ses bureaux dans la bâtisse autrefois occupée par le bureau de poste. Cette construction appartient au gouvernement fédéral qui a décidé d'y établir ses bureaux de douane et des travaux publics.

POLO

Cirage à Chaussures

"Bon pour le cuir — Résiste aux intempéries"

Reluit en un instant et dure une semaine. Noir ou jaune, chez tous les épiciers et marchands de chaussures. **10c**

20F

PORFIRIO DIAZ DEMISSIONNERA

DANS UN MANIFESTE AU PEUPLE MEXICAIN, LE PRESIDENT ANNONCE QU'IL PRENDRA SA RETRAITE.

MEXICO, 8. — Le général Porfirio Diaz a adressé hier soir au peuple mexicain un manifeste dans lequel il annonce son intention de démissionner aussitôt que la paix sera rétablie. Le président se rend donc ainsi aux demandes de Francisco Madero.

Quand la paix sera-t-elle regardée comme établie? Le président se réserve le droit d'en juger. Le manifeste dit: "Quand selon les dictées de ma conscience je serai sûr que ma démission ne sera pas suivie par l'anarchie."

Le président déclare que son refus d'abandonner la présidence en ce moment n'a pas pour motif l'amour du pouvoir vu que le pouvoir actuellement n'a rien d'attrayant à cause des énormes responsabilités qui y sont attachées. Il n'a été inspiré que par le désir de sauvegarder les meilleurs intérêts du pays.

Le président Diaz avant de publier son manifeste a fait part à son cabinet de sa décision de démissionner, qui a fait l'objet d'une discussion de deux heures et demie.

Dans son manifeste, le président ne fait aucune mention de l'élection de son successeur. D'après la constitution, c'est le vice-président qui prend les rênes du pouvoir. Mais comme le vice-président Ramon Corral est malade en Europe, c'est Senor de la Barra qui deviendra président par intérim.

MADERO EST SATISFAIT

EL PASO, Tex., 8. — Le mouvement des troupes avait commencé lorsqu'on apprit la nouvelle aux quartiers généraux de Madero.

En recevant la dépêche le général Pasquale Orozco monta à cheval et se rendit à la tente de Madero, un mille plus loin.

Madero donna aussitôt des ordres pour faire cesser la marche des troupes.

"Je suis très content d'apprendre la décision du président Diaz, a-t-il dit. Je me propose de lui envoyer une dépêche pour le féliciter de son patriotisme.

Le docteur Vasquez Gomez, chef de la commission de la paix pour les rebelles a dit que les négociations seront reprises.

Les soldats de Madero se sont livrés à de grandes manifestations de joie en apprenant la nouvelle.

"C'est le triomphe de la révolution, disait-on partout!"

LES REBELLES MARCHAIENT SUR MEXICO

Le général Francisco I Madero, président provisoire du Mexique, avait publié un manifeste ordonnant à toutes les troupes insurgées d'abandonner les positions qu'elles occupaient sur la frontière des Etats-Unis et de concentrer leurs attaques sur les villes de l'intérieur. Le cri parmi les insurgés était: "Sur Mexico." La décision de Madero était due, dit-on au désir d'empêcher l'intervention et aussi pour que les insurgés fussent considérés comme belligérants par les Etats-Unis et les autres puissances.

Un fait extraordinaire constaté: les bébés qui ont pris du **Sirop du Dr Fred Demers** sont plus intelligents que les autres dû au Glycérophosphate Bromide, qui guérit et nourrit le cerveau.

CETTE CONTESTATION D'ELECTION MUNICIPALE

Nous recevons la note suivante d'un abonné de Notre-Dame de Stanbridge, au sujet de la dernière élection municipale qui a eu lieu à cet endroit et de la contestation judiciaire qui l'a suivie:

"En janvier dernier, il y a eu une élection vivement disputée, d'un conseiller municipal, entre les candidats Cléophas Bélisle et Joseph St-Denis. En vue de cette élection, les partisans des deux candidats, aux séances antérieures du Conseil Municipal, ont fait inscrire tous les voteurs possibles sur le rôle d'évaluation, qui fait la base du cens électoral, comme on le sait.

"Après le scrutin, le candidat Bélisle fut déclaré élu par une majorité de neuf voix. Mais son élection fut contestée par son adversaire et autres, à cause de l'inscription tardive et illégale sur le rôle de 19 personnes ayant voté pour lui.

"Bélisle riposta en disant que trente votes en faveur de St-Denis devaient également être retranchés pour inscription tardive et autres causes.

"Par son jugement du 30 mars dernier, l'honorable juge Lynch déclina d'accorder le siège à St-Denis, tel que requis par les pétitionnaires, et encore moins d'annuler l'élection de Bélisle, dont il éleva la majorité à quatorze voix, ayant retranché 14 de ses votes, mais aussi 19 à son adversaire.

"Le seul motif invoqué par la Cour est que les additions récentes faites au rôle n'étaient pas des mutation suivant le sens de l'article 746 du Code Municipal et qu'elles ne pourraient être faites qu'à la révision annuelle, en juillet. Le savant juge s'est confiné à cette seule et unique raison pour renvoyer l'action et il est faux de dire qu'il ait considéré aucun cas individuel d'un seul voteur, à cause de sa résidence, sa qualification, son cens électoral, etc."

Nous croyons donner satisfaction à toutes les parties intéressées et nous maintenir dans les limites de la plus stricte impartialité, en publiant cette note.

SEANCE A L'HOSPICE DE LONGUEUIL

C'est le 17 du mois courant qu'aura lieu à l'hospice St-Antoine de Longueuil, la séance annuelle donnée par les élèves, sous l'habile direction des révérendes Sœurs Grises.

Dès maintenant on peut retenir des billets d'admission à cette séance, qui promet d'être très intéressante.

CASTORIA

Pour Bebés et Enfants

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

1-mer-v--ino

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

La Revue Franco-Américaine, la très intéressante publication fondée à Québec, il y a trois ans, par MM. J. K. Laflamme et J. A. Lefebvre, vient de transporter ses bureaux à Montréal.

Le directeur de la Revue, M. Laflamme, est lui-même rendu à Montréal, où il aura dorénavant son domicile.

Le prochain numéro de la Revue — celui du mois de mai — qui sera forcément retardé de quelques jours, est actuellement sous presse à l'imprimerie Bilaudeau, 197 Notre-Dame Est, et pourra être distribué le 15 du mois. Il paraîtra sous une toilette neuve dernier genre.

Quant à la "Revue" elle-même, le ton n'en sera pas changé. Elle poursuivra plus avant l'analyse des questions souvent épineuses dont elle poursuit l'étude depuis trois ans.

LA CONFERENCE DE L'OPIUM

WASHINGTON, 8. — La conférence internationale de l'opium qui devait avoir lieu à la Haye le 1er juillet a été retardée d'un an parce que le Japon et le Portugal ne sont pas prêts à fournir les données qu'exige la Grande-Bretagne.

LE MONUMENT A EDOUARD VII

D'après le rapport de Sir Edward Clouston et de M. Tancrède Bienvenu, secrétaire-honoraire, les souscriptions pour le monument du roi Edouard VII s'élèvent à $12,609.66.

LE Fameux Victrola VIVANTE RÉALITÉ SANS RIVAL

Trois Nouveaux Genres

Victrola XIV, $200
Acajou ou Chêne

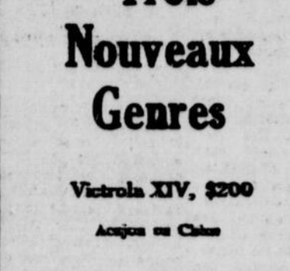

Victrola XI, $135
Acajou ou Chêne

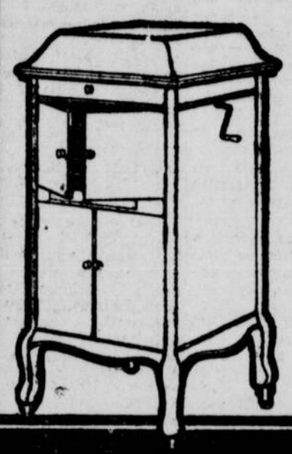

Victrola X, $100
Acajou ou Chêne

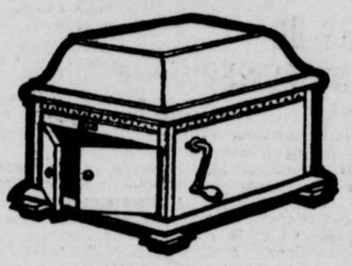

L'instrument qui reproduit les voix des plus grands chanteurs du monde avec autant de fidélité que souvent l'on croit que l'artiste en personne chante devant nous. Venez l'entendre à l'un ou l'autre de nos magasins. Facilités de paiements si ou le désire. Gram-o-phones réguliers $25.00 en montant. Les records à deux côtés se vendent 90c pour les deux.

Berliner Gram-o-phone Co.
LIMITED

Deux Magasins :—415 rue Ste Catherine Ouest. 488 rue Ste Catherine Est.

34 F

VOUS LE RECONNAITREZ PAR CECI

THE LEACH PIANO COMPANY, LIMITED, —560 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, PRES DE LA RUE DRUMMOND— Vendent les Graphophones et Registres EDISON.
Toujours en mains près de 1,000 records français.

Les Enfants Faibles Engraissent

Ce qui empêche les enfants de grandir et de se développer, ce sont ces malaises fréquents, ces indispositions, ce manque de sommeil qui finissent par épuiser la frêle constitution du bébé. Le

Pour éviter toute contrefaçon, voyez à ce que le portrait ci-dessus, avec la signature de l'inventeur, se trouve sur chaque bouteille.

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS

est le remède par excellence pour les malaises; sous son influence bienfaisante l'enfant reprendra des forces et se développera comme par enchantement.

A recommander à toutes les Mères M. Joseph Allie, 2 Parkinson St., Nashua, N.H., écrit; "Cher Monsieur, Notre bébé Florence nous a donné beaucoup de trouble à élever, jusqu'au moment ou on nous a conseillé de faire usage du Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons pu constater les merveilleux effets de ce sirop dont on nous avait dit beaucoup de bien et qui est à recommander à toutes les mères de famille.

Votre tout dévoué, J. ALLIE.

EN VENTE PARTOUT : 25c LA BOUTEILLE

J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste 850, rue Ste-Catherine Est Montréal.

Rev. Père Morriscy

Soulagement Prompt et Permanent du Rhumatisme

Le rhumatisme n'est pas causé par l'exposition au froid et à l'humidité, sa cause réelle est le fonctionnement défectueux des reins. Aussi longtemps que les reins fonctionnent comme il faut, et éliminent du sang tout l'acide urique qui provient des déchets de l'organisme, il ne peut y avoir de rhumatisme. C'est seulement quand les reins fonctionnent mal, et que le sang se trouve chargé d'acide urique, que la moindre exposition au froid ou à l'humidité raidit les articulations et cause une véritable agonie.

Les Tablettes No. 7 du Père Morriscy

soulagent rapidement et guérissent d'une façon permanente le rhumatisme en mettant les reins en état de faire leur fonction. Dès que les reins parviennent à éliminer l'acide urique du sang toute douleur rhumatismale disparait. Si jamais elles menacent de revenir quelques tablettes No 7 tonifieront les reins et vous épargneront les tortures du rhumatisme.

Les tablettes No. 7 du Père Morriscy ont prouvé leur efficacité et leur valeur dans des centaines de cas, lorsque tous les autres remèdes avaient entièrement failli.

50c. la boîte, chez votre fournisseur. 10TF

Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Montréal, Qué.

GRATIS

Brochure traitant des

MALADIES des FEMMES

Périodes douloureuses, Retards, etc.,

Traitement LOBEL, 508, rue St-André

MONTREAL, CANADA.

OXYGENE Chimiquement pur pour Usage Médicinal. Pneumonie, Dyspnée, Syncopes, etc. Crises asphyxiques.

COMPAGNIE D'OXYGENE DU CANADA
2 Square Dufferin, Tél. Main 1979.
Soir et dimanche Tél. Est 1507 50-1-j-n-o

Feuilleton de la PATRIE

LES DRAMES DE LA FRONTIERE

Par JULES MARY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

97 (Suite.)

C'était bien Schade qui était le véritable auteur responsable de la folie du pauvre Thielke, bien qu'il ne recommandât point, ce jour-là, le peloton de punition. Quand il connut ce drame, il prit peur, et pendant la moitié de la semaine, les hommes respirèrent, puis ne voyant rien venir et jugeant que cette affaire serait étouffée comme beaucoup d'autres afin de ne pas attirer d'histoires au régiment, il retrouva vite sa morgue, sa jactance et ses menaces.

L'impunité même dont il jouissait redoubla son assurance.

—N'oubliez pas que nous autres, les sous-officiers, nous avons sur vous une autorité absolue... Il faut tout souffrir et vous n'avez qu'à vous taire... Vous avez vu récemment comment a été reçue la réclamation de l'un d'entre vous. Que ceci serve d'exemple à tous—et en disant cela, il se tourna vers Renaud. Quant à toi, crapule, tu sauras ce que pèse mon grade, et que j'ai plus de pouvoir sur toi, à moi seul, que tous les officiers du bataillon réunis... Je t'ai promis la forteresse. Tu en tâteras... Si, une autre fois, tu ne fermes pas ta gueule, et si tu te plains encore... Quoi? Qu'est-ce que tu as à répondre? Tu as quelque chose à dire?

—Il faut un motif, monsieur le sous-officier.

—Oui, je t'en salerai un quelque jour.

—A vos ordres, monsieur le sous-officier.

Et le regard de Renaud, planté droit dans le regard de Schade, ne broncha pas.

—Je t'ordonne de baisser les yeux...

Les yeux de Renaud ne se baissèrent point.

—Tu ne m'as pas entendu? Tu ne m'as pas compris, chameau?

Les yeux de Renaud restèrent droits et fixes.

—Tu me baves? Refus d'obéissance? Révolte?... Une dernière fois?...

Le poing fermé de Schade se haussait lentement, dans une envie terrible, furieuse, de s'abattre sur ce cerveau dont il sentait peser sur lui l'outrageant mépris... Mais derrière Renaud, il vit tout à coup se lever lentement un soldat, qui dépassa Sauvageot de toute la tête, et qui, par-dessus, considéra longuement le sous-officier avec un sourire caressant... C'était le sourire et la caresse de l'honnête Pervenche... Alors, le poing menaçant qui, une seconde, avait préparé l'outrage mortel, l'outrage qui eut déchaîné la catastrophe, se desserra avec lenteur, le bras s'abaissa.

Et Schade, lâche, dompté, bégaya:

—Tu en tâteras, de la forteresse, c'est moi qui te l'affirme; tu t'en tâteras!

A vos ordres, monsieur le sous-officier.

Le lendemain, corvées sur corvées, en dehors des exercices, pleuvaient sur Renaud; corvée d'eau et service de chambre, et cette fois Schade était de complicité avec le gefreite, qui n'osait se mettre en lutte contre lui! Renaud dut recurer les seaux et les crachoirs, porter les eaux sales dans la cour, monter de l'eau fraîche, nettoyer les râteliers d'armes, les carreaux des fenêtres, monter du charbon pour le chauffage de la journée, entretenir le poêle, faire la lampe, préparer le café pour l'escouade, laver les tables, essuyer les armoires, balayer et brosser le plancher... Et comme si cette besogne ne suffisait pas, Schade lui ordonna d'aider l'homme de corvée qui prenait régulièrement soin de ses vêtements. L'homme de corvée avait sans doute reçu le mot d'ordre, car il rejeta tout le travail complet sur Renaud.

Or, au milieu de cette bousculade, brusquement sonna l'appel des recrues dans la cour.

C'était encore un coup ménagé par Schade. L'exercice devait avoir lieu en uniforme. Les hommes étaient prêts et n'avaient qu'à passer leurs sacs. Au contraire, Renaud était, pour la corvée, en bourgeron et pantalon de treillis. Il lui fallait changer de tout au tout. Le temps matériel lui manquait en dépit de la diligence qu'il y mit.

Il arriva sur les rangs, sans retard, mais mal ajusté..

Il n'avait aucune illusion et savait que c'était tout ce que Schade avait voulu.

Les yeux triomphants du sous-officier lui disaient:

—Tu t'en tâteras! Patience! Patience! tu en tâteras!

Le sergent-major passait une revue minutieuse des hommes. En arrivant devant Renaud, il fronça les sourcils. Les bottes du jeune soldat étaient encore crottées de la marche exécutée la veille, les boutons de la tunique encore ternis de la pluie que l'on avait reçue, Renaud n'ayant pas trouvé une minute pour les astiquer; le sac était accroché de travers, les courroies mal serrées.

Le feldwebel dit avec sévérité:

—Vous devriez avoir honte de vous présenter sur les rangs dans une tenue pareille. Je suis obligé de vous punir..

Il parlait avec douceur, et disait ces choses comme à regret.

Renaud ne pouvait rien répliquer, ne pouvait donner d'explications que si elles lui étaient demandées. Il attendit. Ses yeux, vifs, où la pensée se lisait ardente, prête à jaillir, frappèrent le feldwebel....Il resta pensif...puis, tout à coup:

—Dites-moi pourquoi vous êtes dans cette tenue..

—A vos ordres...

Et Renaud fit le récit des corvées qui l'avaient empêché de se tenir prêt.

Le feldwebel écoutait, mécontent et, à plusieurs reprises, son regard soupçonneux se porta sur Schade qui rongeait son frein, blême de fureur concentrée. Pourtant il ne fit pas d'observation. Le mot d'ordre: Pas d'histoire!" existait pour lui, juste et généreux, cependant, comme pour les autres: il se contenta de dire:

—Vous donnerez à cet homme le temps de mettre de l'ordre dans ses affaires...

Et à Renaud, avec une douceur qui n'excluait pas la fermeté:

—Je ne vous porterai pas de motifs de punition. J'espère que vous saurez le reconnaître par un service où vous ne mériterez aucun reproche?...

—A vos ordres, monsieur le feldwebel, dit Renaud dont la voix trembla d'émotion.

Mais le feldwebel n'était pas le chef direct de l'escouade. Schade l'avait bien dit. Le maître, le bourreau, presque sans contrôle, c'était lui. On ne pouvait l'empêcher d'infliger à l'homme qu'il avait pris en aversion dix jours, quinze jours, trois semaines de corvée d'eau ou de chambre et même les deux corvées à la fois. Ce fut le sort de Renaud, mais non pas de Renaud seul, car Gotlieb, aux yeux naïfs et résignés, partageait cette existence de tortures et de misères. Schade, retenu par le sourire caressant de Pervenche, n'osait se livrer à des voies de fait sur Renaud, mais il se vengeait de sa lâcheté sur Gotlieb en le frappant sous tous les prétextes et même sans prétextes avec une férocité inouïe.

Gotlieb n'avait pas de défense; il pleurait.

Et Renaud avait pitié de lui.

Parfois, à la chambre, devant le poêle chauffé à blanc, Schade obligeait Gotlieb à faire du maniement d'armes jusqu'à ce que le paysan roulât inanimé.

Et Renaud l'entendit à plusieurs reprises qui murmurait:

—Il faut que ça finisse,..et ça finira mal!

Alors, lui, qui avait besoin de tant de courage, essayait de réconforter cette victime.

Les corvées d'eau et de chambre ne suffisaient pas à Schade. Il choisissait ordinairement Renaud, avec Gotlieb, parmi les cinq hommes qu'il désignait pour transporter au stand le matériel de tir, la caisse de cartouches, les quatre grandes cibles, un énorme poêle en fonte et la caisse de coke. Réveillés avant le jour, quand les hommes dormaient encore au pieu, ils allaient par la neige, enfonçant jusqu'à mi-jambe, et sac au dos, avec le fourniment ordinaire de la tenue de campagne. Au stand, ils dressaient les cibles en toute hâte, allumaient le poêle, mais le poêle allumé, le sous-officier leur défendait d'y réchauffer leurs pauvres doigts engourdis par la gelée.

Renaud était le meilleur fusil de l'escouade, et même, Schade le savait par le nombre des points obtenus, le premier tireur de la compagnie. A partir du jour où il en fit la remarque, il s'arrangea pour que le jeune soldat, toujours de corvée au stand, autour des cibles, ne prît point part au tir, où son succès aurait pu lui attirer des marques de distinction et des exemptions de certains services.

Longue épreuve de misères, que Renaud subissait sans se plaindre, avec le plus admirable des stoïcismes.

Mais, pourtant, cette résignation n'était qu'apparente, et parfois, dans l'affreux courage qu'il lui fallait pour tout supporter, il se demandait avec angoisse, sentant son cerveau défaillir, s'il n'éprouverait pas le même sort que Thielke et ne deviendrait pas fou!... Dès lors, pris dans l'engrenage, accablé de corvées qui ne lui laissaient pas une minute de répit, il devint impossible à Renaud de soigner ses effets et son fourniment et d'être exact. Partout il arrivait toujours en retard. L'ère des punitions commença, chaque jour avec le même motif et chaque jour plus graves, s'augmentant le lendemain des punitions de la veille. Ce fut l'affolement, le tournoiement dans le vide, la débandade, le désespoir... Et l'image de Thielke, se roulant sur le sol, écume à la bouche et poussant des cris de bête, ne quittait plus son esprit en désordre...

Pervenche aussi avait peur, car il n'était pas sans comprendre le drame qui se passait en Renaud, et il s'ingéniait à lui redonner du courage.

Et certes, une seule chose pouvait soutenir le jeune homme, en ces heures difficiles, c'était l'affection dévouée, infinie, de Lucas.

Mais en voyant devant lui se dérouler le long ruban des jours qui allaient remplir les deux années de service à vivre, alors que trois ou quatre semaines seulement s'étaient écoulées depuis son entrée au régiment, Renaud ne se faisait pas d'illusions.

Quelle que fut la surveillance dont il était l'objet et qui semblait être pour lui plus étroite que pour les autres, quels que fussent les dangers à courir, la désertion s'imposait comme une chose nécessaire, inéluctable, et comme une chose bienfaisante, car elle pouvait empêcher un acte criminel..

Et vers le crime, vers le meurtre, Renaud se sentait poussé par une main invisible et il montait chaque jour un degré de plus qui le rapprochait de la catastrophe.

(A suivre)

HARTEAU, WILLIAMS & CO., Limiten, Pianos et Phonographes, 316 Ste-Catherine Est, Montréal.

Winnipeg Power à 227 5/8 -- Toronto à 132 1/2

LA MATINEE A LA BOURSE

Deux spécialités ont particulièrement occupé la séance de ce matin à la Bourse. Ce sont Winnipeg Electric et Toronto Railway. La première a reçu une faveur spéciale et il s'en est vendu 1390 actions au cours de la matinée, sur une hausse de plus de 2 points, 225 à 227 5-8.

Le plus gros de l'achat a été fait par MM. McDougall, Cowan & Co., pour le compte de Winnipeg. La question de l'achat par la ville à $250 l'action est la seule raison de la grande vogue de ce stock.

Toronto Railway a aussi été très fort, et s'est vendu assez librement durant la première heure, de 132 à 132 1.2.

Ottawa Power a été le troisième en activité et il s'en est vendu 350 actions au prix de 150.

Le reste de la liste a été peu demandé et les prix sont restés à peu près les mêmes que samedi. Dominion Steel a coté 56, C. P. R. 233, Détroit 71 1-2 sur une vente de 2 actions; Rio de Janeiro 105 3-8, Porto Rico 61 1-2, Montreal Power 149 1-2, Dominion Park 66, Richelieu et Ontario 121 3-8, Dominion Textile 68 1-4; Sao Paulo 152 3-4 et Canada Cement privilégié 85.

La nouvelle du règlement final du merger de navigation n'a été connue qu'à midi, mais il est probable qu'elle aura une influence favorable sur l'action de Richelieu & Ontario ces jours-ci.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, agents de chhange, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs. p.m.

Montréal, 8 mai 1911.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am.Asbes	11	10	Laur. Pap.	215	214
" pfd			" pfd		
Bel Tél Co	145	143	Mack Cm.	92	90
BC Pk. As.	55	52	" pfd	76½	
" B pfd		92	Mex.L.&P.	80	
B.Lake As.	13½	12	" pfd		
" pfd			M. & S.-P.	133	137½
B. Co F. N.			" pfd		
" pfd			M.L.H.&P.	149½	149¾
Can. Car.	70	68	Mt. Cotton	152	150
" pfd			Mt.L.&.M.	150	140
Can.Cem.	22½	22	Mt. St. Ry.	228	224½
" pfd	85½	85	Mt.St'l.Wk	161	
Ca. Conver	42½	41	" pfd		
Can.C.Rub	98		Mt.T'gh.C	150	144
" pfd			Nip'ssing.	11.00	10.60
Can. G. El.			Nor. Ohio.	43¾	42¾
Can. Pac.		232½	North Star		
" pfd			N.S.S.&Cl.	98	96½
Crown Res	3.58	3.53	" pfd		
Dét. El Ry.	70½	70¼	Ogil.M. Co.	125	121
Dom. C Co			" pfd		
" pfd	111	108	Ott.L. & P.	149¾	148½
D.I.&S.Co.			Ptn. Mfg C.	75	
" pfd	101½	100	Pen's Ltd.	60	57
Dom. Park	66	65	" pfd	86	85
Dom. T.C.	68½	68¼	Porto Rico	62	
" pfd	104½	100	Québec Ry	65	65
D.S.S. & A.	17	14½	R.&O.N.C.	121½	120¾
" pfd			Rio Jan.L.	105⅜	105½
Dul. Sup.	80	79½	Sao Paulo	183¼	181
H. Elec.Ry		147	Sh. W. & P.	112⅜	112½
Hav. Elec.			St.John Ry		109½
" pfd			Toledo Ry.	8½	
Ill.Trac.pd	93	91	Tor. Ry	132½	132
In. C. Com	50	40	Tri. City pf		
" pfd			Twin City	108¾	108
Int.C. & C.	58½	57½	W. Indya..		
L. of Wd C	136	134	Winpg. Ry		233½
" pfd			Wind' H'tl	170	

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Steel — 10 à 56, 25 à 56 1-4.
C. Res. — 25 à 355.
C. P. R. — 50 à 233.
P. N. Pref — 500 à 86.
Détroit — 2 à 71 1-2, 25 à 70 1-2.
Mtl Bk — 55 à 255.
Rio Com. — 250 à 105 3-8.
O. Power — 350 à 150, 50 à 149 3-4, 15 à 149 1-8, 10 à 150 1-4.
Toronto — 160 à 132, 20 à 132 1-8, 450 à 132 1-2, 20 à 032 3-8, 1-à 133, 25 à 132 3-4, 25 à 132 3-4, 5 à 133.
P. Rico — 25 à 61 1-2, 25 à 62.
Win. Elec — 5 à 216, 325 à 225, 25 à 225 1-2, 150 à 226, 25 à 226 1-2, 175 à 227, 335 à 227 5-8, 175 à 227 3-4, 75 à 227 1-2, 205 à 228, 50 à 228 1-8
Power — 35 à 149 1-2,
Dominion Park — 50 à 66.
Iron Pref — 50 à 101 1-2.
R. & O. — 50 à 120 1-2, 150 à 120, 75 à 120 1-8, 50 à 120 3-4, 175 à 121, 50 à 121 1-2, 25 à 121.
Com. Bk. — 1 à 236 1-4.
Textile — 25 à 68, 25 à 68 1-4, 10 à 68 1-2.
Sao-Polo — 25 à 182 3-4.
Coal Pref — 25 à 110.
D. Iron Bds — 2000 à 94 3-4.
Ogilvie Bds — 1000 à 112 1-2.
Ill. Pref — 25 à 91 5-8, 15 à 92.
Cement Pref — 25 à 85.
Mercht Bk — 6 à 190.
Molson Bk. — 1 à 208.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Steel—50 à 56 1-4
C.P.R.—25 à 232 5-8, 10 à 232 7-8, 25 à 232 3-4, 200 à 232 1-2, 10 à 231 3-4
Detroit—75 à 70 1-2
Crown Res.—200 à 357
Ott. Power—35 à 149 3-4, 25 à 149 1-2
L. Woods—10 à 135
Shaw — 5 à 113.
Iron Pref — 50 à 100 1-2., 10 à 100.
Royal Bk. — 2 239 1-2.
Win Elec. — 100 à 233 1-2, 25 à 234 1-8, 50 à 233 3-4, 50 à 233.
D. Packers — 50 à 54, 1100 à 55.
Power — 25 à 149 1-2, 50 à 149 1-4, 100 à 150.
Can. Bk of Com — 2 à 235 1-4.
E. Town Bk — 1 à 170.
R. & O.—75 à 121 3-8, 5 à 120 1-2, 25 à 121, 25 à 121 1-4.
Cement Pfd.—26 à 85.
L. Pulp.—5 à 215, 70 à 216.
Cement—5 à 22 3-4.
Ogilvie—35 à 122.
Toronto—3 à 132, 75 à 132 1-2, 102 à 132 3-4, 100 à 133, 25 à 134 1-8, 75 à 134, 25 à 133 7-8.
Mo. Bk.—2 à 255.
Mo. Street—5 à 225, 1 à 224 1-2, 1 à 225.
Molsons Bk.—1 à 208.

HORS LISTE

Ce tableau nous est fourni par W. P. O'Brien.

Dom. Canners Com.	64 1-2	65
Do. Pfd.	95	98
Price Bros., Bds.	86 1-4	87 1-4
Lachine 5 p.c. Bds.	102	102 3-4
Breweries Pfd.	87	93
Do. Bds.	101	102 1-2
Can. Power Stock	53	55
Do. Bds.	80	80 1-2
Cereal Com.		17
Do. Pfd.	77	82 1-2
Hilcrest Com.	49	49
Do. Pfd.	83	87
Do. Bds.	89 1-2	90
Mex. North Power	28	30
Hollinger	12.80	12.95

VENTES

Rea—200 à 6.50.
Canners—50 à 65 1-2.
Hillcrest—5 à 48.
Dobie...100 à 3.50.
Sawyer Pfd.—6 à 89 1-2.
M. C. Power Bds. — 1000 à 89 1-4, 3000 à 89 1-2.
Can. Power Bds.—5000 à 80.

NATIONAL HARVESTER

La hausse remarquable enregistrée par cette valeur la semaine dernière, est due entièrement à l'excellent état de ses affaires, démontré dans le rapport pour l'année dernière. Pour les douze mois de son année fiscale, le chiffre d'affaires a dépassé $100,000,000.

A LA BOURSE DE NEW-YORK

NEW-YORK, Wall Street, 8. — Quelques minutes après l'ouverture de la Bourse, le marché a fait preuve d'une certaine vigueur et les prix de certaines émissions ont avancé modérément au-dessus de la moyenne de samedi. Il y a eu bonne demande pour l'action d'Interborough Metropolitan; le privilégié, après s'être vendu à 53 n'a pas été offert à moins de 52 1-2. Les autres actions de traction ont aussi été très rares. Les chemins de fer ont été assez actifs; certains maisons de l'ouest ont acheté considérablement en prévision de l'influence favorable du rapport sur les récoltes, aujourd'hui.

Il s'est vendu beaucoup de Virginia Chemical et, quoique le stock se soit refait de ses pertes, il est probable qu'il baissera de nouveau et avant longtemps, attendu que dans certains quartiers on assure que le dividende sera réduit.

BOURSE DE NEW-YORK

Ce tableau nous est fourni par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 4 rue de l'Hôpital.

Montréal, 8 mai 1911.

Noms des Valeurs	Ouv.	12.30	Noms des Valeurs	Ouv.	12.30
Am Beet S.	47¼	47¼	Kan City		
A L Copper	63⅞	63⅞	Kan & Tex	32¼	32¼
Am Loc Co			do prf		
do prfo			Lou & Nh		
M Sug R C			Mis. Pac.	49¾	49¾
Am Sm R C	74½	75⅛	M S P & S		
Am Car F			do prfd		
Am Steel			N Y C & H		
Am Wool.			Erie Rail	30½	31¼
AnaMinCo			do I prfd	48½	48½
AtchT&ST	109¼	109½	do II prfd		
Bethl. Steel			N Y O & W		43¾
Balt & O	114¾	114½	Northrn P	125⅜	125⅝
do prf			N & W		
Bro Rap T	79	79	PacficMail		
Cen Leath	27½	28	Penn R R	122¾	122¾
Cast Iron			P Steel Co		
Can Pacic	232½	232⅛	People Gas		
Chi. Gt. W			Phil & R	155⅛	155⅜
Ches & Oh	80¾	80¾	RIsland Co	29⅜	29½
C & Al Co			Ry Steel S		
C & N W.			Rep I & S		
C M et St P	120½	120	do prfd		
Colorado S			South R Co	27⅛	27⅛
C G N Y			prf		
Col F & I			South Paci	115⅛	115⅛
Corn Prod			Sloss Shef		
do Prf			Texas Pac.	27⅜	27⅜
D L & W			Toledo		
Del & H			Twin City		
Den. & RG			U S S Com	74⅛	74⅛
do prf			" prf	119⅜	119⅜
DistillersS			U S RubCo	39¾	39¾
D S S & At			prf		
do prl			U Pacific C	177⅜	177⅜
G N Ry prf			" prf		
Gen Elect			Wabash		
Iowa C C			" prf		
Interboro	19½	19⅜	West U Tel		
Interb. prf	53	53⅝	Wis C C.		
Ill. Cent	137¾	137	H R	128	128⅝
Inter Pum					

LE CURB

Dobie 3 3-8 à 1-2, Dom. Ex. 52 à 55, Butte 17 à 5-8, Central 5 à 6, Hollinger 12 3-4 à 16, Vipond 62 à 65, Giroux 6 à 1-8, Greene 6 1-8 à 1-4, Inspiration 7 3-8 à 1-2, Int. Con. Rubber 29 à 30, Kerr Lake 6 1-4 à 1-2, Foley 1 1-2 à 5-8, Rose 4 5-8 à 3-4, McKinley 1 11-16 à 3-4, Maya Oil 64 à 66, Nipissing 10 3-4 à 11, West Dome 2 1-2 à 3-4, United Copper 3 5-8 à 4, Yukon 3 7-8 à 15-16.

BOURSE DE LONDRES

LONDRES, Angleterre, 8. — Les valeurs américaines ont ouvert faciles et un peu au-dessous de parité, aujourd'hui. Les prix ont été irréguliers vers la fin de la première heure. A midi ils variaient entre 1-4 de point au-dessus et 5-8 au-dessous de ceux de la fermeture à New-York, samedi.

BOURSE DE PARIS

PARIS, France, 8. — Le cours de la Bourse a été lourd aujourd'hui. Les 3 pour cent ont cloturé à 95 francs, 72 1-2 centimes à terme. Change sur Londres, 25 francs 29 1-2 centimes pour chèques.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & DesRosiers, agents de change, 91 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Bailey—500 à 5 3-4.
Sil. Leaf—1000 à 4 3-4.
Standard—200 à 25.
North. Ont. Exp.—100 à 7.00.
Por. Imperial W1000, 1000, 1000, 1000, 1,000 à 23.
Hollinger — 50 à 13.00, 100 à 14.00 (30), 100 à 12.75, 20 à 12.95, 1000 à 12.70, 100 à 12.65, 200 à 13.50 (30)
Rea—2000 à 6.90 (60), 50 à 6.55.
Tisdale—2000 à 15, 600 à 15, 200 à 14 3-4, 1000 à 14 1-2.
Por. Gold.—1000 à 63 1-2, 1000 à 64, 100 à 64.
Pearl Lake—500 à 58, 250 à 59, 500 à 59 1-2, 500 à 60.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Hollinger x—200 à 12.60, 200 à 12.70, 100 à 12.75, 100 à 12.75, 50 à 12.75
Cobalt Lake—1000 à .25 3-4
Dobie x—500 à 3.70a, 100 à 3.40, 100 à 3.60a, 100 à 3.60a, 100 à 3.60a.
Crown Res.—108 à 3.53
Apex x—300 à .23
Por. Tisdale x—100 à .14 3-4, 100 à .14 1-2, 600 à .14 3-4
Rea Cons x—50 à 6.50, 200 à 6.50
Hargraves—200 à .19
Beaver—100 à .36 1-2
Standard x—200 à .25
Porcupine Gold x—200 à .65
Silver Leaf—1000 à .04 3-4
Erreur hier a.m.. — Rea Cons x—200 à 7.00b aurait du être 2000 à 7.00b

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par J. S. Bache & Co., 29 Hôpital.

Lundi, 8 mai 1911.

	Ouv.	Hausse	Baisse	Midi
BLE—				
Mai	94 1-4	94 5-8	94	94 5-8
Juillet	88 1-8	88 3-4	88	88 5-8
MAIS—				
Mai	53 5-8	53 5-8	53 3-8	53 5-8
Juillet	52 1-4	52 1-2	52 1-8	52 1-8
AVOINE—				
Mai	33 1-2 5-8	33 3-4	33 1-2	33 3-4
Juillet	32 1-2	32 1-2	32 3-8	32 1-2
PORC—				
Mai	1607	1615	1607	1615
Juillet	1510	1515	1507	1515
LARD—				
Mai	810	810	810	810
Juillet	815	815	812	815
COTELETTES—				
Mai	827	827	827	827
Juillet				

LES TAUX DE TELEGRAPHIE

LONDRES, 8 — Il est annoncé que la garantie que la Western Union Telegraph Co. se propose de donner à la Anglo American Telegraph Co., équivaut à 3 3-4 pour cent de tout le capital-actions de cette dernière compagnie, soit sept millions de livres ($35,000,000). Cette garantie sera perpétuelle. Cela signifie que la Western Union devra payer annuellement 262,500 livres ($1,312,500) par année d'intérêts sur ses obligations.

On rapporte que M. Carson aurait dit il y a quelques jours dans le "Times" de Londres qu'il est impossible de réduire le tarif des câblogrammes.

LE MERGER EST CONSOMME

La question depuis si longtemps discutée de la fusion des compagnies de navigation, a été enfin définitivement réglée à l'assemblée qui a eu lieu ce matin des différents intéressés. La nouvelle corporation se composera des compagnies Richelieu & Ontario, Northern Navigation Company et Inland Navigation Company. Elle sera connue sous le nom de Richelieu & Ontario Navigation Company et son capital sera de $10,000,000. Il est probable que la Niagara River Navigation Company entrera aussi dans la combinaison, mais il ne sera rien décidé avant le retour de M. E. B. Osler, actuellement en Europe.

Une réunion des principaux intéressés aura lieu d'ici à quelques jours et on y fera l'élection des directeurs de la nouvelle corporation.

Les directeurs provisoires sont à préparer un document officiel relatant les détails de l'entente et qui sera adressé aux actionnaires des trois compagnies intéressées.

DIRECTEURS DE CALGARY POWER

A l'assemblée des actionnaires de la Calgary Power Company qui a eu lieu, jeudi, les directeurs suivants ont été élus pour l'année courante: MM. H.-S. Holt, président; R.-B. Bennett, vice-président; W.-M. Aitken, M.P., E.-R. Wood, H.-A. Lovett, C.R., W.-G. Hogg, A.-E. Cross et C.-C. Giles. Les travaux de construction sont très avancés, mais la compagnie émet pour $350,000 d'obligations pour faire face à ce qui reste à compléter. Enshaw et Calgary seront les principaux marchés pour le pouvoir de la compagnie.

WESTERN MARYLAND

M. E. D. Adams a été élu membre du bureau de direction de la Western Maryland Railroad Company, en remplacement de M. B. V. Bush, démissionnaire.

UNITED STATES RUBBER

Durant l'année terminée le 31 mars, les ventes nettes ont augmenté de $2,177,673; le revenu total a diminué de $1,422,133; le surplus a diminué de $1,411,133. Ceci égale 2.20 pour cent sur le stock ordinaire comparé à 7.84 pour cent l'an dernier.

RIO DE JANEIRO

Les recettes de la Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Company, durant la semaine dernière, se sont élevées à $230,354, soit une augmentation de $32,942, sur la semaine correspondante de l'an dernier.

UNE OPINION SUR NOTRE MARCHE

MM. G. W. Farrell & Co., disent que vu la situation présente du marché monétaire, ils ne conseillent d'acheter que sur une réaction accentuée.

L'ACTIVITE DES CHEMINS DE FER

L'Association Américaine des chemins de fer rapporte que le total des wagons inutilisés au 26 avril, s'est élevé à 187,006, soit 953 wagons de plus ou environ 1-2 de 1 pour cent, comparé au 12 avril.

COMPENSATION DES BANQUES

Les échanges des banques canadiennes durant la semaine écoulée, accusent le plus fort pourcentage de gain de l'année 1911. Le gain exact est de près de $30,000,000 ou 25 pour cent de plus que la semaine correspondante de 1910. Le total de la semaine, $151,000,000 n'est pas moins de $46,000,000 supérieur à celui de la semaine correspondante de 1909.

La ville de Régina vient en tête avec le plus fort pourcentage de gain de la semaine, et Québec est seconde avec une augmentation de 64 pour cent sur la même période de 1910.

Toutes les grandes villes du pays démontrent des gains considérables, à l'exception de trois.

L'EMISSION DE LA BANQUE DU COMMERCE

M. Alexander Laird, gérant général de la Banque du Commerce, adresse aux actionnaires une circulaire dans laquelle il explique les termes de la nouvelle émission de stock.

"Le Capital autorisé de la banque est de 300,000 actions de $50.00 chacune, égal à $15,000,000, dont 200,000 actions, soit $10,000,000, sont émises et entièrement payées. Le 5 mai 1911, les directeurs ont augmenté le fonds de réserve de la Banque en y reportant $1,000,000 du compte des profits, ce qui le porte maintenant à $8,000,000.

Les directeurs ont aussi décidé d'émettre 40,000 actions, égales à $2,000,000, du stock en trésor, portant ainsi le capital payé à $12,000,000.

Le stock à être émis sera alloué aux actionnaires inscrits lors de la fermeture des livres le 17 mai 1911, le prix de l'émission étant à 180 po $90 par action, la prime égalant le pourcentage que porte le fonds de réserve par rapport au capital payé et émis.

Le loi des Banques pourvoit à ce que les allocations aux actionnaires soient faites au pro rata et qu'aucune fraction d'action ne soit allouée. Comme il y a 40,000 parts d'allouées contre 200,000 déjà payées, l'allocation sera de une action nouvelle pour chaque cinq anciennes.

Les porteurs de moins de cinq actions sont éliminés.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre de choix de 22 1-8c à 22c et beurre ordinaire, de 21c à 21 1-2c.

Fromage — De 12c à 12 1-2c pour le fromage de l'ouest, de 11 1-2c à 11 5-8c pour celui de l'Est.

Oeufs—Oeufs strictement frais 17 1-2c, lot choisi de réfrigérateur, 19c; lot No 1, 20c; lot No 2, 18c la douzaine.

Légumes—Pommes de terre, lots de wagon du stock Green Mountain 90c à 95c. Haricots en lots de wagon, $1.75 à $1.80 le boisseau, hors voie.

Produits de l'érable— Sirop d'érable en boite, 8c à 9c. Sucre d'érable à 10c la livre.

Miel—Blanc, 11c à 12c; brun, 9c à 10c blanc coulé, 7c à 8c; sarrasin, 6c à 7c.

Volaille—Il y a une bonne demande surtout pour les petits lots et les prix sont en général soutenus.

Dindes de choix, 18c la livre; dindes de bonne qualité 17c la livre; oies 13c à 15c; poulets 11c à 13c; gibier, 9c à 12c; canards, 16c à 18c la livre.

LETTRE DE HENRY CLEWS & CO.

Nous extrayons de la lettre hebdomadaire de Henry Clews & Co., les passages les plus intéressants au point de vue strict du marché aux valeurs:

La base fondamentale du marché aux valeurs, à l'encontre de celles du commerce et de l'industrie, s'améliorent graduellement. Les courants contraires en ce moment sont jusqu'à un certain point naturels,car les marchands et les manufacturiers n'ayant pas besoin de leur capital roulant habituel et de l'appui des banques, l'argent s'accumule de plus en plus. Il est intéressant de remarquer que les réserves de surplus des banques faisant rapport à notre Chambre des compensations, si l'on fait abstraction de l'année anormale de 1908, atteignent le plus fort total qu'on ait jamais enrégistré pour cette saison. Ce total est de $40,683,175. Il y a un an, la réserve de surplus correspondante n'était que de $6,771,150.

La situation monétaire reste un élément fondamental de la fermeté de la situation du marché aux valeurs.

D'autres causes tendent encore à raffermir le marché. D'après les meilleurs renseignements qu'on a pu obtenir, les décisions de la Cour Suprême relatives aux trusts seront rendues le 15 courant. S'il n'en est pas ainsi, on ne pourra les annoncer que le 29 de ce mois, car la Cour sera en vacances pour quinze jours à partir du 15 mai. Quoiqu'il advienne, ces décisions n'auront pas une importance vitale. Elles signifieront simplement que nos grandes corporations industrielles devront conformer leurs affaires aux prescriptions de la loi. Quant à la question de la révision du tarif,nous répétons qu'il ne faut pas s'attendre à des réformes radicales.

Nous conseillons de faire judicieusement, un choix parmi les valeurs bien que les bases du marché soient très solides. On devrait profiter de toutes les réactions assez accentuées pour acheter des valeurs des compagnies versant de bons dividendes et faire aussi l'acquisition des obligations de premier ordre.

LES CEREALES

Maïs, américain No 3, jaune	60	61
Avoine No 2, canadienne Ouest	42	42 1-2
Avoine No 1 extra feed.	41 1-2	41 3-4
Avoine No 3 canadienne Ouest	41	41 1-4
Avoine No 2 locale blanche	40	40 1-2
Avoine No 3 locale blanche	39 1-2	40
Avoine No 4 locale blanche	38 1-2	39
Manitoba, orge perlé, No 4	49	50

FARINE

Manitoba, printemps No 1	00.00	$5.30
Manitoba, printemps No 2	00.00	4.80
Blé d'hiver	4.75	4.50
Manitoba (Strong bakers)	0.00	4.60
Avoine roulée, le baril	0.00	4.35
Straight Rollers	4.35	4.10
Avoine roulée, sac	0.00	2.05
Straight Rollers en sacs.	1.80	1.90
Extras	1.60	1.70
Gruau, baril	3.00	3.10
Son d'Ontario	22.00	23.00
Middling	24.00	25.00
Manitoba Shorts	23.00	25.00
Son de Manitoba	21.00	23.00
Pure moulée de grain	00.00	30.00
Mélée	25.00	28.00
Foin No 1	12.00	12.50
Foin No 2	11.00	11.50
Luzerne	8.50	9.00
Luzerne mêlée	7.50	8.00

FRUITS ET PRIMEURS

Ces cours nous sont fournis par la Peterson Fruit Company, 167-169 rue McGill.

Oranges Cal. Navels, boîte	$3.50
Oranges Cal. Navels	4.00
Oranges Valencias, caisse	4.50
Oranges Mexicans, boîte	2.50
Oranges Floridas	3.00
Grapefruit, 64-80, boîte	3.50
Pommes stock d'hiver, No 1 toutes variétés, baril	6.50
Pommes stock d'hiver, No 2 toutes variétés, baril	6.50
Pommes Spies No 1, baril	7.50
Pommes Spies No 2, baril	7.00
Citrons "Marconi" Messine bte.	3.00
Bananes Jamaïque, bte.	2.00
Ananas, 24 et 30, crate	4.00
Patates Hampers pkg.	3.00
Dattes New-Hollowii, lb.	.05
Dattes — New, paquet	.07
Dattes Fard, lb.	.11
Figues, 3 Crown, lb	.07
Figues 4 Crown, lb.	.09
Figues 5 Crown, lb.	10
Figues 6 Crown, lb.	11
Figues, 7 Crown, lb.	12
Figues 8 Crown, lb.	13
Gloves Box, 14 oz., bte	.07
Oignons Spanish, en caisses, la caisse	3.00
Oignons Canadian Reds, en sacs la livre	.03
Arachides Bon-Ton, lb	.12
Arachides, françaises, lb	.09
Amandes écaillées lb.	.32
Amandes Tarra lb.	.16
Noix écaillés lb.	.35
Walnuts, lb	.16
Noisettes, lb.	.13
Brésil, lb	.16
Pecans, lb.	.18
Noix de Coco, le sac	4.75
Celery, la la caisse	3.50
Concombres, la doz.	2.50
Tomates, le paquet	3.75

Le successeur de M. Vautelet

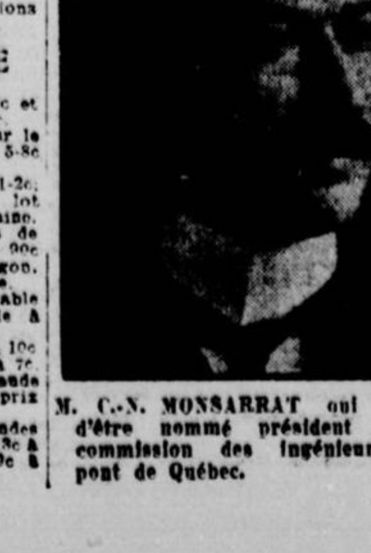

M. C.-N. MONSARRAT qui vient d'être nommé président de la commission des ingénieurs du pont de Québec.

NOUVEAU TRAITE AVEC L'ALLEMAGNE

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND SE PROPOSE DE CONCLURE UNE NOUVELLE CONVENTION AVEC LE CANADA POUR CONTREBALANCER LES TORTS QUE LA RECIPROCITE CAUSERA AU COMMERCE ENTRE LES DEUX PAYS.

BERLIN, 8— Il est probable que le gouvernement allemand va entrer en porparlers avec le gouvernement canadien afin d'en venir à une entente qui rémédierait aux effets désastreux que la réciprocité canado-américaine aura pour l'Allemagne. Le gouvernement allemand envoie le comte von Koerbner et le Dr Hamann au Canada à la fin de juin dans le but apparent d'en étudier les conditions économiques, mais en réalité pour sonder le gouvernement canadien sur les chances qu'il y aurait de changer en traité permanent l'entente commerciale qui existe déjà entre les deux pays.

HENRY CHAPLIN ET LA RECIPROCITE

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 8. — Henry Chaplin, le réformateur tarifaire vétéran écrit dans le "Times", que la réciprocité canado-américaine aura pour effet l'exclusion des marchandises anglaises des marchés américains et canadiens, et que de plus le Canada va se trouver obligé d'accorder à une douzaine d'autres puissances, sans rien recevoir en retour, les avantages qu'il a accordés aux Etats-Unis. M. Chaplin est d'avis que le seul moyen pour le Canada de reconquérir son ancienne liberté de négociation, c'est de promptement négocier et adopter un tarif qui lui soit propre.

TRAMWAY CONTRE TONNEAU D'ARROSAGE

Hier après-midi, un nommé Léonard, conducteur d'une voiture d'arrosage, de la ville d'Outremont, a été lanxé en bas de sa voiture par un tramway de Cartierville, rue Laurier, près de la rue Querbes. — Heureusement, le conducteur du tonneau d'arrosage n'a pas été bien sérieusement blessé et après avoir été transporté chez le Dr Shaw qui lui prodigua ses soins, il put s'en retourner seul chez lui. La voiture a subi quelques dommages, tels qu'une roue brisée et un essieu faussé.

MAISONNEUVE PERD SA CAUSE

M. le juge Lafontaine a accordé, ce matin, à M. Georges Tremblay, qui demandait $500 de dommages-intérêts de la ville de Maisonneuve, le plein montant de sa réclamation. M. Tremblay avait pris cette action parce qu'un policier de la ville de Maisonneuve était entré chez lui avec violence, pendant son absence, et avait effrayé sa femme au point de la rendre malade.

LES STATISTIQUES DE L'IVROGNERIE

La liste du recorder compte, ce matin, 49 noms, dont 44 pour ivresse. Sur ces 44 cas, trois arrestations eurent lieu sur mandat. Il y en eut un autre pour vagabondage et un dernier sur accusation d'indécence. Il reste une proportion de 89 p. c. des arrestations pour ivresse, depuis samedi à ce matin.

Lundi dernier, alors que la nouvelle loi de fermeture de bonne heure des buvettes n'avait pas été mise en force, la statistique se lisait comme suit :

53 arrestations, dont 34 ivrognes d'habitude, soit une proportion exacte de 64 p. c., ou une augmentation de 25 p. c. de plus que lundi dernier.

THE PUBLISHERS PRESS, LTD

Une annonce a paru dans la PATRIE de samedi, qui devrait avoir eu de l'intérêt pour tous les imprimeurs, éditeurs et annonceurs.

The Publishers Press, Limited, qui a été organisée par quelques-uns des hommes les plus marquants du Canada, vient d'installer un énorme matériel de première classe pour fabriquer des clichés en acier nickelé, électrotypes et stéréotypes.

Ils ont réuni les meilleurs ouvriers du continent pour fournir des clichés de qualité supérieure aux Canadiens qui en font usge.

Ils se sont déjà assuré des contrats avec les principales maisons de commerce canadiennes, et cela leur permet de vendre ce qu'il peut se faire de mieux en clichés à des prix plus bas que leurs concurrents, tout en fournissant un meilleur ouvrage.

Il sera intéressant pour les imprimeurs et pour tous ceux qui font usage de clichés, de savoir qu'ils ont organisé aussi un système up to date pour aller prendre les commandes et pour les livrer. Leur service d'automobiles passera quatre fois par jour, et répondra de plus, sur demande, à des appels spéciaux.

M. Hughes, qui est bien connu de tous ceux qui ont affaire aux imprimeries à Montréal, est le gérant du département des électros, et il déclare que, d'après les indications actuelles, cet établissement aura plus d'affaires que tout autre du même genre, en Canada.

Il y aura trois équipes d'ouvriers et par conséquent, on pourra livrer les commandes au public aussi vite qu'il sera désiré.

Les organisateurs ont acquis le procédé exclusif patenté d'une nouvelle préparation de l'acier pour clichés en acier, lesquels donneront une bien meilleure satisfaction que les électros, tout en durant plus longtemps que dix électros.

Les imprimeurs pourront maintenant se procurer ces clichés en acier au même prix que des électros, et ils pourront avoir des électros à plus bas prix que ce qu'ils ont été obligés de payer jusqu'à présent.

NOUS AVONS PUBLIE UNE
DEUXIEME EDITION
DE NOTRE
ANALYSE DES VALEURS FINANCIERES
DE MONTREAL
Classées en placements de capitaux, demi-placements et spéculations. Ecrivez ou venez pour en avoir un exemplaire.
GREENSHIELDS & COMPANY
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
39-41 New Broad St., Londres, E.C., 16 rue St-Sacrement, Montréal.
TEL. MAIN 6880-6881 8-9-11-12

S. CARSLEY & CO.
MEMBRES du MONTREAL STOCK EXCHANGE
COMMANDES EXECUTEES SUR TOUS LES MARCHES
Tel. Main 8548 151 NOTRE-DAME OUEST 1—1-j-s-jno

PORCUPINE THREE NATIONS GOLD MINING COMPANY, LTD.
PARTS, - 30 cts.
Nous recommandons fortement l'achat de ce stock à 30 cents la part. C'est sans contredit l'un des meilleurs de tout Porcupine.
Demandes à voir ses spécimens, les plus riches que l'on puisse voir, aux bureaux de la compagnie, 107 St-Jacques, chambre 67. Si vous n'avez pas de temps de les venir voir, téléphonez à Main 7306, et l'on enverra quelqu'un vous les montrer.
J. A. VAILLANT, Courtier,
107 St-Jacques, Chambres 66 et 67, Montréal.
Téléphones : Main 7306 ou Main 2501. 8-10-11

IL SE NOIE DANS UN ACCES DE FOLIE

Arthur Desrochers, barbier, âgé de 19 ans, s'est suicidé vendredi dernier en se jetant dans le fleuve au quai Thompson, près du tunnel de la rue Beaudry.

Vers une heure, le constable Nadeau, du poste de la rue Craig-Est, a trouvé sur le quai un chapeau, avec un reçu de buanderie, signé du nom de Desrochers.

Il fit une enquête, mais ce ne fut que sameda qu'il vit quelques hommes de l'équipage du paquebot Frontenac, qui avaient été témoins du suicide. Au moment du drame, ceux-ci étaient trop loin, pour se porter à son secours. Comme le courant est très violent à cet endroit du fleuve, le corps n'est même pas revenu à la surface une seule fois.

Hier soir, le père de la victime, ne voyant pas revenir son fils et se rappelant les menaces qu'il avait faites d'aller se noyer, vint au poste de la rue Craig.

Le lieutenant Turner lui montra le chapeau trouvé avec le reçu de buanderie. M. Desrochers reconnut qu'ils avaient appartenu à son fils.

Le malheureux a certainement, mis fin à ses jours dans un moment de folie passagère.

COMMENCEMENT D'INCENDIE A LA CATHEDRALE

Un cierge placé trop près des draperies, a mis le feu au maître-autel de la Cathédrale hier après-midi. Une personne se trouvant alors dans l'église a pu éteindre ce commencement d'incendie.

ON N'ACCEPTERA DES SOUMISSIONS QU'APRES EXPERTISE

L'adjudication des contrats concernant la fourniture de machineries pour le service de la voirie, au coût de $25,000, sera différée sur la décision des échevins qui veulent qu'une expertise de ces machineries soit faite par des hommes d'expérience, avant qu'elles soient acceptées. On prétend que la qualité des machineries offertes n'est pas en rapport avec les besoins du service.

LE POSAGE DES BOUEES A MONTREAL

M. Lebel, agent à Montréal du département de la Marine, en l'absence de M. R.-A. Wiallard, que la maladie a contraint de s'éloigner de ses bureaux pour quelque temps, a reçu ce matin un télégramme lui annonçant que treize bouées en bois avaient été placées dans cette partie du fleuve connue sous le nom de District de Champlain.

FEU Mme G. CASGRAIN

Nous regrettons d'apprendre la mort de Madame Georgiana Morrison, veuve de feu François Casgrain, autrefois seigneur de la Rivière Ouelle. La défunte était la mère de feu le regretté docteur P. F. Casgrain, de la rue St-Denis, et la grand'mère de M. Pierre Casgrain, avocat.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 du courant, à 8 1-4, hrs, en l'église St-Jean-Baptiste, rue Rachel.

TENTATIVE DE SUICIDE

Wm. White, 44 ans, rue Charlevoix, a tenté de se suicider, samedi soir, mais il n'a réussi à se faire qu'une égratignure au cuir chevelu avec un revolver.

Il se plaignait de troubles de ménage, mais le capitaine Tourangeau déclare qu'il buvait, et que ces troubles n'étaient qu'imaginaires.

White a été conduit en prison et devra répondre à l'accusation de tentative de suicide.

CINQ EN FAVEUR DE LA RECIPROCITE

CREEMORE, Ont., 9.—Six cents personnes assistaient vendredi soir à West Simcoe à une assemblée en faveur de la réciprocité. Après les discours de l'hon. James-P. Duff, M. L.A., ministre de l'agriculture, Alex. Ferguson, M.L.A., et du Major Currie, M. P., le président demandant à ceux qui étaient en faveur de la réciprocité, de lever la main, il n'y en eut que cinq, tout le reste comme un seul homme vota contre le projet.

LAROSE NIPISSING
Nous avons des avantages exceptionnels pour exécuter les commandes sur ces stocks et tous les autres stocks importants de Cobalt. Commandes d'achat et de vente sollicitées.
BRYANT BROTHERS & CO
84-88 rue St-François-Xavier,
Tél. Main 4960. Montréal
282—1-m-v

BANQUE DE MONTREAL

AVIS est donné par le présent qu'un DIVIDENDE DE DEUX ET DEMI POUR CENT, sur le capital-actions payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre courant, et que ce dividende sera PAYABLE au siège de la banque à Montréal et à ses succursales à partir du JEUDI, le PREMIER JUIN prochain, aux actionnaires qui figurent sur les registres à la date du 16 mai.

Par ordre du bureau de direction:
E. S. CLOUSTON,
Gérant Général.

Montréal, 28 avril 1911. 1-8-15-22-29

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 49a-289. The Talbot Allard Lumber Company Ltd., en liquidation, et Napoléon St-Amour, Liquidateur.

Avis est, par les présentes, donné qu'une requête pour faire fixer la rémunération du liquidateur et de son avocat, en cette affaire, sera présentée à la Cour Supérieure de ce district, division de pratique, le 18 mai courant, à 10 heures et demie de l'avant-midi. Les créanciers, actionnaires, de la dite compagnie en liquidation et toutes parties intéressées désirant contester la dite requête devront comparaître devant la dite cour à la dite date du 18 mai 1911, pour là et alors faire valoir leurs objections.

N. Z. CORDEAU
Député Protonotaire C.S.

Montréal, 5 mai 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3440—Louis Girard et al, Demandeurs vs. J. C. Viens, Défendeur.

Le 17ème jour de mai 1911, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit demandeur Louis Girard, au No. 627 rue Cartier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit demandeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc. Conditions : Argent comptant.

Montréal, 8 mai 1911.
J. B. TRUDEAU,
62-1 H.C.S.

SON INFIRMITE LUI EST FUNESTE

Un incendie qui a causé des dommages sérieux à son logement a bien failli causer la mort de M. E. Gauthier, un pauvre infirme, qui a mis le feu lui-même accidentellement, ce matin.

M. Gauthier demeure au No 702 de la rue Visitation. Ce matin, vers huit heures et demie, il se rendait à sa garde-robe, une lampe allumée à la main. Il fit un faux pas et tomba avec sa lampe.

Le feu de sa lampe se propagea au tapis et M. Gauthier, que son infirmité empêchait de se relever, se mit à crier. On vint à son secours et les pompiers furent mandés. Lorsqu'ils arrivèrent, les flammes faisaient rage dans la chambre à coucher et la garde-robe de M. Gauthier. Ils réussirent à empêcher la destruction du logement.

UN BEBE MEURT D'INDIGESTION

Le coroner a disposé, ce matin, d'un cas bien rare; un bébé de douze mois, Fernand Roy, est mort subitement au No 1171, avenue Papineau. Il avait une trop riche nourriture.

UN DEMI-MILLION POUR NOS PAUVRES

Le maire Guerin a reçu de Londres une lettre l'informant qu'un nommé Gustave Martin, autrefois de Montréal, est décédé à Londres, laissant une grande fortune, en Angleterre et en France. Dans un testament, il a ordonné que sa fortune soit partagée entre les pauvres de Montréal, sa place natale. Sa fortune s'élève à près d'un demi-million de dollars.

CONFIRMATION A SAINT-ARSENE

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a présidé à une cérémonie de confirmation, hier après-midi, à Saint-Arsène. Les garçonnets et les fillettes qui ont été confirmés étaient en grand nombre

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du dixième jour de mars 1911, constituant en corporation MM. Joseph Henry Dillon, avocat, Adolphe Lafontaine, commis, Oscar Coutlée, comptable, T. A. W. Paul Mercier, étudiant en droit, et Paul Alfred Desgroseilliers, étudiant en droit, de Montréal; dans les buts suivants ;

Etablir et exploiter l'aviation ou locomotion aérienne, champs, hippodromes pour automobiles, chevaux ou toute sorte de course quelconque, garages et parcs aérostatiques, avec tous les accessoires nécessaires et utiles, y compris les moyens électriques, mécaniques et naturels pour développer le pouvoir, et chemins de fer électriques ou à la vapeur sur la propriété de la compagnie ;

Tenir des exhibitions d'aviation ou de locomotion aérienne aux moyens de vaisseaux aériens, aéroplanes, machines volantes et ballons et autres machines ou appareils qui peuvent être employés comme moyen de locomotion aérienne ou ascension, et aussi organiser et conduire des expositions et exhibitions de toute sorte, et des sports, jeux et courses de toute description, avec tous les droits et privilèges d'une association de course régulière conformément à la loi et particulièrement aux paris et bookmakers, et charger et percevoir un honoraire d'admission à toutes telles exhibitions, expositions, courses et à tous tels amusements et jeux ;

Eriger, construire, manufacturer, réparer, améliorer, acquérir, posséder, louer, engager ou vendre à commission ou autrement, et en disposer en aucune manière quelconque, des automobiles, cycles moteurs, bicycles, vaisseaux aériens, aéroplanes et machines volantes de toute sorte, ballons de toute description et toutes autres machines ou appareils qui peuvent être employés comme moyen de locomotion et toutes parties et accessoires de telle machines et appareils ainsi que tout les effets et articles scientifiques et de sport, et en faire le commerce en général en aucune manière quelconque ;

Acquérir par achat ou autrement, établir et faire les affaires d'hôtel licencié ou restaurant dans toutes ses branches ;

Faire dans toutes les branches, les affaires d'immeubles ;

Faire les affaires d'une compagnie d'immeubles, avec pouvoir d'acheter, posséder, développer, améliorer, acquérir, établir, cultiver, louer, garantir, échanger et vendre des propriétés immobilières et terres, sous culture ou non, et dans et sur telles terres ou autres, ériger, construire et réparer des maisons, magasins, bâtisses, garages, manufactures, matériaux, et les louer, échanger, vendre ou en disposer autrement.

Manufacturer et réparer les instruments mécaniques, machines outils, appareils et appartenances en rapport avec aucun des objets de la compagnie et de faire le commerce en général des dits biens et articles ;

Acquérir la clientèle, droits, propriété et biens de toute sorte, et assumer toutes ou aucune partie des obligations, ou prendre à bail, continuer et faire les affaires de toute personne, société ou corporation ayant les mêmes objets en tout ou en partie que ceux pour lesquels la compagnie est incorporée, et les vendre, louer, échanger ou en disposer autrement ;

Acquérir par achat ou autrement des patentes d'inventions et licences, employer toutes patentes d'inventions qui peuvent être nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie, les vendre ou en disposer autrement ;

Acquérir, posséder, vendre, céder, transférer, engager les actions du capital actions et les débentures d'autres corporations ayant les mêmes objets en tout ou en partie que ceux de la compagnie, et exercer tous les droits et privilèges de propriété, y compris le droit de vote sur telles actions, ou en disposer ;

Emettre des actions acquitées, obligations, débentures ou autres garanties de la compagnie en paiement de toute obligation contractée ou toute dette encourue par icelle pour aucune des entreprises, biens ou propriétés, meubles ou immeubles, ou droits qu'elle est autorisée d'acquérir, tant pour travail fait ou services rendus pour lesquels elle est endettée ou qu'elle peut être endettée à l'avenir ;

Payer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre en plaçant aucune des actions du capital actions de la compagnie ou aucune des débentures ou autres garanties de la compagnie ou la conduite de ses opérations.

Les directeurs de la compagnie seront au nombre de quinze mais dans la limitation fixée par la loi, leur nombre peut être réduit, et de temps à autre augmenter ou diminuer de nouveau, conformément aux dispositions de l'art. 6065 S.R.P.Q., 1909, sous le nom de "The Montreal Aero Company", avec un capital total de cinq cent milles piastres ($500,000.00), divisé en cinq mille (5000) actions, de cent piastres ($100.00) chacune, dont deux mille cinq cents ($2500) actions doivent être du stock privilégié, et ayant droit aux dividendes cumulatifs provenant des bénéfices net, avant que les dividendes soient payés sur aucune autres actions jusqu'au montant de sept pour cent par année sur la valeur au pair d'icelles, payables tous les six mois, les jours fixés par les directeurs, et dans toute distribution de l'actif de la compagnie sur dissolution ou vente d'icelle, les dites actions privilégiées, à la valeur au pair d'icelles, ensemble avec tous les dividendes non payés provenant d'icelles cumulatifs au dit taux, auront droit à une préférence sur toutes autres actions ou stock de la compagnie.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dixième jour de mars 1911.
JOS. DUMONT,
1331 Sous-secrétaire de la province.
59-4

Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la soeur, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre. Devoir:—Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante âcres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'âcre.

Devoir:—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 âcres et bâtir une maison valant $300.

Charbon:—Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'âcre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,500 âcres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon miné.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 314-a

Tél. Bell E. 1766 Résidence, Est 4847
Tél. March. 1370
JULIEN THERRIEN
MARCHAND DE BOIS DE CONSTRUCTION EN GROS ET DETAIL
Bureau et Cour : 941 DeMONTIGNY EST Coin Ave. Papineau.
1-mr-v-s—180

A LA PRISON POUR VOL

Lawrence Muir, un Anglais nouvellement arrivé au pays, arrêté sur une accusation de vol au détriment de la National Drug Store Co. a été condamné à six mois de prison. Son complice, âgé seulement de 15 à 16 ans, s'en est tiré avec une verte semonce du juge Leet. Il a promis de ne plus recommencer.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées —DE— La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'Eté, Trouvé.

20 mots ou moins 10c, ½c par mot de plus chaque insertion ; 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées ; 1 mois, 25 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

Vendre, à Louer, Situations Vacantes Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité, et toutes les annonces pour rubriques non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins, 10c. 1c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

25c par fois ou trois insertions pour 50c. (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

AGENT dans la ferronnerie ou l'épicerie pouvant fournir caution, demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 61-3

APPRENTI BRIQUETIER ayant de bonnes références, demande position. S'adresser à 389 rue Beaubien, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 61-3

APPRENTI TAILLEUR DE CUIR dans une manufacture de chaussures demande position. S'adresser à 219 rue Gauthier ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 61-3

BOUCHER ayant 17 ans d'expérience et parlant les deux langues, demande position. S'adresser à 352 Parc Lafontaine ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 61-3

BOULANGER PATISSIER ayant 16 ans d'expérience, demande position. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 61-3

CHARPENTIER MENUISIER ayant 12 ans d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 61-3

COLLECTEUR parlant les deux langues demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 199 Berri ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62-3

COMMIS DE BUREAU—Une jeune fille âgée de 22 ans, demande position de commis de bureau, ou copiste, a de bonnes références. S'adresser à 1099 Dorion, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62-3

COMMIS — Une jeune fille âgée de 18 ans, demande position comme commis dans un magasin de musique, les fleurs ou les cheveux. S'adresser 1121 Sanguinet ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62-3

COMMIS DE BAR — Un homme marié âgé de 23 ans, parlant les deux langues, demande position de commis de bar, a 6 ans d'expérience. S'adresser à 283A Beaudry ou au Bu-120 Ste-Catherine Est, chambre 28. reau de Placement de LA PATRIE, 61-3

COMMIS DANS LA FERRONNERIE —Un jeune homme âgé de 22 ans, parlant les deux langues, demande position comme commis dans la ferronnerie ou comme collecteur, a de bonnes références. S'adresser à 636 Papineau ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 61-3

CONDUCTEUR d'ascenseur ayant 10 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 91 Church, Verdun, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62-3

COMPTABLE — Une personne parlant les deux langues ayant plusieurs années d'expérience comme comptable ou vendeuse demande position pour le soir seulement. Bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2328) 60-3

CUISINIERE ou fille générale —Une jeune fille demande position comme cuisinière ou servante générale dans une maison privée, à Vaudreuil. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28. ([illegible]) 61-3

CUISINIER PATISSIER ayant 17 ans d'expérience demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 194 Dorchester Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62-3

DELIVREUR — Un jeune homme âgé de 20 ans, parlant les deux langues, demande position comme délivreur. S'adresser à 923 Sanguinet ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 61-3

FEMME DE JOURNEE demande ouvrage immédiatement, à de bonnes références. S'adresser à 5 rue Emery ou au bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. 58-3

GARDE-MALADE pouvant se rendre utile dans la maison. Bonnes références. S'adresser 870 Ste-Catherine Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62—3

GARDIEN DE NUIT parlant les deux langues demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 462 Frontenac ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62-3

GARDIEN DE NUIT — Un homme âgé de 52 ans, parlant les deux langues, demande une position comme gardien de nuit ou délivreur. S'adresser 4 Avenue Délorme ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60-3

INGENIEUR MECANICIEN ayant 12 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. S'adresser 636 Sanguinet ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 603

EMPLOIS DEMANDES

GARDIEN — Un homme âgé de 36 ans parlant les deux langues et ayant de bonnes références, demande position de gardien. S'adresser à 318 rue Adam Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 61-3

GARDIEN — Un homme âgé de 45 ans, parlant les deux langues demande position de gardien, a de bonnes références. S'adresser à 1317 Des Erables ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62-3

GERANT — Un homme âgé de 50 ans, parlant les deux langues, demande position de gérant dans un magasin général, à la ville ou à la campagne, a 25 ans d'expérience et de bonnes références. S'adresser à H. Duchesneau, Pte Claire, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2342) 62-3

HOMME DE COUR — Un jeune homme âgé de 23 ans, connaissant très bien le soin des chevaux demande position comme homme de cour. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60-3

JOURNALIER demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 338a Delisle ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62-3

JOURNALIER — Un homme âgé de 63 ans demande position comme journalier, connais très bien le jardinage. S'adresser à 918 rue Huntley, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28. 60-3

JOURNALIER — Un jeune homme âgé de 22 ans, parlant les deux langues, demande une position comme journalier ou charretier. S'adrester 66 St-Dominique ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60-3

MACHINISTE ayant 3 ans d'expérience et de bonnes références demande position. S'adresser à 703 Ste-Catherine Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60-3

MACHINISTE ayant 9 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 229 Valois, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60-3

MACHINISTE ayant 10 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 630 Desjardins, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62-3

MESSAGER—Un jeune garçon âgé de 13 ans demande position comme messager ou pour apprendre un métier. S'adresser 590 St-Timothée ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60—3

MESSAGER — Un jeune garçon demande une position comme messager ou ouvrage dans une manufacture. S'adresser 255 Ste-Elisabeth, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62—3

OUVRAGE GENERAL — Un homme âgé de 31 ans, demande ouvrage général. Bonnes références. S'adresser 71 Ave Viger ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60-3

OUVRAGE GENERAL — Un homme âgé de 35 ans, parlant les deux langues, demande ouvrage général. Bonnes références. S'adresser 107 Duvernay ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60-3

PIANISTE — Une jeune fille demande de position dans un théâtre de vues omme pianiste, 10 ans d'expérience. S'adresser à 201 St-Philippe ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2340). 61—3

SERVANTE GENERALE.—Une femme âgée de 46 ans, demande position dans une petite famille, flat, a de bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60-3

STENOGRAPHE — Une jeune fille âgée de 17 ans parlant les deux langues, demande position comme sténographe et clavigraphiste. Bonnes références. S'adresser 468C Ste-Emélie, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60-3

STENOGRAPHE — Un jeune homme âgé de 18 ans, parlant les deux langues, demande position comme commis de bureau, sténographe. S'adresser à 125 rue Victoria, ou au bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28(2345). 62-3

UN COUPLE demande position comme gardien d'une maison privée, pour la saison d'été, pendant l'absence du propriétaire. S'adresser à 403 Wolfe, 2ème étage ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2357). 62-3

VOYAGEUR A COMMISSION dans la ferronnerie, parlant les deux langues, ayant 7 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60-3

VOYAGEUR dans les hardes faites, ayant 10 ans d'expérience et de bonnes références demande position. S'adresser à 97 Hôtel de Ville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2360). 62-3

VOYAGEUR — Un jeune homme parlant les deux langues, demande position de voyageur, dans les peintures, huiles et vernis, instruments aratoirs, a 3 ans d'expérience et de bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2350). 62-3

ELEVES DEMANDEES

APPRENEZ le métier d'automobiliste. Leçons à domicile. Salaire de $25 par semaine garanti, $10 par semaine tout en apprenant. Rochester Auto School, 1777 Rochester, N.Y. 36-j-n-o.

HOMMES - GARCONS DEMANDES

APPRENTI TAILLEUR — On demande un apprenti tailleur de 1 ou 2 ans d'expérience. S'adresser 851 St-Denis. 62-2

APPRENTI FORGERON VOITURIER demandé immédiatement. S'adresser à Jos. Taillefer, 16 rue Versailles ou le soir à 188 rue McCord, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2332). 60-3

BOULANGER — On demande un apprenti boulanger avec un peu d'expérience. S'adresser à la maison Paquette, 18 Boulevard St-Joseph Ouest. 56-6

COMMIS — On demande un commis de bar à l'hôtel Château Dupéré, Longue Pointe. 62-1

COMMIS EPICIER — On demande un jeune homme de 17 à 20 ans, ayant 2 ou 3 ans d'expérience comme commis épicier. S'adresser à 66 Bernard, Annexe, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2322). 60-3

JEUNE HOMME demandé pour travailler chez un cultivateur-laitier. S'adresser à P. Léonard, St-Léonard Port Maurice, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2335). 60-3

HOMMES - GARCONS DEMANDES

COUTURIER — On demande un bon couturier au No. 1995 Notre-Dame Ouest. 61-3

COUTURIER — On demande un couturier immédiatement. S'adresser à 336 Craig Est. 57-6

COUTURIER — On demande un bon couturier de 1ère classe. S'adresser à J. V. Laliberté, 1915 Boulevard St-Laurent. 62-3

COUVREUR — On demande un couvreur en tôle, pouvant aussi faire couvertures en gravois. S'adresser à 1277 St-Dominique. 62-1

CUISINIER — On demande un cuisinier et un jeune homme pour servir les tables, bon salaire. S'adresser au No. 295 rue Centre. 62-1

ELECTRICIEN demandé, pour surveiller une ligne électrique de transmission à haute tension. A Cobalt. S'adresser avec recommandations à 502 Edifice de la Banque des Marchands. 62-1

FERBLANTIER demandé immédiatement. S'adresser à Gleason & Russell, Cowansville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2319). 59-3

FERBLANTIERS — Un homme capable pour les corniches et "skylight" ; 2 autres ayant 2 ou 3 ans d'expérience, bons salaires à des hommes sobres. S'adresser à M. Boucher, de suite, au No 277 rue Cascade, St-Hyacinthe, Qué. 59-6

GARÇON — On demande un garçon fort au No 474A rue Amherst. 62-1

GARÇON D'EPICERIE — Bon jeune homme âgé de 15 à 18 ans demandé immédiatement pour un épicerie. S'adresser à 729 rue Laurier Est, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2321). 60-3

GARÇON demandé pour servir les tables, parlant les deux langues, un autre pour laver la vaisselle. S'adresser à 115 Windsor ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2349) 62-3

GARÇONS — On demande deux garçons, un pour le service général dans un bar, l'autre pour laver la vaisselle. S'adresser à 115 rue Windsor ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2330). 60-3

GARDIEN de bâtisse pour entretenir bureaux etc., 3 adultes au moins. S'adresser par lettre, mentionnant références et expérience, à la PATRIE, Casier 107. 59-6

HOMME — On demande un homme d'écurie recommandé. S'adresser 557 Cadieux. 62-2

HOMME à tout faire, actif, pour la cuisine. Edinburgh Café, 436 rue Ste-Catherine Ouest. 62-3

HOMMES demandés pour mettre des chaussures sur la forme. S'adresser à Winn Co., Limited, Perth, Ont. 28-jno

HOMMES connaissant les métaux, sachant lire et écrire l'anglais et le français, trouveront position comme aides dans l'entrepôt, en se présentant chez Larivière Incorporée, 911 rue St-Laurent ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (3333). 60-3

JEUNE HOMME demandé parlant les deux langues, pour ouvrage général dans la ferronnerie. S'adresser à J. P. Bélair, 1811 Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2353). 62-3

LIMEUR DE SCIES RONDES demandé, devra prendre charge du département et être absolument compétent, références de premier ordre exigées ; le sciage dure environ six mois. S'adresser Eagle Lumber Co. Ltd., Mont-Laurier, Qué., ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2323). 60-3

MARECHAL FERRANT — On demande un bon ouvrier pour le feu et la planche. S'adresser à 446A Hôtel-de-Ville. 62-1

MENUISIERS DEMANDES — 2 menuisiers "habitués dans les machines à battre les grains et Presse à foin préférés." S'adresser à LA CIE J. & S. BESSETTE LIMITEE, à Iberville, Qué. 62-1

PATISSIER — On demande un pâtissier de première classe à 538 St-Denis. 62-3

PATISSIERS — On demande pâtissiers de biscuits ; on demande des hommes d'expérience au couteau, au braides et comme enfourneurs (Peeling) Montreal Biscuit Coy., Avenue Brewster. 59-6

PEINTRES — On demande 10 bons peintres au No 1414 St-Denis. 61-2

PEINTRES — 10 peintres blanchisseurs demandés chez Jos. Martin 1288 St-Laurent. 62-2

PEINTRES d'expérience demandés immédiatement. S'adresser à Bell's Galleries, 604 rue Ste-Catherine Ouest 62—2

PEINTRE—On demande un peintre de voitures, ouvrage permanent. S'adresser 338 rue Descarrières, coin St-Hubert. 62-8

PEINTRES — On demande des bons peintres et blanchisseurs. S'adresser le soir au No 432 rue St-Hubert, L. E. Poirier. 61-2

PEINTRES — On demande des peintres pour la grosse peinture. S'adresser immédiatement à Robert & Mandeville, 73 St-Denis. 61-jno.

PLOMBIER—On demande un plombier. S'adresser à S.-X. Sicard, Ville St-Pierre, Blue Bonnets. 58-6

PLOMBIERS — On demande deux bons plombiers. S'adresser S. Laurin, 250 Ste-Catherine Est. 60-3

PLOMBIER — On demande un bon plombier, inutil e de se présenter in non compétent. S'adresser Ducharme et Co. 2000 rue St-Jacques. 62-2

PROFESSEUR demandé—On demande un professeur expérimenté à l'école Saint-Louis, 25 rue Fairmount S'adresser au directeur. 62-2

TAPISSIER — Un bon poseur de papier tenture, quatre peintres et un charpentier demandés pour faire application pour un contrat (job) 364 Ave. Metcalfe, Westmount ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2336). 60-3

TOURNEUR d'expérience, monteur et ajusteur demandé immédiatement. S'adresser Authier Motor Co. Ltd., 150 Frontenac ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2343). 62-3

VENDEUR demandé, connaissant parfaitement les affaires de bâtisse à Montréal. Bonne occasion pour un jeune homme énergique parlant les deux langues. Salaire et commission. Emploi permanent. S'adresser boîte 111, "La Patrie". 62-2

VENDEURS demandés pour arrosoir automatique ; c'est la meilleure machine pour arroser les pommes de terre et les arbres, et pour épandre la chaux. Très demandée. Assurez-vous immédiatement d'un territoire. Cavers Bros., manufacturiers, Galt, Ont. 12-78

VOYAGEURS — On demande deux voyageurs d'expérience dans la marchandise en gros, connaissant bien la province de Québec. S'adresser Boîte P.O., 669, Montréal. 55-5

FEMMES - FILLES DEMANDEES

COUTURIERES — On demande des couturières dans les robes, bons gages, aussi des apprenties, 92 Mansfield. 61-3

Couturières

(Trimmers)

Couturières (trimmers) expérimentées sur blouses de dames, demandées; emploi permanent et bons prix payés. S'adresser à The Hampton Manufacturing Co., angle du Boulv. St-Joseph et de l'Avenue Coloniale. 62-3

FEMME demandée, pour laver la vaisselle etc. Edinburgh Café, 436 Ste-Catherine Ouest. 62-3

FEMME demandée, pour laver la vaisselle, travail de nuit; aussi femme pour laver les planchers. S'adresser à la ménagère, café Parisien, 21 Ste-Catherine Est. 62-3

FEMME — On demande une femme d'expérience pour assortir des chiffons. S'adresser à 1112 rue St-Jacques ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2329). 60-3

FILLES DE TABLE demandées. Il faut parler l'anglais. Edinburgh Café, 436 rue Ste-Catherine-ouest. 62-3

FILLES DEMANDEES.— On demande de des filles pour empaqueter les biscuits, bons gages. The Aetna Biscuit Co., Ltd., 245 Ave Delorimier. 59-6

FILLES DEMANDEES

On demande des filles au-dessus de 16 ans. Ouvrage propre et bons gages payés même pendant l'apprentissage. Se présenter au No 900 rue St-Antoine. 59-4

GARNISSEUSES d'expérience demandées pour travailler dans les blouses et les robes. S'adresser à Mlle Gariépy chez Kusner Bros., 23 rue St-Antoine. 23-j-n-o.

Goodwin's Limited

demande des vendeuses d'expérience pour le rayon des brimborions. S'adresser au Bureau des Emplois avant 10 a.m. 61-2

Goodwin's Limited

Demande deux vendeuses d'expérience pour le rayon de la quincaillerie. S'adresser au Bureau des Emplois avant 10 a.m. 61-2

JEUNE FILLE demandée pour travailler à la papeterie, devra parler l'anglais et le français. S'adresser à A. Joyce, confiseur, 29 Ave. Union, avant 7 hrs. p.m., ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2355). 62-3

PETITES ANNONCES de la "PATRIE"

Telephone 5800 Est

Sans le Moindre Dérangement

on peut faire publier une Petite Annonce dans la PATRIE, le journal canadien-français le plus lu.

Ne l'oubliez pas

il n'y a qu'à téléphoner votre annonce au DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES de la PATRIE.

JEUNES FILLES

Nous prendrions quelques jeunes filles actives, âgées de 16 à 19 ans. Pour des jeunes filles réellement ambitieuses il y a de belles perspectives d'avancement. Expérience pas nécessaire, doivent demeurer chez leurs parents. S'adresser au Bureau des Emplois avant 10 a.m. GOODWIN'S LIMITED. 61-4

MODISTE—On demande une modiste de première classe. S'adresser No 587 rue Panet. 62-1

MODISTE DE ROBES — On demande une bonne modiste et une apprentie. S'adresser à 599 rue Panet ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2324). 60-3

ON DEMANDE des jeunes filles parlant les deux langues, âgées de 17 à 25 ans, pour étudier comme opératrices. Salaire payé tout en étudiant S'adresser de 9 heures A.M., à 5 heures P.M., à l'école d'enseignement La Compagnie Canadienne de Téléphone Bell, 241 rue St-André. 60-12

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES. — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 19-j-no.

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICES DEMANDEES— On demande deux institutrices pour la municipalité scolaire de St-Arsène, P. Q., pour enseigner des écoles élémentaires, salaire $100.00 par année. S'adresser à M. Alf. Rioux, commissaire, St-Arsène, P.Q. 62-3

SERVANTES DEMANDEES

AIDE - CUISINIERE — On demande une personne de 30 à 40 ans, pouvant aider à la cuisine, pour un collège, devra coucher chez elle. S'adresser à 2198 St-Jacques ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2341). 61-3

CUISINIERE DEMANDEE pour un hôtel à St-Hyacinthe. S'adresser à 638 Berri ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2344). 62-3

CUISINIERE demandée immédiatement. S'adresser à 1430 rue Cadieux. Tél. St-Louis 367 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2334. 60-3

CUISINIERE, fille générale, gouvernante et une bonne d'enfants demandées immédiatement. S'adresser à 456 Avenue Grosvenor, Westmount, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2356). 62-6

MENAGERE — On demande une personne assez âgée et parfaitement recommandable comme ménagère dans un presbytère à la campagne. Recommandation exigée. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2326). 60-3

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée pour petite famille. S'adresser 2020 St-Jacques. 58-6

SERVANTE GENERALE demandée au No 1025 St-Hubert, flat, lavage en dehors. 57-6

SERVANTE—On demande une servante générale. S'adresser E. Jetté, 134 Cherrier, Références exigées. 62-3

SERVANTE DEMANDEE (16 à 20 ans) pour aider au ménage, petite famille, bons gages 1121 Mont. Royal Est, Delorimier. 61-2

SERVANTE GENERALE demandée, bon salaire, petite famille, pas de lavage, au No 277 rue Létourneux, tout près de la rue Ste-Catherine Est. 61-6

SERVANTES—On demande 2 servantes générales, chambre et pension, salaire $15.00 par mois. S'adresser 1701 Notre-Dame Est. 62-2

SERVANTE générale demandée, pas de lavage. S'adresser immédiatement à 1173 St-Hubert, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 62-3

SERVANTE générale demandée pour une famille sans enfants, pas de lavage. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2325) 60-3

SERVANTE.—On demande une bonne fille pour ouvrage général de la maison, pas de lavage ni repassage, bonne situation et parlant anglais S'adresser 1154 Cadieux. 62-2

SERVANTE GENERALE demandée, pas de lavage. S'adresser à M. A. Dupré, Longue Pointe, ou au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2346) 62-3

SERVANTE GENERALE demandée, pour 2 personnes, pas de lavage. S'adresser à 473 St-Denis, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2352) 62-3

SERVANTE GENERALE demandée pour famille de trois personnes, bon salaire. S'adresser 359 Avenue Lansdowne ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 60-3

SERVANTE — On demande une jeune fille comme seconde servante, références exigées. S'adresser à 266 Parc Lafontaine ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2329). 60-3

SERVANTE GENERALE demandée immédiatement, pas de lavage. S'adresser à 903 rue St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2337) 61-3

SERVANTE GENERALE demandée, pour famille de trois personnes. S'adresser à 176 St-Jacques ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (2342). 61-3

SERVANTE GENERALE — On demande une jeune fille pour maison de pension. S'adresser à 455 Notre-Dame Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2339). 61-3

SERVANTE — Bonne servante générale demandée, pas de lavage. Bons gages. S'adresser immédiatement à 1365 St-Hubert ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2331). 60-3

SERVANTE sachant bien faire la cuisine demandée immédiatement, s'occupe que de l'étage inférieur. S'adresser à 1619 rue St-Denis, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2354) 62-3

SERVANTE GENERALE demandée immédiatement pour aller à la campagne, famille de 4 personnes, pas de lavage. S'adresser à 160 rue St-Denis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2257). 54-8

SERVANTE générale, sachant faire la cuisine demandée immédiatement, devra aller à la campagne, pour la saison d'été. S'adresser à 503 Mitcheson, Tél. St-Louis 3217, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28 — (2351)

SERVANTE GENERALE demandée, pour famille de trois personnes, pas d'enfants, références exigées. S'adresser à 623 Dorchester Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2359). 62-3

A LOUER

BUREAU A LOUER

Dans l'édifice LA PATRIE, coin des rues Ste-Catherine et Hotel de Ville. Très convenable pour agents d'immeubles, salle d'echantillons, etc. S'adresser au gerant de la PATRIE.

jno

CARTIER No 901, près Sherbrooke. A louer une shop de boucher et une épicerie étant demandées par les gens de la place, aussi un logement y attaché. S'adresser 1649 Ave. du Parc. Charbonneau & Dupré. Tél. St-Louis 173. 52-12

ETAL DE BOUCHER à louer, coin William David et Adams, pas de boucher aux alentours, belle place. S'adresser 550 Ste-Catherine, Maisonneuve. 59-6

KODACKS

CAMERAS — Si vous voulez un bon cameras, voyez ceux de Huttig, munis des lentilles Goerz. Développement et impression. R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, Montréal. 52-26

AUTOMOBILES A LOUER

Automobiles à louer, jour et nuit, prix réduits pour mariages, baptêmes. Montreal Auto Livery Co. A. Goudreau, prop., bureau et garage, 181 Berri, Tél. Est 4363. 52-26

AUTOMOBILES à louer pour baptêmes, mariages et promenades. Max. Lapointe, maître-charretier, 537 Visitation, Tél. Est 930. 54—156

AUTOMOBILES à louer pour baptêmes, mariages et promenades, prix modéré. S'adresser à Henri Lavoie, 1956 St-Denis. Tél. St-Louis 1776. 50-78

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Salon sur le devant, convenable pour 2 amis, 2 lits, maison propre, pas d'enfants, No 9 rue Ste-Elizabeth. 60-3

CHAMBRE double à louer, étage du bain, sur le devant, gaz, 610 St-Hubert. 61-2

CHERRIER 194, Deux jolies chambres à louer pour messieurs, près de la rue St-Denis, famille privée, confort du chez-soi. 62-1

ST-HUBERT, 868 — 2 chambres à louer avec garde-robes et lavabo, et usage du téléphone. 59-6

ST-HUBERT, 434, entre Demontigny et Ontario, chambres à louer, très confortables et bon chez-soi, famille privée, pas d'enfant. 59-6

STE-ELISABETH, 5 — Chambres à louer, grandes chambres éclairées, pour couple marié ou monsieur. Confort du chez-soi. Pas d'enfant. 57-6

ST-DENIS NORD — Grande chambre meublée ou non meublée avec privilège de se servir de la cuisine. S'adresser P. G., 334 Clarck. 59-6

SAINT-DENIS, 57 — Superbes chambres simples et doubles à louer. Maison distinguée et tout à fait moderne. Emplacement idéal, à deux pas du square Viger. Vastes galeries au-dessus d'un jardin. 61-4

MAGASINS A LOUER

AVE. LAURIER, 137, Magasin à louer, aussi deux plain-pieds, ville St-Louis, grand magasin neuf, 25 x 70, convenable pour tout genre de commerce. S'adresser 133 Ave. Laurier. 62-6

BEAU MAGASIN A LOUER 301 rue Clarke. 61-3

MAGASIN A LOUER, 944 à 950 rue St-Laurent, 2 magasins à louer, 52 x 25 pieds, cave 7 pieds cimentée, près Avenue des Pins. S'adresser M. Martin, 678 Bourbonnière, Tél. Est. 7122. 58-26

MAGASIN A LOUER — Coin des rues Fairmount et Boulevard St-Laurent. Fixtures, comptoirs et écurie. Le propriétaire fera les réparations nécessaires. S'adresser le soir, entre 7 et 8 heures, à 4 Fairmount. 38-26

MAGASIN à louer, Parc Lafontaine, 708, coin Marquette, beau magasin, avec cave, 8 grandes vitrines, fixtures, écurie en arrière, remise pour voiture, prix modéré. S'adresser à C. B. Lafond, 561 Ste-Catherine Est. Tél Est. 953. 60-6

MAISONS A LOUER

A LOUER, logement au 2ème étage, 5 pièces, hangar, w.c., $8.00, rue Saint-André, 2883. 61-2

A LOUER PAR

J. B. DUPRE

$7.00 — Alexandra, 1473 à 1487, quatrième rue Ouest de St-Laurent, en face Shamrocks, 10 loge- 4 et 5 pièces et bain, loyer $7.00.

$12.00 — Gilford, 776, près Berri magnifiques logements, 2e, 6 pièces, chambre bain, loyer $12.00, ménage fait à neuf.

$14.00 — Huntley, 842 à 848A, 6 beaux plain-pieds, 7 pièces, façade pierre, magnifique site, en arrière église St-Edouard, près chars St-Denis. Loyer $14 et $15, ménage fait à neuf.

$8.00 — Parthenais, coin Sainte-Catherine Est, 4 pièces. Loyer $8.00.

$12.00 — Rue Simard, 1154B près Mont-Royal, 6 pièces, chambre bain $12.00, ménage fait à neuf.

DEUX magnifiques cottages neufs, à Westmount, rue Sherbrooke, 5025 et 5027, ménage fait première classe, planchers en bois dur, fixtures électriques, 8 pièces très bien éclairées.

—:o:—

CES logements tous prêts à être occupés et ménage fait à neuf. Téléphonez St-Louis 173, J. B. Dupré, 1649 Avenue du Parc. 61-26

AVENUE DU PARC, 1561-63-71 — 2 troisièmes et 1 millieu, plancher en bois franc, chauffés eau chaude, fixtures électriques, glacière, près du Parc Mont-Royal, possession immédiate. S'adresser J. A. Vallée, 1567 Mance, Tél. St-Louis 1097. 61-6

BOULEVARD ST-JOSEPH OUEST, 107-111, 2 nouveaux plain-pieds vacants à louer, 8 et 9 pièces, améliorations modernes, planchers bois franc, cuves, etc., prix modéré. Tél. Est 5080. 60-6

BORDEAUX, 1115, beau logement à louer de 7 pièces, très belle localité, ménage fait dernièrement. Loyer modéré. S'adresser J. E. Provost, 672B St-André. Tél. Bell 3738 Est ou 5344 Est. 62-6

BOURBONNIERE, Maisonneuve, No. 238, logement de 6 pièces, $9.00 par mois, logement très chaud et bien éclairé. S'adresser P. Paquette, notaire, 107 St-Jacques, Tél. Main 498. 62-6

BOYER, près Mont-Royal, logement moderne à louer, 7 pièces éclairées, bain, gaz, lavabo, eau chaude. Prix raisonnable. 201 Boyer. 62-6

CADIEUX 1953 près Laurier, bas de maison à louer, de 5 pièces, gaz, w. c. S'adresser à 1951 Cadieux. 61-6

DAVIDSON 431, près Ontario, plain pieds, 6 pièces, $12.00 ; aussi un de 3 pièces, $8.00, bain, gaz, on fera le ménage. S'adresser 4 Dorchester Ouest. 58-6

DUMONT, 136 à 140, maison à louer, deux 3èmes étages, neufs, 4 à 5 pièces, $10.00. S'adresser 1382 Delorimier. Tél. St-Louis 295. 62-6

GILFORD, près église et couvent, haut et bas, à louer, de 6 pièces, moderne. P. Routhier, 517 Mt-Royal, ou 166 Amherst. Tél. St-Louis, 240 ou Est 2453. 57-6

LOGEMENT meublé et chambre garnie à louer, 1160 Cowan, près Bélanger, 2 minutes des chars de la rue St-Denis. 59-6

LOGEMENTS—50 logements à louer au centre, quelques-uns possession immédiate, $8 à $30 ; aussi ménage à vendre, propriétaire 56 Saint-Norbert. Tél. Est 1508. 58-6

MAISON A LOUER au Parc Laval, sur le bord de l'eau, 45 pommiers, grange et écurie, le tout pour $125 pour l'année. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine Est. Tél. Est 4219. 61-6

MOREAU près des usines du Pacifique, 4 logements à louer, 4 pièces et passage, $8.00 par mois. S'adresser 1 Dufresne. 57-6

RUE ST-DENIS — A louer un logement entre rue Sherbrooke et carré St-Louis, 9 appartements, fournaise à eau chaude, No 479c rue St-Denis. Prix $27.00. S'adresser 195 Dorchester Est. Tél. Est 5238. 61-9

MAISONS A LOUER

MAISONS à louer, rue Hutchison, Nos 2351 à 2357, 3 plain-pieds modernes de 7 et 8 pièces, chauffage à l'eau chaude, peinture en dedans 5 couches, blanc émail, plancher de salle de bain en tuile, douche à eau chaude et froide, tapisserie de choix dans chaque pièce, manteaux de cheminée au gaz ou électricité dans les salons, planchers en bois franc, grande cave, 2 minutes de la ligne des tramways de l'avenue du Parc. Prêt pour occupation. Loyer $30 par mois. S'adresser à L. D. Latour, 1202 avenue Mont-Royal Est, Tél. St-Louis 1725, le soir ou le jour. 62-6

MANCE, 1671, 1573, 1575A, 3 plain-pieds, 7 et 8 pièces, chauffage eau chaude, gaz, fixtures électriques, glacière, balcon avec vue sur la montagne près du parc Mont-Royal, possession immédiate. J. A. Vallée, 1567 Mance, St-Louis 1097. 61-6

ORLEANS, Maisonneuve, 493, 497,499, maisons à louer, 3 logements de 4 appartements et un passage, prix modéré. S'adresser 184a Beaudry. 58-6

PARC LAFONTAINE, 598, flat à louer, 7 chambres, ménage tout fait, coin de rue, prix $30.00. S'adresser 834 Craig Est ou 596 Parc Lafontaine. 58-6

PARC LAFONTAINE, coin Marquette, un logement, 5 pièces et passage, chambre de bain; loyer $15.00. S'adresser C. B. Lafond, 561 Ste-Catherine Est, Tél. Est 953. 60-6

PLAIN-PIED à louer, 174 Marquette, près Mont-Royal, beau plain-pied contenant 7 pièces, bain et fournaise. Un bon locataire peut avoir ce plain-pied à des conditions très raisonnables. S'adresser 874 Mont-Royal Est, St-Louis 114. 60-6

RUE BOURBONNIERE — Jolis logements à louer, 4 pièces, bain, gaz, électricité, tout imité, prix $9.00. S'adresser 678 Bourbonnière. Tél. Est 7122. 58-12

RUE HUTCHISON.—Deux plain-pieds à louer, 8 appartements, chauffés ou non chauffés. Loyer $30.00 chauffés, $20.00 non chauffés. Poêle à gaz fourni. Adresser 2046 rue Hutchison. 60-4

STE-CATHERINE près Parthenais à louer, 10 chambres convenables pour médecin, dentiste ou maison de pension, 1197 Ste-Catherine Est. 59-6

ST-GERMAIN 623-25-27 — Maison à louer, près des shops Angus, 4 pièces $8.00 par mois. S'adresser sur les lieux ou 314 Sanguinet, propriétaire. 61-6

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

A CHAMLEMAGNE St-Paul l'Hermite maison à louer, sur la rivière l'Assomption, près des chars, 2 maisons meublées ou non, entourées d'arbres, aqueduc w.c. S. Chagnon, 686 Dorchester Est, Tél. Est 4615. 61-6

A LOUER à Woodlands, sur le bord du lac St-Louis, un magnifique cottage de 8 appartements, avec eau et w.c., dans la maison, à 5 minutes des chars. S'adresser à M. D., 403 St-André, Montréal, Tél. Est. 5743. 61-2

CARTIERVILLE, un joli cottage, près du club nautique avec ou sans ameublement, 8 appartements, avec eau et w.c., dans la maison, écurie et grenier à foin, terrain 88 par 100, très bon marché, Arthur Denis, 4 Craig Ouest. Tél. Main 1218 ou Est 3815. 61-6

COTTAGE à louer sur les bords rivière Bayonne, meublé ou non meublé, cinq minutes du village, chars et bateaux. A disposition chaloupes, chevaux, voitures, écurie. S'adresser à Hyacinthe Mousseau, Berthierville. 59-6

STE-ADELE, 3 maisons à louer, meublées ou non, une au centre du village, 6 chambres, eau et w.c. 2 autres de 4 et 8 chambres, à quatre milles, près de l'eau, chauffage gratis S'adresser à Joseph de Repentigny. 59-6

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE restaurant, magasin de tabac, bonne clientèle, bien situé. Vente cause de maladie, 130 Rachel Est. 59-6

MAGASIN de tabac à vendre, cigares, pipes, bonbons, rafraîchissements, cartes postales, jouets, objets de piété, livres, etc., bonne place d'affaires. Cause de vente, trop fatigué. 1296 St-Laurent. 61-2

A VENDRE

AMIANTE

Chaux, sable, mortier, plâtre de Paris, ciment à enduits (Rockwall), ciment Portland, briques, poil, couleurs pour mortier, tuyaux de grès, Canada Lime & Builders' Supply Co., 125 Ave. Laurier Est. St-Louis 1987, soir, St-Louis 926 et 2469. 43-26

BOUTIQUE de poseur de tapis à vendre, bonne clientèle. S'adresser 256 Amherst, Tél. Bell Est 3569. 60-3

CASH REGISTER NATIONAL à vendre en très bon ordre, enregistrant de 1c à 50c ; coûtant $75 pour $35. S'adresser 17 Bonsecours. 55-6

CHIEN noir (Livrier) à vendre. S'adresser à A. Papineau, gardien du bain Levesque, 106 Boyer. 57-6

CLIENTELE DE LAIT à vendre, 40 gallons. S'adresser 226 Lasalle, Côte St-Paul. 58-6

CREDIT-$1.00-CREDIT

Pour $1.00 par semaine, vous pouvez vous procurer un habillement, pardessus de printemps, costume, manteau, jupe de robe, blouse, tapis, prélarts et tout ce que vous pouvez désirer dans la marchandise sèche. Cette offre est pour tout le monde honnête. H. Cohen & Son, 822 Ontario Est. 1er mai 263 Amherst coin Ste-Catherine. 40-26

GAZELIERS une branche 59c, deux branches, $1.49 à $3.49, trois branches $2.49 à $4.49. Appareils à gaz, 35c complets, renversé 49c ; tapisseries 50 p. c. de réduction. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard, St-Louis 1049. 60-26

GLACIERES — Glacières à vendre, devant en vitre pour épiceries "patente Aubin", satisfaction assurée. Glacières réparées. C. P. Fabien, manufacturier, 31 Ste-Cunégonde et 1351 Notre-Dame Ouest, Téléphone Main 3338. 46—26

LICENCE de restaurant à vendre immédiatement. S'adresser à Alexandre Desmarteau, curateur, 60 rue Notre-Dame Est, Montréal, Tél. Main 1257 61-6

M. P. MORENCY, 922 Gaston, coin coin St-Hubert, ferronneries à vendre; tapisseries de 4c à $1.00 la pièce ; tasses et soucoupes, 5c pour deux morceaux ; assiettes à soupe et à dîner en pierre blanche, 5c pièce ; huile de charbon à 11c le gallon ; la meilleure huile américaine, 15c le gallon, ciment, tuyaux de grès, outils, amiante, etc. Tél. Bell St-Louis 3223. 61-2

MEDECIN et ETUDIANT trouveront livres de chirurgie, matière médicale, remèdes, instruments à bon marché ; cause de vente, mortalité. Le soir, 714 Visitation. 60-2

PHARMACIE très bien située, dans le nord de la ville. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 Notre-Dame Est, Tél. Main 1257. 61-6

MOULIN A COUDRE à vendre en bon ordre, de la fabrique " Raymond", très peu d'usure, vendra pour $10. S'adresser 1089A St-André, près Rachel. 61-8

A VENDRE

NOUS VENONS de recevoir les nouveaux poêles à gazoline perfectionnés comme un poêle à gaz, fourneau à même, etc. Ainsi que toutes sortes de poêles à gazoline, prix très réduits. P. Gadbois et Cie. 316 Hôtel-de-Ville. 54—26

OFFRE SPECIALE — Ferro de six forces, deux cylindres, à des très bas prix et aussi de 3 à 25 forces, puis engin stationnaire. The Bull dog line. Pour catalogue et informations s'adresser à Moïse Paquette, agent, Ste-Agathe des Monts. 61-2

POELE à vendre, valant $40, à très bon marché. S'adresser H. Tériault 395 Beaudry dans la cour. 61-2

POELE EN ACIER Chapleau en parfait ordre avec (connection) sideboard noyer noir avec plate glass, table extension $2.50, beau gazelier, sofa de salon, couchette en noyer noir, pupitre, etc à vendre, 41 Christophe Colomb. 61-6

POUVOIR d'eau, chute, 70 pieds hauteur, angle 70°, situé à un tiers de mille du fleuve, possédant une force motrice plusieurs cents forces, est en vente. S'adresser au Capitaine F.-Xavier Gauthier, St-Irénée, Qué. 61-2

QUICONQUE désire acheter par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, peut s'adresser 29 avenue du Parc. Commandes par téléphone Est 3272. Lunettes ajustées une spécialité. 50-26

RADIATEURS, CALORIFERES. — Nous avons des radiateurs et calorifères de toutes grandeurs, à vendre, aussi des tuyaux poulies, arbres de cauche, courroies, chaînes, poutres en acier, rails en acier, etc.; toutes grandeurs, le tout à bon marché. Imperial Waste & Metal Coy. 7 rue Queen. Tél. Main 4959-6587. 241—1an

SALLE A MANGER établie depuis 11 ans, bon centre d'affaires; aussi un set de salon, Cause de vente, maladie. D. Goyer, 921 Notre-Dame Ouest 62-4

SHOP DE BOUCHER et provision à vendre, rue St-Jacques, partie Ouest, recette $300 à $400 par semaine garantie, cause d'abandon des affaires. S'adresser 91 Common, M. Farland. 57-6

Une BALANCE TOLEDO

sur votre comptoir assure un poids honnête. Pas de ressorts, $30 et plus. Conditions faciles. Téléphone Main 5157. Bureau des ventes, angle des rues St-Gabriel et Notre-Dame. 45-26

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE A VENDRE ou à échanger contre propriété. S'adresser 526 Ste-Catherine Est, T. Bergeron. 61-6

AUTOMOBILE à vendre ou a échanger contre propriété ou terrain. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine Est, Tél. Est 4219. 61-6

AUTOMOBILE de famille Rambler, 4 cylindres, quarante forces, en parfait ordre, peinturée en neuf, équipement complet, carosserie extra pour deux personnes, ayant coûté $3,000.00, vendra pour $800. Pour photographie et description, s'adresser J.-O. Montplaisir, Drummondville, Qué. 40-26

CHEVAUX, HARNAIS, VOITURES

A VENDRE un étalon de 3 ans, poil brun pomelé, pesenteur 1450 lbs., grandeur, cinq pieds et trois pouces. S'adresser à Raoul Jodoin, Boucherville. Correspondances et visites sollicitées. 62-4

BOGHIE — Un bon boghie à vendre à 2 sièges. S'adresser 65 Ste-Elizabeth. 62-4

BON GLADSTONE à vendre pour cause de mortalité. S'adresser au No. 107 rue Garnier. 60-6

CHEVAUX ET VOITURES à vendre, cheval brun-castor, pesant 1100 lbs et autres. Victoria de charretier et harnais. S'adresser 360 Beaudry. 62-6

CHEVAUX. Nous avons reçu un char de chevaux assortis pesant 900 à 1250, il faut les vendre de suite, pour faire place à un autre char. Main 1160, J. Lévesque, 172 Bleury. 38-26

CHEVAUX A VENDRE — Nous avons toujours en main plusieurs chevaux et ponies de toutes sortes, aussi voitures et express de tout genre. Toute personne ayant quelque chose regardant notre ligne, ferait bien de nous les consigner, car nous donnons satisfaction. J. E. Charlebois, 567 rue St-Paul coin St-Henri. Encan tous les jours à 2 hrs. p.m. 61-6

EXPRESS d'été couvert à vendre, bon marché pour un prompt acheteur, $30.00 — 1363 Notre-Dame Est, angle rue Dufresne. 61-4

JUMENT blonde, pesant 960 lbs., à vendre pour $40. S'adresser à N. Allard, 70 St-Germain. 62-6

PONEY de 600 lbs. à vendre, ainsi que voiture et harnais, le tout à bon marché. J. Vermette, 47C Chambord à 7 p.m. 60-6

PONEY A VENDRE avec complet d'hiver et d'été ainsi que magnifique costume à vendre pour cause de deuil, 1371 St-Hubert, Tél. St-Louis 4157. 57-6

ROUES de toutes sortes, tombereaux et voitures, à vendre. S'adresser à Joseph Langlois, 535 Fullum, coin avenue Langlois. 50-26

VICTORIA pour charretier, boghei, 2 sièges seconde main, express neuf. Lebeau, 22 avenue Mercier, entre St-André et St-Timothée, près Ontario Est 1893. 58-6

VOITURES — 5 tombereaux à vendre, neufs, pour charroyer la terre ; prix modéré. S'adresser 104 Papineau Avenue ou 191 Amherst. 57-6

LOTS A VENDRE

A VENDRE — Un des plus beaux lots, sans exception, sur l'avenue Grosvenor, à Westmount ; juste au-dessus du chemin Côte — 70 x 111 — Prix 75 cents le pied, valant $1.00 le pied. S'adresser 80 rue Sherbrooke Ouest. 58-6

LOT à vendre, Westmount, 151 King Edward, bon marché. S'adresser O. Sansregret, Bell Est 4213. 61-6

LOTS à vendre dans toutes les parties de la ville, de $100 en montant. Conditions faciles. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine, Est ; Tél. Est 4219. 61-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

Jean Castelli & Cie

117 Ste-Catherine Est

Attention — Désirez-vous acheter une propriété, terres, lots, hôtel, restaurant, magasin de cigares, maison meublée pour louer des chambres, épiceries, etc., nous avons tous commerces en mains. Aucune commission à payer.

Les personnes désirant vendre ou échanger leurs propriétés ou un commerce quelconque, adressez-vous en toute confiance à Jean Castelli & Cie., 117 Ste-Catherine, en face de "La Patrie". Etablis depuis 21 ans. 62-3

PANAMA

PANAMAS nettoyés et bloqués sur dernières formes, garantissons satisfaction. Notre procédé ne les brûle pas. J. C. Saulnier Co., Main 5488, 50 Dupré (coin Notre-Dame). 48-26

(SUITE A LA 11ème PAGE)

OCCASIONS D'AFFAIRES ET IMMEUBLES

MEUBLES A VENDRE

AMEUBLEMENT A VENDRE de chambre meublée, bon centre pour maison de pension, vendra à grand sacrifice à prompt acheteur, 472A St-Denis. 61-6

A VENDRE 2 Chiffonniers, sets de chiffonniers, portières etc. 510 Sanguinet, coin Ave. des Pins. 61-2

A VENDRE.—Trois élec-rollers; vendra bon marché. S'adresser au Gérant de LA PATRIE. jno

A VENDRE — Grand lot de meubles d'occasion, tel que: ameublements de salon, plusieurs ameublements de chambre, ameublements de salle à manger, machines à coudre, poêles à gaz, matelas, sommiers, lits en fer, cadres, pôles, meubles en acajou, en chêne, pianos, tapis, prélarts, en un mot, tout ce dont on a besoin pour meubler une maison. Visitez notre salle d'encan, 1050 Ste-Catherine Est. Encan tous les mardis et vendredis à 9.30 a. m. C. Vallée, encanteur. 62-1

A peu près 150 chaises pliantes seront vendues bon marché. S'adresser au Gérant de la PATRIE. 55-jno

MEUBLES de première classe à vendre à sacrifice; cause de départ. S'adresser à 1643 St-Denis, le soir. 62-6

NOUS VENDONS nos meubles, tapis, prélarts, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs à toute personne qui nous apportera cette annonce. Rachel Furniture, 518 Rachel Est, près du Parc Lafontaine. 49-26

SET DE CHAMBRE en chêne doré à vendre. S'adresser 412 Wolfe. 57-6

SET SE SALON à vendre, porte chapeau, table, fournaise, poêle de cuisine et tuyaux, moulin à coudre. S'adresser 72 Mentana. 61-6

PIANOS ET ORGUES

PIANO A BON MARCHE —Un très beau piano New-York, presque neuf, caisse en acajou, trois pédales, dernier modèle, a coûté $400, à vendre à bon marché, propriétaire a besoin d'argent, 388 Parc Lafontaine. 61-3

PIANO LAYTON BROS., Cabinet Grand, presque neuf, 7 1-3 octaves, cadre tout en métal. Son magnifique. Spécial $235. Payable $15 comptant et $6 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest (coin rue Stanley) 62-1

PIANO NEW-YORK UNION carré grand format, caisse en palissandre, pieds sculptés, cadre en fer, son excellent, valeur merveilleuse, $135, payable $5 comptant et 4 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, (coin rue Stanley) 62-1

TERRE A VENDRE

TERRES DU NORD-OUEST—Un demi-million d'acres, choisies dans les meilleures localités. Stewart & Mathews Co., Limited, Galt, Ontario. Agents demandés. 26—jno.

ACCORDEUR DE PIANOS

Pianos et Orgues accordés avec soin, par Jos. Trudel, 297 Clark près rue Laurier, Tél. St-Louis 1558. 37-26

PIANOS ET ORGUES accordés et réparés artistiquement par Napoléon Gervais, 815 Huntley, Montréal, Tél. St-Louis, 3245. 20-78

BIERRE D'EPINETTE

RECETTE gratis pour faire la bière d'épinette Silver, facile à faire, délicieuse et meilleur marché qu'aucune autre. Bouchons brevetés, $3.25 la grosse. Cornets pour crème à la glace. Echantillons d'essence Silver gratis. S'adresser P. Bougie et Cie., 273 Seigneurs. Main 6354. 54-26

CHAPEAUX

NOTRE ASSORTIMENT des dernières nouveautés, chapeaux de printemps, offre une variété splendide, aussi grand choix de casquettes nouvelles. Armand Doin, 76 Notre-Dame Est, coin St-Vincent. 45-26

CHEVAUX CLIPPES

ALLEZ faire clipper vos chevaux à l'électricité en 30 minutes chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1376. 186-182

EAU DE JAVELLE

EAU DE JAVELLE—Toutes femmes devraient demander l'eau de javelle Cormond, manufacturée par Jos. Paquin, 915 Berri. Tél. Bell St-Louis 3307. Tél. March 2015. 58-12

GARAGE D'AUTOMOBILES

GARAGE ST-LOUIS, réparations de toutes sortes, renseignements gratuits, aussi à vendre machines de toutes marques. S. Gagnon, 1924—1928, Blvd. St-Laurent. 39-26

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES A VENDRE, gros bois, toutes dimensions, portes, chassis, pierre de taille. Nous démolissons les bâtisses du Séminaire coin Notre-Dame et St-François-Xavier. Vendra à sacrifice sur les lieux ou 688 Notre-Dame Est. W. Lajeunesse & Cie. 51-12

OEUFS ET VOLAILLES

Plymouth Rock Barrées et Leghorn Blanches — Ont remporté deux coupes en argent, une médaille, cent prix depuis un an. JEAN ROLLAND, Mont-Rolland, P.Q. 58-6

PENSION D'ETE

BOSTON Summer Hôtel Tempérance, Châteauguay Bassin, Qué. Magnifique place d'été pour vacance pour une semaine ou une journée, repas et chambre au prix de la ville, canotage, pêche et bain, jardin d'été, salle de danse pour réunion, club et euchre. Pour informations, s'adresser Geo. Giguère, 34 Boul. St-Laurent, Bell Tél. Main 5880. 61-26

POELE D'ACIER

DEFENDEUR, poêle acier, autrefois manufacturé par Guillemette & Gauthier. Poêles, acier, seconde main, réparation toutes sortes. Quintal, 860 Craig Est 3248. 35-26

POELES A GAZ

JE VENDS les meilleurs poêles d'acier et à gaz, les plus beaux modèles désirés; vous épargnerez votre argent en l'achetant, des milliers de familles en font l'éloge. Poêles échangés et réparés avec soin. Agent pour la Cie Moffat, M. H. Boucher, 1490 Blvd. St-Laurent, St-Louis 1814. 37-78

REPARATIONS

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00; plume désinfectée. Charles Turcot, 435 Visitation, Tél. Bell Est 2075. 56-26

STORAGE

A LOUER — Grands entrepôts à foin et grain. Tout près du port. Nombreuses places d'écurie, 5000 pieds de terrain, 3 étages. Conditions faciles. Edgar Carmel, 31 St-Vincent. 60-6

TEINTURERIE - NETTOYAGE

TEINTURERIE NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co"., 86 Saint-Philippe, St-Henri. Pas responsable pour les marchandises. 296-156

AVIS

INSTITUT FRANCO-BELGE, rue St-André, 186. Guérison des maladies des femmes, rhumatisme, goutte, constipation etc., cures végétales—consultations gratuites. Traitement des maladies de poitrines, du foie, des reins, des intestins, du sang et de la peau. Expulsion du ver solitaire. 56-26

ARGENT A PRETER

Aronson & Rutenberg Prêteurs sur gages et bijouteries 112 RUE CRAIG O. ARGENT A PRETER sur Diamants, Montres, Bijouteries Vêtements, fourrures et nouveautés. 116-1-j-jno

BILLETS PROMISSOIRES

J. A. Denault, agent financier, 17 Côte Place d'Armes, Main 1155, négocie billets, créances, réclamations, pawn-tickets, diamants, bijoux. Transactions financières administrées avec soin. 49-26

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 5 et 6 p.c., H. R. N. Viau, 43 St-Gabriel, Tél. Main 3761. Résidence, 11 Drolet. 45-26

ARGENT A PRETER sur propriétés en construction ou terminées, 6 p.c. Achat, balance, prix de vente. Voir notaire Meunier, 99 St-Jacques, Edifice Banque Nationale. 129-1an

ARGENT A PRETER sur hypothèque à bonnes conditions, et achats de créances. S'adresser au notaire L. Bélanger, 30 St-Jacques. Tél. Main, 1851. Résidence, 240 Visitation. 269-157

$80000 à prêter sur propriétés à Montréal, n'importe quel montant. Aucun déboursé à faire avant d'avoir l'argent. Gilbert Martin & Cie., 38 Notre-Dame Est, Montréal. 57-26

DIVERS

APRES cette date je ne serais pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. Gédéon Bluteau, 403 Brébœuf, Montréal, 8 mai 1911. 62-1

AVIS DE DEMENAGEMENT— Monsieur A. Schachter, agent d'immeubles, désire informer ses nombreux clients et le public en général, qu'il est déménagé du No 158 Mitcheson, au No 3 Avenue Esplanade. 61-12

AVIS—Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal, pour permission de faire usage d'une chaudière sur le lot numéro cadastral 1661 subdivisions Nos 9 à 13, du quartier St-André, No 42 rue St-Luc.
Signature:
Protestant Board of School Commissioners,
Adresse, No 197 rue Peel.
Montréal, 8 mai 1911. 62-2

Cendre donnée pour le charroyage, s'adresser à l'ingénieur de l'édifice "La Patrie", dans l'avant-midi, excepté le samedi.

HABITUDE DE BOIRE — Traitement domestique garanti guérir pour la vie, en trois jours. Absolument le meilleur. Brochure envoyée gratuitement. Edw. X. Woods, 534 Sixth Ave., New-York, N.Y. 266-S. j-n-o.

LE TRAVERSIER "Le Laval" a commencé sa traversée régulière entre le Bout de l'Isle, Repentigny et Charlemagne, samedi, le 6 mai, pour venir en communication avec les chars de la M.S.R., afin d'accommoder les gens qui demeurent dans les environs pendant la saison d'été. 62-6

REMERCIEMENTS à St-Joseph, à St-Antoine de Padoux et à Ste-Anne pour faveurs obtenues. Mme J. C. 62-1

PERDU

PERDU — Porte-monnaie contenant de l'argent. Rapporter à 2063 Hutchison et recevoir récompense. 62-2

PERDU — Dimanche 7, une somme d'argent sur le train, laissant gare Viger 8.45 a.m. allant Ste-Agathe Récompense généreuse offerte. 78 Christophe Colomb, Montréal. 62-3

PERDUE une porte d'automobile à partir de la rue Sanguinet, Ontario, Ste-Elisabeth et Demontigny, prière de vouloir bien la rapporter à 226 Sanguinet, sera récompensé. 60-6

PERDUE, montre en or, pour dame, boîtier découvert, à partir du No. 709 St-Denis en suivant les rues Roy, Cadieux, Sherbrooke et Bleury. Prière de rapporter au No. 709 rue St-Denis. Récompense. 62-3

A VENDRE OU A ECHANGER

OUTREMONT Avenue Rockland, Pacifique, lots à vendre ou à échanger contre propriété. S'adresser A. S. Deguire, 30 St-Jacques. Tél. Bell, Main 3995. 58-6

UNE FERME de 140 arpents faisant front à deux rivières, à vendre ou à échanger pour propriété. 74 St-Jacques, Rose Realty. 58-6

A VENDRE OU A LOUER

AVENDRE ou à louer, à Pont Viau, en face d'Ahuntsic, maison double, 6 et 7 chambres. Conditions faciles. S'adresser Isaïe-F. Jacques, 529 St-Timothée. 56-26

AVENDRE OU A LOUER.—Joli cottage avec améliorations modernes, près des chars, à Beloeil, près du Richelieu, conditions faciles. S'adresser à Adélard Laberge, Beloeil. 58-6

ON DEMANDE A ACHETER

DEMANDE A ACHETER "Terrains à Bordeaux, dans rue Bleury ou ailleurs. Bon marché. Boîte 112 "La Patrie". 62-2

ON DESIRE acheter une tente de seconde main, environ 25 pieds de longueur, de préférence une ayant déjà servi pour photographe. S'adresser J. C. Audet, 324 Avenue Mont-Royal Est. 58-6

ON DEMANDE A ACHETER ou à louer, une maison de campagne, située près de l'eau, à pas plus de 20 milles de Montréal. Mentionner toutes les particularités etc. E. Vadeboncœur, 50 B. St-Laurent. 62-2

ON DEMANDE A ECHANGER

A ECHANGER terre à 10 milles de Montréal, 200 arpents, bonnes bâtisses et 11 arpents de bois, au prix de $6,000. Je prendrais une épicerie en échange ou hôtel. S'adresser Boîte 108 LA PATRIE. 60-6

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

J.H. PETIT

Courtier en immeubles, 122 Christophe Colomb. Tél. St-Louis, 3968

$11800 — Esplanade, six plain-pieds. Revenu $1,200; comptant $3,000.

$6000—Hutchison, cottage 9 pièces, comptant $1,000.

$7000—Mance près Boulevard St-Joseph, trois plain-pieds. Revenu $720, comptant $2,000.

$8000—Mance près Boulevard St-Joseph, trois plain-pieds modernes. Revenu $804, comptant $2,000.

4 TERRAINS rue St-Urbain près Villeneuve, conditions faciles.
AVENUE PAPINEAU deux beaux coins à 75c du pied, vaut réellement 90c.

$14000 — Mont-Royal, propriété commerciale, bien située.

11 TERRAINS à vendre à sacrifice, au Boulevard Bilodeau, aussi conditions faciles.

3 TERRAINS rue Delorimier à échanger contre propriété dans St-Jean-Baptiste.

$26000 — Ste-Catherine Ouest, propriété quatre étages, pierre et brique solides. Comptant: $5,000.

J. H. PETIT, 122 Christophe Colomb. 61—6

OUTREMONT, 471 Durocher, maison brique solide, 10 pièces, parfait ordre, avec jardin à côté si requis; aussi deux magnifiques lots, Avenue Outremont Ouest, 37 1-2 x 100, près Chemin Ste-Catherine. Bonnes conditions. F. Prud'homme, 471 Durocher, St-Louis 1108, Main 2168. 61-6

HOGAN — Parc Frontenac, 18 et 20, 3 logements, rapportant $300 annuellement. Bâtisse 25 x 40, égoutée au milieu. Prix $2,800; comptant $500 avec hypothèque. S'adresser 66 Dufresne. 60-12

MAISON A VENDRE — 12 logements en brique solide, quartier Papineau coin Lafontaine et Papineau, bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 905 rue Lafontaine. 60-6

PROPRIETES A VENDRE dans toutes les parties de la ville, de $1,500 à $50,000. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine Est, Tél. Est 4219. 61-6

PROPRIETE A VENDRE ou à louer comprenant épicerie, étal de boucher et deux logements, coin William David et Adam, place commerciale. S'adresser 756 Ste-Catherine, Maisonneuve Est 3630. 60-6

PROPRIETE A VENDRE, $600.00 comptant et le reste à conditions faciles. Belle résidence, rue Dufferin. Six chambres, toutes en bon ordre. Terrain 50 x 100 pieds. Possession immédiate, si on le désire. S'adresser à Omar Oakley, 107 rue Saint-Jacques, chambre 78, Tél. Main 1198. 61-6

STE-FAMILLE, 94— 16 pièces, plancher en bois dur, lumière électrique, approprié pour résidence de médecin, à vendre pour $10,500 seulement Tél. Est 191. 57-6

$1500—Propriété à vendre rue Hôtel-de-Ville près Duluth, revenu $162 par année. S'adresser à T. Girard, 360 Ste-Catherine Est; Tél. Est 4219. 61-6

PROPRIETES DE CAMPAGNES A VENDRE

CARTIERVILLE, un joli cottage près du club nautique, avec ou sans ameublement, 8 appartements, avec eau et w. c. dans la maison, écurie et grenier à foin, terrain 88 par 100, très bon marché. Arthur Denis, 4 Craig Ouest. Tél. Main 1218 ou Est 3815. 62-6

CHATEAUGUAY — Villa des Roses cottage à vendre, 2 étages, terrain 300 x 80, sur le bord de l'eau, écurie, aratoire, moulin à vent, eau chaude et froide, cave en ciment, arbres fruitiers, église à côté, 1900 rosiers. Possession immédiate. Prix $2,500. J. A. Boudrias, 334 Rachel. Tél. St-Louis 4057. 55-jno

HAUT STE-ROSE — Cottage, 6 appartements, sur rivière Mille-Iles, terrain environ 1 arpent; a coûté $2,500.00. Vendrai à sacrifice. S'adresser 327 St-Christophe. 38-26

PROPRIETE de CAMPAGNE à vendre à Vaudreuil, sur un terrain 170 x 54, belle résidence d'été et d'hiver, chauffée à l'eau chaude et munie d'un appareil à gaz, bonne grange, bon poulailler, le tout fini moderne, d'une valeur de $11,000, pour la moitié du prix. S'adresser 40 St-Denis. Bell Tel. Est 5417. 59-6

TERRAINS A VENDRE

RUE SHERBROOKE — Terrain à vendre, 25 x 110 — Un autre rue Cuvillier coin, Hochelaga, 30 x 110. S'adresser 496 Cuvillier. 62-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

BENOIT FRERES

20 St-Jacques. Tel. Main 636.

$5800—Rue Orléans, coin de rue 1 magasin et 3 logements, prendra $600 et des lots à Maisonneuve.

$3500—Rue Chapleau, 2 étages, 3 logements, écurie de 3 places, $300 comptant et $200 par année.

MAISON A VENDRE rue Duquette, à 20 pieds de l'église et de l'école, revenu $753, prix $7,000; cette propriété est toute de première classe, intérieur imité, bain en fonte émaillé, gaz, électricité, façade brique romaine, très belle galerie sur toute la façade, enfin cette propriété est la mieux bâtie et aussi de la plus belle apparence; hâtez-vous, elle ne sera pas longtemps sur le marché. Benoit Frères, 20 St-Jacques, chambre 24, Main 636.

$6400—Rue St-Denis, trois beaux grands logements bâtis avec toutes les améliorations modernes.

$18500—Rue Hutchison, près du Boulevard St-Joseph, maison de première classe, fournaise à eau chaude, etc.

LOTS AU SAULT AU RECOLLET, bord de l'eau. Conditions faciles.

BENOIT FRERES, 20 St-Jacques, Tél. Main 636. 61-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

Z. TRUDEAU

Courtiers d'immeubles, autrefois Trudeau & Houle, 52 rue St-Jacques.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de mes clients, et le public en général, que je viens récemment d'ouvrir mon bureau d'immeubles et chances d'affaires, au No. 52 de la rue St-Jacques.

Je fais une spécialité de vente de propriétés, lots vacants, achats et échange de commerces et propriétés, j'ai également adjoint un département qui s'occupera de prêts sur propriétés, collection de loyers, etc.

Je sollicite votre patronage et je suis heureux de pouvoir vous inviter à partager mes avantages.

Z. TRUDEAU, 52 St-Jacques, Main 7726. 61-6

$6000 — Maison à vendre rue St-Germain, 6 logements, rapportant $650.00, Comptant $3,000.00, balance facile. S'adresser E. Lamoureux, 314 Sanguinet. 61-6

280 282 Ave. Outremont — A vendre, 2 cottages, des plus modernes, près du chemin Ste-Catherine et du carré. C. A. Prévost, 342 Ave. Outremont, Tél. St-Louis 1187. 61-j-n-o.

Les mensonges sont de la nature des boules de neige qui tombent des montagnes; elles grossissent à mesure qu'elles font chemin, jusqu'à ce qu'elles se dissipent, se fondent, et enfin se réduisent à rien.

AGENTS POUR AVARD TERRAINS
VIAUVILLE LIMITÉE
EDIFICE "ROYAL TRUST" CHAMBRE 29
107 RUE ST JACQUES
TELEPHONE BELL MAIN 6790
J.G. AVARD & CIE - COURTIERS D'IMMEUBLES.

Villa Eugénie

Il me reste encore 1 bâtisse à 2 logements à vendre au prix de $2,800, payable $250 comptant, balance comme un loyer. Revenu: $240 par année.

Venez choisir votre lot. Ils s'enlèvent rapidement. Prix $375, payable $50 comptant, balance payable dans 15 ans.

VOYEZ PROPRIETAIRE,

Achille Laurin

Coin St-George et Ste-Catherine ***Beaurivage, Longue Pte.***

J'ai trois beaux logements à louer à $6.00 par mois.

LE PARC DORVAL

est admirablement bien situé à proximité du lac St-Louis de l'église, du bureau de poste, de l'école et des gares de chemins de fer. Il est voisin des terrains de "Dorval Bay Garden." Les prix des lots varient de $100 à $500 et les conditions de paiements sont très avantageuses.

Constantineau & De Bellefeuille,

Les agents, sont sur les lieux les samedis et dimanches après-midi.

Bureaux à Montréal

62 St-Jacques.

Tel. Main 4177

61—2

VENTE PAR LICITATION

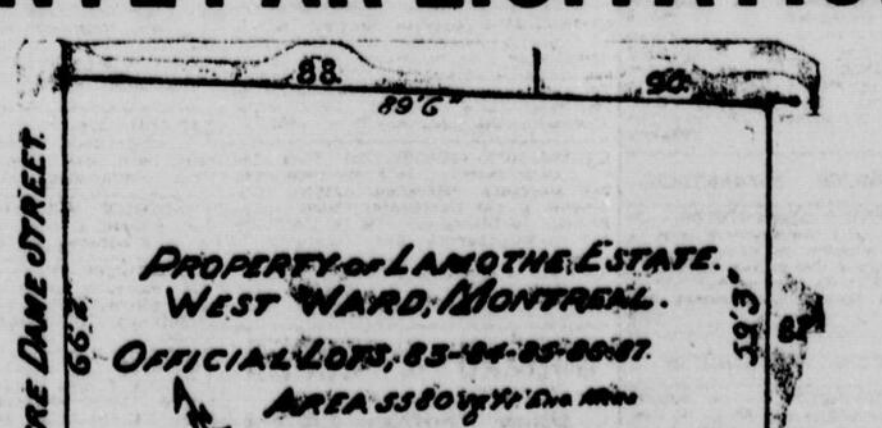

Cette propriété sera vendue à l'encan public dans la chambre 31 du Palais de Justice,

JEUDI, le 11 Mai, à 10.30 a. m.

Pour plus amples détails, s'adresser à

DESSAULLES & GARNEAU, Avocats des Propriétaires.

Phone M. 5428. 86 RUE NOTRE-DAME OUEST

CARTES D'AFFAIRES

Avocat

EUCLIDE ROY, L.L.L., avocat. Spécialité, Incorporation de compagnies d'Ontario et de Québec, etc. Bureau, 107 St-Jacques, Tél. Main 7306. Résidence 2240 St-Denis. Tél. St-Louis 1885. 53-26

LAMOTHE & Tessier, avocats, édifice banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B. 276-156

Notaire

BELANGER ET BELANGER, notaires. (Léandre Bélanger), 30 St-Jacques, Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter sur hypothèque, à bonnes conditions, et achats de créances. 12-78

Peintre Décorateur

Robert & Mandeville, Décorations: Théâtres, Scopes et accessoires. Portraits à l'huile. Platres de fantaisie. Bustes, Décors d'églises et maisons privées. Est 3901. 73 St-Denis. 49-26

H. J. LAPALME & FILS. — 4 rue Craig Ouest. Tél. Main 1218 — pour décoration. Spécialité, ménage remis à neuf. 42-26

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 4212.— G. Desaulniers demandeur vs Valéda Richard. Le 18ème jour de mai 1911, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 283 rue Ontario Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc.
Conditions: argent comptant.
A. O'BORNE, H.C.S.
Montréal, 6 mai 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 5394. Héliodore Fortier, demandeur vs Narcisse Breton, défendeur. Le 17ème jour de mai 1911, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 167 rue Dufferin en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: argent comptant.
J. X. PAUZE, H.C.S.
Montréal, 8 mai 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 2596. John D. Duncan Co., vs C. M. Connell. Le dix-septième jour de mai 1911 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 19 rue Bassett, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc.
Conditions: argent comptant.
G. A. LAFONTAINE, H.C.S.
Montréal, 8 mai 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2351— Peerless Gas Light Co. of Montreal Ltd., Demanderesse vs. L. Dufresne, Défendeur.
Le 18ème jour de mai 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 425 rue Marianne Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage etc. Conditions; Argent comptant.
Montréal, 8 mai 1911.
A. O'BORNE.
62-1 H.C.S.

LE MARCHE AUX IMMEUBLES

UNE TRANSACTION DE $170,000 A LA POINTE-AUX-TREMBLES.

Sur les cinquante-deux ventes enregistrées depuis samedi, la plus importante est celle de la terre de M. Urgel Charbonneau, cultivateur, à la Pointe aux Trembles, avec maison au prix de $170,000. C'est la compagnie Island City Realty Inc., qui est l'acquéreur de cette belle propriété. Cette terre sera subdivisée en lots à bâtir.

On doit aussi que M. S. Sénécal, et l'hon. L. P. Brodeur, ont vendu à M. Urgel Charbonneau, les lots 17-265 à 368, situés rue Jeanne-d'Arc à Maisonneuve, au prix de $20,000.

—Francis T. Peacock, Ingénieur, à John Findlay, agent d'immeubles, les lots 218-185, avec bâtisse rue lyn, Westmount, superficie 50 x 111 pieds, pour $15,000.

—William Edward Fowler, maître-constructeur de chars, à Frederick P. Gutelius, ingénieur en chef du C.P.R., lot 278-19, Par. Mont, avec bâtisse, avenue Kensington, Westmount, superficie 38'6 x 112'6, pour $13,500.

—J. G. Benoit et J. O. Benoit, agents d'immeubles à Gédéon Germain, 8 lots 73, 34, 35, 36, 37, 37, 39, 40 et 41, Sault au Récollet, avec bâtisse pour $3,400.

—Louis St-Germain, Sr., à Alphonse St-Germain et al, lot 70 (une terre) par. Pointe-Claire, avec bâtisses, superficie 2 arpents x 30 arpents, et une autre terre, superficie 2 arp. x 30, avec bâtisses, pour $17,000.

—Wilfrid Bessette, avocat, à Ludger Brien, lots 12, 19, 16 et 1-2, N.-O., Côte St-Louis, avec bâtisses, rue Mance, quartier Laurier, superficie, 25 x 93, pour $4,600.

—Alfred Hétu, agent, à J. Aimé Papineau, 11-568-5, Côte St-Louis, avec bâtisses rue Clermont, ville St-Louis, superficie 25 x 87, pour $3,975.

—Antoine Riendeau, mécanicien, à Jos. P. Major, lot 383-113 par. Mont. avec maison, avenue Broke, Westmount, pour $6.250.

—Wilfrid Bessette, avocat, à A. Beauchamp, lots 12-19, 17 et 1-2, N. O., Côte St-Louis, avec bâtisse rue Mance, quartier Laurier, superficie: 25 x 93, pieds, pour $4,600.

—Herbert S. Holt et Chs. B.-Gordon, à Herbert, lots 239, B. 22 et 23, sans bâtisses, par Mont. Westmount: superficie, 16,560 pds. carrés, pour $8,280.

—George Edward Blackwell, contracteur, à H. Ed. MacDonell, agent général du Freight, lots 226 A 1-1, par. Mont, avec bâtisse, nos. civiques, 204, Chemin Côte Saint-Antoine; superficie, 4032 pieds carrés, pour $12,000.

—The Royal Trust Co., à The Nordheimer Piano & Musique Coy, lot 1523, 13, 14 et 15, quartier St-Antoine, avec bâtisse, coin Sainte-Catherine et de la Montagne, pour $103,000.

—Médéric Leclerc à Mlle Olivine Pepin, lot 989, Ste-Marie: superficie, 38 x 101, rue Panet, avec bâtisses, pour $6,100.00.

—Dame Alex. Brosseau à Henri Simard, lot 218, St-Jacques, superficie, 25 x 100, avec maison en pierre, rue Berri, No. 129 et 129a pour $9,000.00.

Inauguration d'orgue à l'église de Lachine

Mlle Victoria Cartier met en valeur le nouvel instrument dont elle sait tirer des accords grandioses. Brillante allocution de M. le chanoine Le Pailleur.

(De notre correspondant spécial).

MLLE VICTORIA CARTIER.

LACHINE, 8. — C'était grande liesse à Lachine, hier soir, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration des nouvelles orgues de l'église construites par les célèbres facteurs canadiens, MM. Casavant frères.

Plus de deux milles personnes, parmi lesquelles plusieurs membres du clergé, avaient répondu à l'invitation de notre digne pasteur, M. le chanoine Savariat. L'église était magnifiquement décorée et illuminée, et la joie qui brillait sur la physionomie, donnait à cette fête de famille un cachet tout spécial.

Après avoir parlé en termes délicats et avec le don d'émotion communicative que l'on sait de la mission des orgues et de l'artiste chargé de leur donner une voix à la gloire du Très-Haut, M. le chanoine LePailleur, un enfant de la paroisse, bénit les nouvelles orgues, et celles-ci firent entendre leurs majestueux accords sous les doigts inspirés de l'artiste admirable qu'est Mlle Victoria Cartier.

Le programme du Récital, très agréablement varié, nous permit de constater avec une satisfaction bien légitime des qualités d'ensemble et de détail de l'instrument dont les trente jeux parlants — repartis sur un orgue de tribune à trois claviers et pédalier, et un orgue de chœur relié à ce dernier par le système électrique — sont très bien adaptés à la sonorité de l'église.

Tout le monde sait que la science de l'orgue n'a plus de secrets pour Mlle Cartier; c'est merveille de voir comment elle sait passer tour à tour d'une "fugue" de grand style, à la touchante prière de "l'Ave Maris Stella", à une gracieuse "Pastorale", ou à un morceau de genre pittoresque comme la fanfare, l'intermezzo, etc.

Nous avons goûté tout particulièment les dialogues entre les deux orgues, des effets d'écho charmants, et enfin une façon de régistrer qui semblait multiplier à l'infini les ressources de l'instrument.

Durant la bénédiction du Saint-Sacrement, M. L. H. Hébert, l'organiste titulaire, accompagna les motets. Nous tenons à rendre ici hommage au mérite de M. J. N. Charbonneau, le musicien consciencieux et formé à bonne école qui perpétue parmi nous les saines traditions de l'art religieux.

Car l'exécution d'un morceau en style grégorien par quelques-uns de ses jeunes élèves, et celle d'un "Salve Regina" et d'un "Tantum" par les membres de la Chorale Saint-Charles, jointe à celle de Lachine, lui font vraiment honneur, de même qu'à ce dernier.

En somme, la fête a été brillamment réussie et ceux qui ont eu le bonheur d'y assister en conserveront longtemps le souvenir.

Nos plus chaleureuses félicitations et remerciements à Mlle Victoria Cartier, qui nous a procuré de si vives jouissances artistiques et puissions-nous la ré-entendre bientôt sur les orgues qu'elle a si magnifiquement fait résonner hier soir.

SOUS LES SABOTS D'UN CHEVAL

Un garçonnet de quatre ans, Victor Bérard, dont les parents habitent rue Van Horne, No 100, a eu les bras et les jambes écrasés par les sabots d'un cheval en liberté, hier après-midi dans un champ de l'avenue Esplanade. A l'hôpital Victoria où le pauvre petit a été transporté d'urgence, on craint qu'il ne puisse surmonter la douleur de ses blessures.

Un M. John Hudson fut té oin impuissant du terrible accident. Il vit l'enfant trébucher, tomber sur le sol et le cheval le piétiner sans qu'il pût courir assez vite pour le sauver. Quand il arriva, le garçonnet était tout ensanglanté et presque sans vie.

C'est le Dr J. E. Dugas qui lui donna les soins sommaires, après quoi, on le transporta en toute hâte à l'hôpital.

Le cheval, qui a blessé l'enfant, appartient à M. Charles Thackeray, entrepreneur, de l'avenue du Parc. Celui-ci a recommandé à ses deux filles, qui sont infirmières, de prendre un soin absolu du petit blessé.

FEU MME E. LECOURS

On apprendra avec regret la mort de Madame Evangéliste Lecours (née Lemieux, Eulalie). Elle est morte après une longue maladie, soufferte avec une grande résignation et entourée de son époux et de ses neuf enfants qu'elle a élevés avec tant de zèle; mère chrétienne, elle leur a toujours enseigné l'amour de Dieu, et elle a eu la récompense de faire une sainte mort entourée de tous les secours de la religion. Elle sera pleurée longtemps, cette femme qui a été enlevée à sa famille trop jeune encore; elle n'avait que 57 ans.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin, à l'église Notre-Dame. Le deuil était conduit par son mari; ses fils, Emile et Philippe; ses frères, Messieurs Joseph, Ferdinand et Olivier Lemieux; ses gendres, Messieurs Alphonse Lepage, Armand-J. Dugal, Rodrigue Blanchet, et ses petits-fils. On y remarquait aussi un grand nombre d'autres parents et amis de la famille. Les dames Forestières portaient les coins du poêle.

DECOUVERTE D'UN COMPLOT ANARCHISTE

PARIS, 8 — Les journaux du soir publient un rapport disant que la police a découvert un complot anarchiste ayant pour but de faire sauter la préfecture de police, l'hôtel de ville et le ministère de l'Intérieur.

Les autorités ont refusé de faire aucune déclaration. Elles ont paru toutefois fort contrariés de ce que les journaux ont publié parce que cela met les criminels en garde et facilite leur évasion.

SIR C. FITZPATRICK ET LES HURONS

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 8.— Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, a été élu chef honoraire des sauvages Huron de la Jeune Lorette.

DEMOLITION DU VIEUX QUEBEC

QUEBEC, 8.—Répondant au vœu général exprimé par le maire Drouin, la compagnie du Pacifique Canadien a décidé de commencer incessamment la démolition des vieilles maisons de l'extrémité Est de la rue St-Louis qu'elle a achetées pour agrandir le Château Frontenac.

LES RAVAGES D'UN INCENDIE

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 8 — De bonne heure ce matin, le feu a détruit un grand entrepôt de quatre étages occupé par la Guardian Storage Co. et le Metropolitan Tobacco Co. Les pertes sont évaluées à $200,000. Des centaines de pensionnaires d'un hôtel avoisinant ont été pris de panique et se sont enfuis dans la rue. Mais heureusement l'incendie a pu être confiné à l'entrepôt.

Deux équipes de pompiers ont été suffoqués par la fumée. Mais on a pu les ranimer sans trop de difficulté.

DESTRUCTION D'UNE FABRIQUE

STILLWATER, Min., 8 — La fabrique de boîtes d'emballage Kaiser a été détruite par un incendie hier ainsi que $150,000 de bois de construction. Le village de Stillwater-Sud a été pendant quelque temps menacé. Les pertes sont de $200,-000.

WALKER, Minn., 8 — De dangereux feux de forêts font rage au nord de cette ville sur la voie du Minnesota & International. A Spur, le train de Saint-Paul a dû passer à travers les flammes qui se propagent rapidement vers le nord-ouest poussées qu'elles sont par un grand vent. Plusieurs colons ont vu leurs maisons réduites en cendres et de grandes quantités de bois de construction ont aussi été détruites. Les pertes se monteront à plusieurs centaines de mille dollars.

LE FEU DANS UN VILLAGE

OMAHA, Neb., 8 — Un incendie qui s'est déclaré dans la cage de l'ascenseur au collège Creighton a causé pour $60,000 de dommages.

Les classes seront suspendues et les cinq cents élèves prendront des vacances inespérées.

PETARDS CAUSE D'UN INCENDIE

Un incendie causé par des pétards a été allumé hier accidentellement par des gamins qui jouaient rue Charlevoix.

La prompte intervention des pompiers a empêché le feu de prendre des proportions trop grandes, mais les flammes ont quand même complètement détruit l'escalier du logement de M. Joseph Leclerc, 971, rue Charlevoix.

ON SALUE LE ROI GEORGES V

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 8 — A l'occasion du premier anniversaire de l'avènement du roi Georges V au trône d'Angleterre, une salve de vingt-et-un coups de canon a été tirée samedi, à midi, sur la citadelle de Québec.

Il est vrai que cet anniversaire tombe cette année un dimanche. Or, comme il est défendu de tirer des salves le dimanche, cette cérémonie a eu lieu la veille.

LE PONT DROUIN

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 8.—L'affaire du Pont Drouin est réglée. Le maire Drouin vient de recevoir d'Ottawa un télégramme l'informant que les plans du pont ont été approuvés et que les travaux vont commencer incessamment.

Ce pont sera construit par M. F. Lemoyne, entrepreneur, de Montréal, sur la Rivière St-Charles, au pied de la rue Dorchester.

TORONTO, 8 — Aujourd'hui, beau et très chaud. Demain, quelques orages locaux accompagnés de tonnerre, mais beau pendant la plus grande partie de la journée.

PROBABILITES : Victoria, pluie ; Calgary, beau ; Winnipeg, clair ; Port-Arthur, nuageux ; Owen Sound, clair ; Toronto, clair ; Ottawa, clair ; Montréal, clair; Québec, clair ; Pointe-au-Père, nuageux.

Les chiffres de la température nous sont fournis par M. R. de Meslé, gérant de Hearn & Harrison, 10 et 12 Notre-Dame Est.

Maximum, aujourd'hui	69
Minimum, aujourd'hui	50
Maximum, l'an dernier	66
Minimum, l'an dern er	46

LE TEMPS QU'IL FAIT AU CANADA. — Il fait beau d'Ontario aux provinces maritimes ; il fait beau également dans l'ouest quoiqu'un peu frais.

CALENDRIER — Demain, 9 mai, fête du jour, saint Grégoire de Nazianze, évêque, confesseur et docteur.

EPHEMERIDES — Le 8 mai 1910, terrible explosion de virite à Hull; 21 morts et blessés.

DISTINGUE VISITEUR

Mgr Dugas, protonotaire apostolique de Cohoes, N.Y., était ce matin de passage à l'Archevêché.

HOPITAL NOTRE-DAME

Les dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame sont priées d'assister à une assemblée importante qui aura lieu à l'hôpital, le mercredi, 10 du courant.

Ordre du jour : organisation de la fête du 1er juin.

ECOLES DU SOIR

Contrairement à mon désir et à la coutume suivie depuis la fondation des écoles catholiques du soir, de la cité de Montréal, messieurs les élèves de ces dites écoles ne recevront pas de prix cette année ; la question a été définitivement réglée à la dernière réunion de la commission scolaire.

Par ordre,

J. H. BERGERON,
Dic. géné. des écoles du soir.

LE GOUVERNEUR-GENERAL A VILLA-MARIA

Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady Grey seront les hôtes des religieuses et des élèves du couvent de Villa-Maria, cet après-midi, à quatre heures. Il y aura présentation d'adresse dans les deux langues, après quoi Leurs Excellences visiteront la maison.

Leurs Excellences se rendront demain matin, à 10 heures, au couvent des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis.

M. J.-L. PERRON DANS LE DEUIL

M. J.-L. Perron C.-R., a eu la douleur de perdre, ce matin, sa fillette, Marie-Gilette. L'enfant n'était âgée que de sept ans. Elle n'était malade que depuis jeudi dernier et l'on comprend que sa mort a été une douloureuse surprise pour Monsieur et Madame Perron.

La PATRIE prie M. et Madame Perron d'agréer ses plus vives sympathies.

ON APPREHENDE UN DEADLOCK AU CONSEIL

Il se peut que le travail du conseil de ville soit paralysé, cet après-midi, sur les menaces de certains échevins de demander le "next meeting" sur tous les rapports des commissaires.

Les échevins Larivière et Tétreau et autres se plaignent que les commissaires ne recommandent pas de faire les travaux promis dans leurs quartiers.

JUGEMENT DE LA COUR SUPREME

L'APPEL DU "PACIFIQUE CANADIEN" CONTRE MONTREAL EST REJETE AVEC DEPENS.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 8.—La Cour Suprême a rendu à midi quelques jugements, entre autres dans l'appel du "Pacifique Canadien" contre la cité de Montréal. L'appel est rejeté avec dépens.

L'audition des appels de Québec est fixée à demain.

NOUVEAUX PERMIS DE CONSTRUCTION

Quinze nouveaux permis de construire ont été octroyés, aujourd'hui, à l'hôtel de ville, dont deux pour l'érection de maisons de rapports, l'une sur la rue Labelle, au coût de $40,000, et l'autre sur la rue St-Charles, au coût de $35,000.

La succession Ouimet construit la première, et M. J. Hibbard, la seconde.

IL Y A BEAUCOUP D'OCCASIONS

qui échappent à certaines personnes parce que, 1o, elles ne lisent pas les PETITES ANNONCES de la PATRIE et, 2o, elles ne se servent pas des PETITES ANNONCES de la PATRIE.

Si vous voulez vendre ou acheter quelque chose, lisez nos annonces et annoncez dans la PATRIE: Le résultat ne se fera pas attendre.

JUGEMENT DE LA COUR DE REVISION

QUI RENVERSE UNE DECISION DE LA COUR SUPERIEURE EN MATIERE DE NULLITE DE MARIAGE.

Une décision importante en matière de nullité de mariage a été rendue par la cour de révision.

Nous donnons ici un court résumé de la cause et des considérants du jugement de la cour supérieure et de la cour de révision.

Le demandeur Napoléon Tremblay, cultivateur de Ste-Victoire de Richelieu, demandait par une action l'annullation de son mariage avec Malvina Despatie, contracté le 25 octobre 1904.

Cette action était basée sur l'allégué:—"qu'il existait, lors du sus-dit mariage, une parenté du troisième ou quatrième degré entre les parties, qui constituait, d'après les lois ecclésiastiques, un empêchement dirimant dont il n'y avait pas eu dispense de l'ordinaire."

Par son jugement, en date du 4 octobre 1910, la Cour Supérieure de Richelieu a maintenu l'action et déclaré le mariage nul.

La défenderesse ayant porté la cause en appel devant la Cour de Révision, siégeant à Montréal, cette dernière cour, composée de l'hon. juge en chef Tait et des hons. juges Fortin et Mercier, a, jugé unanimement:

"Considérant que la preuve faite par le demandeur est illégale et insuffisante, le dit demandeur n'ayant pas prouvé la croyance religieuse de la défenderesse, et n'ayant pas légalement prouvé la parenté entre les parties, ni que telle parenté au degré allégué, soit un empêchement dirimant d'après les règles suivies dans l'Eglise Catholique, en l'absence de dispense (127 c c).

"Considérant, partant, qu'il y a erreur dans le dit jugement—le renverse avec dépens de cette cour contre le demandeur, etc."

Mtre J.-B. Brousseau, C.R., de Sorel, était l'avocat de la défenderesse-appelante.

JUGE DE LA COUR SUPERIEURE

M. C.-E. DORION A ETE NOMME POUR REMPLIR LA VACANCE CREE PAR LE DEPART DE SIR FRS. LANGELIER.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 8 — M. C. E. Dorion, avocat, conseil du Roi, a été nommé juge de la Cour Supérieure, pour remplir la vacance créée par le départ de Sir Frs. Langelier.

Le nouveau juge a pratiqué longtemps le droit en société avec M.A. Marchand. Il a été bâtonnier du Barreau de Québec, jusqu'à ces derniers jours, et est professeur de droit civil à l'Université Laval.

M. C. E. Dorion est le neveu de feu Sir A.-A. Dorion, ancien juge en chef de la cour supérieure.

CREOLA RECOIT LA COMMUNION

Francesco Creola, le condamné à mort, actuellement à la prison de Montréal, et qui doit être exécuté le 26 mai courant, a reçu, hier, la Sainte Communion des mains du R. P. Garceau, S.J., aumônier de la prison. Il a reçu le sacrement dans sa cellule et semble parfaitement résigné à son malheureux sort. Vingt-deux autres prisonniers se sont aussi approchés du sacrement, dans la chapelle de l'institution.

OU EN EST-ON AVEC CE CONTRAT ?

L'échevin Emard demandera aux commissaires, cet après-midi, au conseil, où en sont les négociations de la ville avec la compagnie des tramways au sujet du nouveau contrat projeté. L'échevin Emard est informé que la compagnie n'est plus désireuse de continuer les négociations, et qu'elle va attendre l'expiration de son contrat pour en entamer de nouvelles.

En ce cas, l'échevin Emard demandera que des poursuites immédiates soient prises contre la compagnie, pour la forcer à exécuter son contrat.

$600,000 POUR NOUVEAUX SERVICES D'AQUEDUC

Le surintendant de l'aqueduc, M. T. W. Lesage, recommande au Bureau de contrôle de dépenser $600,000 cet été, pour établir des services d'aqueduc dans les divers quartiers de la ville.

LES ASSURANCES OBLIGATOIRES

LE PROJET DE LLOYD GEORGE EST VIVEMENT CRITIQUE PAR LES CONTRIBUABLES DONT IL AUGMENTE CONSIDERABLEMENT LES TAXES.

LONDRES, 8. — Comme il fallait s'y attendre le projet de Lloyd-George de taxer les riches pour le soulagement des pauvres et de créer des assurances d'état pour les ouvriers n'est pas reçu avec faveur dans tous les quartiers. Les contribuables anglais ne veulent pas payer des primes d'assurances pour le bénéfice de la paresse et de l'irresponsabilité, disent-ils et contribuer de leurs deniers à l'établissement du socialisme en Grande-Bretagne.

Si le plan de Lloyd-George ne soulève pas des protestations unanimes et indignées, disent-ils, c'est parce qu'il se rattache trop intimement à la politique.

Les bénéficiaires des assurances de Lloyd-George, les ouvriers, sont tout-puissants aux urnes et en conséquence les politiciens n'osent trop élever la voix.

Le chancelier estime que les assurances obligatoires contre la maladie coûteront à l'état $22,000,000 annuellement quand la machine fonctionnera complètement, et que les assurances contre le chômage coûteront $3,750,000, ce qui fait un total de près de $26,000,000.

Les pensions pour la vieillesse, quand le chancelier de l'échiquier lança son fameux projet, ne devaient coûter à l'état que $30,000,000 par année, mais déjà elles coûtent $65,000,000 et le chiffre augmente toujours.

Les critiques prétendent qu'il en sera de même des assurances obligatoires d'état et qu'elles ne coûteront pas moins de $50,000,000 par année au gouvernement.

Or qui paye les dépenses du gouvernement, si ce n'est le contribuable, le patron, qui déjà, d'après le plan de Lloyd-George, doit contribuer directement $45,000,000 au fonds des assurances ouvrières.

Cela fait donc quatre-vingt-quinze autres millions à soutirer de la poche du contribuable déjà écrasé de taxes.

On dit encore que les assurances contre la maladie et le chômage auront pour effet précisément d'encourager le chômage et de diminuer le travail. Les petits manufacturiers auront à souffrir plus que les grands.

Un autre effet du plan sera aussi la réduction des salaires ou du moins leur arrêt dans leur marche ascensionnelle.

OBSEQUES DE FEU LE JUGE BELANGER

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 8.—Les funérailles de l'honorable Louis Bélanger, juge en retraite, ont eu lieu ce matin.

Sa Grandeur Mgr Gauthier a officié au service à la Basilique, assisté de M. le chanoine Campeau et de M. l'abbé Brunet, diacre et sous-diacre. M. l'abbé Lalonde agissait comme maître de cérémonie. Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Louis Bélanger, du ministère des Travaux Publics. Les principaux citoyens d'Ottawa assistaient aux funérailles.

(Service spécial de la PATRIE)

BERLIN, 8 — L'Allemagne a averti la France des dangereuses conséquences que pourrait avoir l'occupation de Fez par les troupes françaises. C'est la seul décision qu'ait encore prise le gouvernement. Il se contente de surveiller de près les développements de la question marocaine.

La conférence impériale et le couronnement du Roi

Sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Brodeur et Sir Fréderick Borden quitteront Ottawa jeudi prochain, en vue d'y assister.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 8.—Les trois ministres qui représenteront le Canada à la Conférence Impériale et au Couronnement du roi quitteront Ottawa jeudi et s'embarqueront vendredi à Québec, à bord du "Virginian," de la ligne Allan.

Sir Wilfrid Laurier partira jeudi après-midi par le train de 6 h. 20 du Pacifique et se rendra directement à Québec. Il n'arrêtera à Montréal que pour le raccordement des trains.

Le premier ministre sera accompagné de son secrétaire particulier, M. E.-F. Lemaire, et de son neveu, M. Robert Laurier, protonotaire d'Arthabaskaville.

L'hon. M. L.-P. Brodeur, ministre de la marine, sera accompagné de Madame Brodeur, de son secrétaire particulier, M. Georges Morriset, et de M. Desbarats, sous-ministre du service naval. Il est probable que M. Brodeur se rendra de Montréal à Québec à bord d'un des bateaux du gouvernement, afin de faire l'inspection du chenal du St-Laurent ; mais l'itinéraire définitif n'a pas été adopté.

Sir Frederick Borden, ministre de la Milice, sera accompagné de lady et de Melle Borden, ainsi que de M. Panet, secrétaire particulier du ministre.

La députation parlementaire et le contingent militaire du Canada aux fêtes du Couronnement partiront au commencement de juin.

De nouvelles accusations contre M. Adélard Lanctot

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 8 — On parle à Ottawa, ce matin, de nouvelles accusations qui seront portées contre M. Adélard Lanctot, député de Richelieu. Cette fois-ci, il s'agirait de bois, de bardeaux et autres matériaux appartenant au gouvernement, qui seraient entrés dans la construction de la maison de M. Lanctot, à Sorel.

Comme dans le cas de la peinture, l'accusation serait portée par M. Blondin, député de Champlain.

On parle également de témoignages sensationnels qui forceraient le gouvernement à accorder une enquête générale sur l'administration des chantiers de la marine à Sorel.

Une conflagration à Buckingham

Trois édifices, deux magasins, une écurie de louage, une succursale de banque, etc., détruits.—$125,000 de pertes.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 8. — Un incendie qui s'est déclaré à Buckingham, dans le bloc Cosgrave, à 2.30 heures, ce matin, n'a pu être maîtrisé qu'à six heures après qu'il eut détruit les blocs Cosgrave, McCallum et Lahaie, l'écurie de louage de G. Grenier, les magasins des bijoutiers E. Pommier et J. Johnson, le salon de barbier de P. Fournier, la succursale de la banque Ottawa et le restaurant de J. E. Gagnon.

Les pertes dépassent $125,000 et sont en partie couvertes par les assurances.

L'incendie s'est déclaré de bonne heure ce matin, dans la cuisine du restaurant Gagnon.

Cette conflagration est la plus désastreuse qui ait jamais sévi à Buckingham et elle semble devoir nuire considérablement au progrès de cette petite ville.

LES PERTES

sont, en détail, évaluées comme suit:

Bloc Cosgrave. Pertes sur l'édifice, $10,000 (assurances, $4,000) ; locataires : E. Johnson, bijoutier $1,000 (assurances, $275) ; E. Pommier, bijoutier, $3,000 (assurances, $1,700) ; J.-E. Gagnon, restaurateur, $1,000 (assurances, $600) ; Fournier, barbier, $600; Mme L.-O. David, couturière, $500.

McCallum et Lahaie, édifice en brique à trois étages, pertes, $75,000; assurance, $34,000; banque d'Ottawa, $1,000 (assurances).

Magasin Lefebvre, pertes, $1,000, pas d'assurances.

ECHAPPE BELLE.

Plusieurs personnes ont failli perdre la vie au cours de l'incendie ; certaines ont dû sauter dans la rue, à peine vêtues; trois enfants de la famille Gagnon ont été descendus par leurs parents à l'aide de cordes

Les pompiers volontaires ont travaillé avec beaucoup d'ardeur et, grâce à eux, la destruction de la ville toute entière a été évitée.

PAS DE PAVAGE DE RUES, CETTE ANNEE

Devant une masse imposante de lettres venant de propriétaires protestant contre la mise en vigueur de la loi concernant les pavages, les échevins ont pratiquement décidé, ce matin, de voter contre tout rapport du Bureau de Contrôle recommandant de paver certaines rues, cette année. Des mesures seront prises pour faire modifier la loi dès la prochaine session. En attendant, les échevins demanderont que l'argent disponible soit affecté à des travaux d'aqueduc et d'égouts.

La parade de l'inauguration de la saison du baseball

Environ trois mille personnes ont assisté, cet après-midi, au départ des clubs de base-ball qui s'étaient réunis en face de l'édifice de la PATRIE pour ensuite parcourir les différents quartiers de la ville.

Si l'on en juge par l'enthousiasme des spectateurs de ce mouvement sportif, nous devrons convenir que le base-ball fait de grands progrès dans la faveur du public.

Nous avons pu constater en effet, que, non seulement il y avait beaucoup de personnes au départ du défilé ; mais que partout sur la route parcourue, le contingent se grossissait.

Comme nous l'avions annoncé, le départ s'est effectué à 1 heure.

Tous les clubs de la ville et celui de Newark étaient représentés et plusieurs corps de musique ajoutèrent encore du cachet à cette grande manifestation sportive qui est un nouveau succès à ajouter à ceux déjà nombreux remportés par la PATRIE.

LA PARADE DES JOUEURS DE BASE-BALL. — Les divers clubs s'alignent le long de la rue Ste-Catherine, depuis la rue Ste-Elizabet jusqu'à l'édifice de la PATRIE—Cliché du photographe de la PATRIE

TOUT UN QUARTIER MIS EN EMOI

PAR L'INCENDIE DE BROUSSAILLES ALLUME ACCIDENTELLEMENT PAR DES PETITS BANQUETEURS. — CONFLAGRATION EVITEE.

Un banquet en plein air, dont les convives étaient âgés de huit à douze ans et dont le mets principal était un plat fin de cuisses de grenouilles braisées, a été hier après-midi, à la Longue-Pointe, la cause d'un incendie, qui a mis en émoi tout le quartier.

Le chef de district Giroux et les pompiers de la partie Est ont été appelés et ce n'est qu'après une heure de travail qu'ils ont réussi à éteindre les flammes qui s'étaient propagées à un tas de broussailles qui couvrait deux acres de terre.

Une dizaine de jeunes garçons de la Longue-Pointe organisait hier après-midi une partie de pêche aux grenouilles qui devait être suivie d'un banquet en plein air.

La partie de pêche terminée, on apporta les grenouilles dans un champ, tout près de ce tas de broussailles. Un des pêcheurs courut chercher des grosses pierres et l'on construisit un four. Les plus vieux se chargèrent de nettoyer les grenouilles et de leur arracher les cuisses, puis [illegible] la circonstance les fit cuire sur la braise.

La pêche ayant été très heureuse, les cuisses ne se comptaient pas. Lorsque le cuisinier eût terminé, les convives se partagèrent les cuisses et mangèrent sur l'herbe le mets délicieux. On n'avait pas fait attention au feu qui brûlait toujours et c'est là que commence la partie dramatique de l'aventure des pêcheurs.

Le vent qui soufflait fort attisa le feu et les flammes se propagèrent au tas de broussailles.

Les pompiers furent mandés en toute hâte et vinrent combattre le feu sous les ordres du chef de district Giroux. Le boyau était trop court et le chef dût organiser une chaîne. Après une heure de travail, le feu était éteint et le quartier de la Longue-Pointe rentrait dans le calme.

Fort heureusement, les habitations étaient éloignées du théâtre de l'incendie, sans quoi cette dînette en plein air eut été la cause d'une conflagration.

L'ARRIVEE DU VICE-CONSUL

M. LOUIS RAYNAUD, QUI EST A SON NOUVEAU POSTE, ACCORDE UNE INTERVIEW A LA PATRIE.

M. Louis Raynaud, le nouveau vice-consul de France à Montréal, chancelier du consulat de France au Canada, est arrivé hier à Montréal.

Au représentant de la PATRIE, qui est allé saluer, ce matin, M. le vice-consul, au consultat général de France, Monsieur Raynaud a déclaré tout d'abord qu'il était enchanté de venir à Montréal.

Parlant de Stuttgard, le poste qu'il vient de quitter, M. le vice-consul nous donne sur cette ville et sur le Wurtemberg une appréciation plutôt élogieuse. Le Wurtemberg est un pays très riche, très pittoresque. A côté de son importance agricole, ce pays par la tenacité et le travail de ses habitants est devenu un centre industriel très important.

Au moment où le Canada semble vouloir augmenter ses relations avec l'Allemagne, il est intéressant d'avoir de plus amples informations

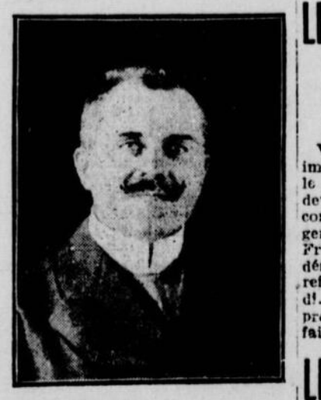

M. LOUIS RAYNAUD, nouveau vice-consul de France à Montréal et chancelier du consulat général de France au Canada.

sur ce pays de la part d'un homme qui le connait bien. Mais M. Raynaud sur ce sujet n'a rien à dire et nous dirige vers le consul d'Allemagne.

Nous comprenons cette réserve diplomatique.

M. Raynaud a déjà eu le temps de faire une promenade aux alentours de Montréal et il trouve notre Mont-Royal superbe.

D'allure très active, très franche, M. le vice-consul plait au premier abord, mais nous sentons aussi que cette affabilité n'exclut pas, comme chez son chef M. Chayet, une grande fermeté de caractère.

M. Louis Raynaud est né à Albi, en 1872. Il commença sa carrière diplomatique en 1895 à Hambourg, alla successivement à Anvers, Genève, Zurich, Prague, dont il fait un grand éloge, Stuttgard et Montréal.

M. Raynaud possède bien l'anglais et cause l'allemand aussi bien que le français et parmi ses autres titres a celui de docteur-ès-sciences politiques.

FEU SUR LA MONTAGNE

Vers six heures, hier soir, les pompiers de la caserne No. 27 de la Côte des Neiges, ont été appelés sur la montagne où un petit feu de forêt s'était déclaré. Comme il n'y avait pas moyen de se procurer d'eau en cet endroit, on a dû creuser une tranchée autour du feu qui s'est éteint par lui-même.

UN TRAMWAY QUI PREND FEU

L'UTILITE DES PORTES DE SORTIE EN AVANT DES WAGONS EST UNE FOIS DE PLUS DEMONTREE.

La grande utilité des portes de sortie en avant dans les tramways a été démontrée, ce matin, lorsque douze personnes ont trouvé moyen de se sauver d'un tramway de la Montréal & Southern Counties Railway Co. dans lequel un incendie venait d'éclater.

Il était neuf heures et vingt minutes, ce matin, lorsque le feu a éclaté dans un tramway de la compagnie des comtés du sud qui passait rue Mill.

En quelques secondes, les flammes qui entouraient le moteur se propagèrent et toute la partie d'en arrière du tramway était en feu. Les douze personnes qui étaient dans le tramway, venant toutes de St-Lambert, ne pouvant sortir par la porte d'en arrière, se sauvèrent sans difficulté par la porte d'en avant et l'on courut sonner l'alarme pour appeler les pompiers.

En se rendant au feu, la voiture d'échelles de la caserne No 3 vint en collision avec un lourd camion au coin des rues Prince et Wellington. Il n'y eut pas d'accident de personne.

Les pompiers ont éteint le feu en quelques minutes.

LES EMEUTIERS DE CORDOVA

CINQUANTE MANDATS D'ARRESTATION SONT EMANES CONTRE LES AUTEURS DE L'EMEUTE DU CHARBON.

(Service spécial de la PATRIE)

CORDOVA, Alaska, 8 — Après une conférence du commandant militaire Harry Sullivan et le procureur de district Georges Walter, cinquante mandats d'arrestation ont été émanés contre ceux qui ont pris part à l'émeute du charbon de jeudi dernier, au cours de laquelle plusieurs centaines de tonnes de charbon ont été jetées à la mer. La nouvelle a causé une tempête et les autorités attendent que les têtes se soient refroidies avant de faire exécuter les mandats.

UN PICKPOCKET LUI VOLE $100

Un officier, du bureau du shérif, s'est fait enlever samedi soir, à 6 heures, par un pickpocket la jolie somme de $100. Le vol a été commis dans un tramway de l'Avenue du Parc, sur lequel monta l'officier, à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Bleury. La victime a raconté lui-même la chose et nous a expliqué que la foule des voyageurs était considérable au coin sud-est de l'intersection et qu'il n'y avait pas là pour surveiller les filous le moindre agent de police. Le voleur a fait habilement sauter le livret de banque du malheureux fonctionnaire et naturellement à la faveur de la bousculade des voyageurs, a disparu sans laisser de trace à sa victime. Celle-ci a porté plainte au bureau de la sûreté.

LES DEUX EXPERTS DEMISSIONNENT

Vu l'obligation qu'on leur avait imposée de finir avant le 1er juin, le projet de code du bâtiment qui devra remplacer le règlement de la construction, les deux experts étrangers chargés de cette besogne, MM. Francis et Venne, ont adressé leur démission au Conseil de ville qui refusera de l'accepter cet après-midi. Il est entendu que les experts prendront tout le temps requis pour faire leur travail.

LE SERVICE DES LACS

Le "Dundurn", de la compagnie Inland Navigation, qui fait le service entre Hamilton, Toronto, Kingston et Montréal, est arrivé dans le port hier soir, avec une cargaison générale.

Il repartira ces jours-ci.

Le "Dundee", de la même ligne, et qui fait escale à Port Colborne et à Fort William, arrivera demain de ce dernier endroit, avec une cargaison de blé, comme nous l'avons déjà annoncé; le "Wahcondah" également de la Ontario Navigation, Company, quittera notre port ce soir, en route pour les lacs et le Sault Sainte-Marie.

CONDUCTEUR VICTIME D'UN ACCIDENT

Joël Sauvé, conducteur de tramway, traversait, à minuit, la nuit dernière, l'avenue du Parc Lafontaine, près de la rue Roy, quand il a été frappé par un tramway.

Il en a reçu une large blessure au front et plusieurs contusions aux bras et aux jambes.

Un de ses amis s'est porté à son secours et l'a conduit à bord d'un tramway à l'hôpital Notre-Dame.

HEUREUX PAPA

M. Rémi Guertin, comptable de la maison H. P. Labelle & Cie., est depuis quelques jours l'heureux père d'un joli gros garçon, baptisé Henri Francis Roger. Nos félicitations.

CHIRURGIEN DENTISTE
Dr J. L. AUDET
1303 Ste-Catherine Est, coin Dufresne.—Tél. Bel Est 6522. jno

GENDREAU & GENDREAU
CHIRURGIENS-DENTISTES
117 RUE SAINT-DENIS, coin Dorchester
Tél. Bell E. 2916.
Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau
189-1-mr-v-jno

ETABLIE EN 1888
A. JETTE & CIE
Courtiers, experts en propriété. Argent à prêter sur 1re et 2ème hypothèque. Propriétés et terrains à vendre. Collections. Achat de Créances et avances d'argent sur liste de crédits.
669 rue Ontario Est,
Coin Beaudry.
Téléphone Bell: Est 1760. Montréal.
276-1-j-s-jno

FRANCHERE DENTISTE 144 ST-DENIS
226—1.m.v—jno

NAISSANCES

BERNIER.—A Montréal, le 2 courant, au No 2229 rue St-Jacques, l'épouse de M. Eugène Bernier, un fils, Joseph-Eugène-Paul-Emile.

Parrain et marraine, M. et Mme Maxime Bernier.

HUDON—A Hébertville Lac St-Jean l'épouse de M. Lazarre Hudon, une fille, baptisée Marie-André-erirude.

Parrain et marraine, M. André et Mlle Lauretta Hudon, frère et soeur de l'enfant.

NADEAU.—A Cambridge, Mass, au No 7 rue Clay, l'épouse de M. Pierre Nadeau, un fils, baptisé Paul-Emile.

Parrain et marraine, M. Rome Nadeau et Melle Camille Fournier, frère et cousine de l'enfant.

AVIS DE DECES

BROUSSEAU— A Québec, le 6 mai 1911, à l'âc de 39 ans et 2 mois, dame May Parks, épouse de M. Arthur Brousseau, de l'Action Sociale.

Les funérailles auront lieu mardi à 8 heures. Départ de la maison mortuaire, 38 rue St-Augustin, à 7.45 hrs. pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister.

CASGRAIN—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 81 ans 2 mois, est décédée à l'hospice Auclair, rue Rachel, Dame Georgiana Morrison, épouse de François Casgrain, autrefois de la Rivière Ouelle.

Le service funèbre aura lieu le 10 courant à 8.15 hrs en l'église Saint-Jean-Baptiste, rue Rachel.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 62-2

HYETTE.—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 30 ans, Philomène Moreau, épouse de Albert Hyette.

Les funérailles ont eu lieu ce matin le 8 courant, à 9 heures à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours et de là au cimetière de la Cte-des-Neiges.

PERRON—A Montréal, le 8 courant, à l'âge de 6 ans 11 mois et 9 jours, Gillette, enfant de M. et Mme J.-L. Perron.

Funérailles privées.

PRATTE.—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 57 ans, est décédé L. E. N. Pratte, marchand de pianos, fils de feu F.-X. Pratte, N.P.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 2182 rue Hutchison, mardi, le 9 courant, à 2 heures de l'après-midi, pour se rendre à l'église d'Outremont où un libéra sera chanté. De là on se rendra à la gare Bonaventure à destination de Stanfold Qué., où auront lieu les funérailles, mercredi le 10 mai.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE.—En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 15 ans, 8 mois, Joseph Alexandre, fils de Joseph Sauvé, bijoutier.

Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1371 rue Notre Dame-Ouest, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGER—A Montréal, le 7 courant, est décédée Marie Agnes, fille de Charles Viger, marchand de bois et de charbon, à l'âge de 26 ans et 7 mois.

Le service aura lieu le 9 courant à 7½ heures, à St-Louis du Mile-End.

Le convoi funèbre partira de la résidence de son père, 299 rue Clarke, à 7.15 hrs. pour se rendre à l'église et de là à la gare du Mile-End, pour de là à St-François de Sales, lieu de la sépulture.

DECES A MONTREAL

BERGERON, Cléophée Gamache, 55 ans, femme de Magloire Bergeron, rue St-Dominique 171.

BELANGER, Laudor, 3 ans, enf. de Joseph Bélanger, charretier, rue Chateauguay 134.

BERTHIAUME, Laura, 28 ans, Sorel, Qué.

BROUILLETTE, Florida, 2 ans, enf. de Wilfrid Brouillette, cordonnier, rue Simard 1060.

CASAVANT, Aldéa, 1 mois, enf. de Jos. Casavant, menuisier, 3e Avenue, 155, St-Paul.

CHARTIER, Zoé Beauchamp, 78 ans, femme de François Chartier, 78 génieur, rue McCord, 9.

DAVIGNON Françoise, 4 mois, enf. de Jos. Davignon, marchand, rue Ontario est, 1036.

GIRARD, Valérie Payette, 61 ans, femme de Napoléon Girard, boucher, rue Parthenais, 1364.

JEAN, Arthur, 30 ans, mouleur, rue Charlevoix 475.

LABELLE, Justina, 3 mois, enf. de Emmanuel Labelle, briqueteur, chemin St-Laurent 938, Youville.

LACOMBE, Léopold, 5 mois, enf. de Zéphirin Lacombe, charretier, rue Plessis 406.

LAGACE, Thomas, 8 ans, enf. d'Alfred Lagacé, cordonnier, rue Saint-Hubert 3259.

LAJEUNESSE, Philomène, 75 ans, domestique, rue Demontigny 762.

LEDUC, Ernestine Lefebvre, 33 ans, femme de Raoul Leduc, contracteur, rue Notre-Dame ouest, 1684.

LEWIS, Léonie, 6 mois, enf. de F. X. Lewis, mouleur, rue St-André 1036.

LONGTIN, Agnès Lachapelle, 58 ans, femme de Henri Longtin, cordonnier, rue Panet 302.

MAJOR, Roland, 8 mois, enf. d'Ellie Major, entrepreneur, rue Brebeuf, 30.

MONDION, Eugène, 2 mois, enf. de Eugène Mondion, charretier, rue Notre-Dame ouest, 463.

MORAIS, Délima St-Michel, 41 ans, femme de Salluste Morais, ingénieur, rue Dupré, 17.

O'BRIEN, Bridget Power, 57 ans, femme de Patrick O'Brien, journalier, rue Ottawa 58.

PAQUETTE, Aldas, 11 jours, enf. de Ozias Paquette, mouleur, rue Panet, 569.

PAQUIN, chauffeur, rue Dufferin, 138.

SMITH, James, 58 ans, inspecteur rue des Erables 1236.

YETTE, Philomène Moreau, 30 ans, femme d'Albert Yette, tailleur, rue Ryan 213.

SERVICE ANNIVERSAIRE

VIAU—Mercredi prochain le 10 mai, sera chanté à St-Benoit, à neuf heures et demie, un service pour le repos de l'âme de feu Monsieur Alphonse Viau, ancien curé de Ste-Julienne.

Parents et amis sont invités. 62 2

BARCELONE EST EN EMOI devant la grande demande des olives Santa Maria.